

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de quiconque ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-X-37) Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Montréal, mardi 9 mai 1944

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELair 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BELair 3361
Rédaction : BELair 2984
Gérant : BELair 3361

L'emprunt de la Victoire approche du milliard (Voir en page 3)

L'avant-projet de loi pour la protection de l'enfance

Un Conseil supérieur provincial de douze membres — Organismes locaux pour la sauvegarde des enfants négligés ou abandonnés — Substitution légale des tutelles — Des Cours familiales — Les Cours de jeunes délinquants — Vaste plan proposé par la Commission Garneau-Blanchet-Durnford

Le premier rapport de la Commission d'assurance-maladie de Québec, communiqué à la députation provinciale la semaine dernière, comporte un avant-projet pourvoyant à "la protection de l'enfance". L'Assemblée législative sera appelée ces jours prochains à discuter cette mesure dont la portée et la hardiesse même n'échapperont à personne.

Le texte de ce projet sous la forme première où nous le lisons est volumineux et complexe : il contient 93 dispositions.

Les signataires du mémoire qui l'accompagne, MM. Antonio Garneau, Roméo Blanchet et P. E. Durnford, expliquent qu'ils ont voulu donner suite aux recommandations de la Commission des Assurances sociales, dite Commission Montpetit, qui proposait "la formation d'un bureau provincial pour la protection de l'enfance et la constitution de sociétés pour la protection de l'enfance munies d'une tutelle sur les enfants négligés ou abandonnés, dans les villes de plus de vingt-cinq mille âmes". Cette recommandation était évidemment modelée sur les organismes de protection de l'enfance des autres provinces et de maints pays étrangers.

"Après une étude aussi complète que le temps permettait, nous en venons à des conclusions presque identiques et les organismes que nous proposons sont semblables à ceux qui existent dans les autres provinces du Canada, en Belgique, en France, aux Etats-Unis et dans les pays de l'Amérique latine", poursuit la Commission Garneau-Blanchet-Durnford, appelée par le gouvernement Godbout, en décembre dernier, "à faire une enquête publique sur le problème des garderies et de la protection de l'enfance en général" dans la province de Québec.

"Le Conseil supérieur de Protection de l'enfance dont l'avant-projet propose la création, lit-on encore sous la signature des mêmes enquêteurs, correspond à l'Oeuvre nationale de l'Enfance en Belgique et au Conseil supérieur de Protection de l'Enfance institué en France", depuis 1937.

Le projet de la Commission d'assurance-maladie dont le ministre du Bien-Etre social, M. Groulx, se fera le parrain à la Chambre, vise, on le voit, à placer les enfants abandonnés ou négligés (petits errants, petits mendians, petites dévotées) sous l'égide d'organismes nouveaux : un "Conseil supérieur provincial" et des sociétés locales ou comités de sauvegarde.

Douze personnes seront appelées à devenir membres de ce "Conseil supérieur de la protection de l'enfance" formé de dix catholiques romains et de deux protestants : trois des conseillers catholiques devront être désignés par l'épiscopat.

Ces douze recevront leur nomination du gouvernement et cela pour un terme de trois années. Le projet original ne leur attribue aucun salaire, mais on leur accordera sans doute une indemnité.

L'office de ces aviseurs consistera, par définition, à conseiller les autorités provinciales et à faire des enquêtes. Un autre personnage principal apparaîtra aussi : ce sera le "Directeur de la protection de l'enfance" qui sera assisté d'un adjoint. Ce directeur favorisera la formation de sociétés de protection, leur apportera son concours et les suppléera au besoin.

Ces sociétés recevront leur reconnaissance et leurs pouvoirs du gouvernement, après recommandation de la part du Conseil supérieur et notification au public dans la Gazette officielle.

Chacune de ces associations officiellement autorisées à venir en aide aux enfants négligés ou indigents exercera sa juridiction sur un territoire bien délimité et à l'égard d'une confession religieuse déterminée : catholique ou protestante.

La principale et la plus grave attribution confiée à ces organismes de protection juvénile résidera dans la tutelle formelle et légale des enfants dont la garde, la surveillance et même la correction leur auront été confiées par un juge.

"La société de protection (ou le "Directeur de la protection de l'enfance") chargés de la garde d'un enfant sont tenus de placer cet enfant dans un foyer nourricier, une école de protection de l'enfance, ou autre institution, ou en apprentissage ou en service domestique suivant contrat écrit et révisable à volonté par la société ou le Directeur".

L'enfant de moins de seize ans que les parents négligent, abandonnent ou portent au vice pourrait donc être soustrait à l'autorité paternelle pour être placé sous la juridiction officielle d'une société de protection de voisinage.

La C.C.F. et la nationalisation du régime bancaire

M. M. J. Coldwell propose un amendement en sens — Les créditistes proposent un sous-amendement qui, mis aux voix, est battu par 107 à 20 — M. Hanson évoque le récent passé de M. Ralston, le successeur actuel de M. Dunning et les aspirations d'avenir de M. Ilsley

(par Léopold RICHER)

Ottawa, 9-V-44. — La Chambre des communes a consacré ses deux séances à l'étude, en deuxième lecture, du bill ministériel amendement à la loi des banques. Le débat a pris des proportions inattendues. La faute en est, en grande partie, au ministre des Finances qui, la semaine dernière, a posé certains principes généraux et réfuté d'avance les arguments des partisans de la socialisation. Ceux-ci se croient maintenant obligés de répondre. La discussion d'hier a eu un caractère politique, malgré qu'à certains moments des députés se sont élevés à des considérations d'ordre général. Bien que ne partageant pas la mé-

me doctrine, créditistes et membres de la C.C.F., ont tendance à faire bloc contre le gouvernement, alors que conservateurs et libéraux semblent disposés à bien s'entendre. Le plus étonnant c'est que M. Fred Rose, député progressiste-travailliste de Montréal-Cartier, n'approuve pas la socialisation des banques!

Une question du Dr Pierre Gauthier

Le Dr Pierre Gauthier, membre du Bloc populaire canadien et député de Portneuf, avait inscrit la question suivante au feuillet de la Chambre : "Quel est le nombre de femmes, par province, employées dans les usines de produits chimiques pour fins de guerre, au Canada?" Le ministre du Travail, M. Humphrey Mitchell, de qui relève le Service sélectif, a répondu que le 1er avril 1944, il y avait 11,732 femmes et 32,911 hommes employés dans les usines de produits chimiques.

L'"unconditional surrender" est-elle une formule désirable ?

Bloc - notes
Semaine de la mutualité

Sous les auspices du Comité permanent de la Survivance française et d'un groupe de sociétés de secours mutuel, se développe cette semaine une campagne de propagande en faveur de la mutualité catholique et française. Le sujet est de ceux qui appelleraient d'abandonnés commentaires. Nous essaierons d'y revenir au cours de la semaine, mais nous tenions à le signaler tout de suite à l'attention particulière de notre public québécois.

Cette campagne devrait largement contribuer à accentuer la diffusion des idées de coopération et provoquer des initiatives nouvelles.

Embellissons !

Le Club des Habitants de Québec, encouragé par les plus hautes autorités de la province, entame une nouvelle campagne en faveur de l'embellissement général du pays québécois.

On devine à quel point le sujet intéresse ce journal où, depuis toujours, ce thème a fait l'objet d'études et d'articles nombreux. Qui comptera, par exemple, le nombre de chroniques que consacrera à ce thème notre camarade Dupire?

Nous souhaitons donc au Club des Habitants le plus grand succès.

Mais n'oublions jamais que la réussite d'ensemble dépend de l'effort de chacun, — et de l'effort constant.

O. H.

L'actualité

La radio de demain

(par Alexis Gagnon)

En guise de consolation pour l'effroyable carnage de la guerre, on s'efforce à la guerre se progrès les plus surprenants. M. Augustin Frigon, gérant général de Radio-Canada, en donne, la semaine dernière, à quelques députés et journalistes réunis pour une visite à la station émettrice de Verchères, un bref aperçu.

M. Frigon avait eu l'excellente idée d'inviter le comité parlementaire de la radio à visiter les bureaux et les stations émettrices montrealaises. Nos députés auront ainsi des notions plus exactes sur le fonctionnement et les nécessités du réseau. Il était accompagné de nombreux ingénieurs qui ont apporté une inépuisable et souriante bonne volonté à expliquer aux profanes les mystères de la T.S.F., notamment MM. Omer Renaud, directeur régional, G. W. Olive, ingénieur en chef et son assistant, M. J.-Alphonse Guimet, M. Léopold Hoult, directeur de la publicité et M. Maurice Goudreau, directeur des relations extérieures, accompagnant les visiteurs.

La nouveauté que les radiophiles attendent avec le plus d'impatience est la télévision. Dans la quinzaine des soirs monotones, l'on pourrait dans son propre logis assister sans frais ni fatigue "aux petites vues", voir défiler, avec les nouvelles du jour, la vision des hommes et des choses, tout en tirant sur sa pipe de longues et pacifiques bouffées.

Elle est maintenant réalisée avec une rare perfection, et le seul obstacle réside dans la partie économique, car l'organisation des prises de vues sera particulièrement coûteuse et l'on se demande si la clientèle commerciale, la même qui défile présentelement la radio auditive, pourra suffire à en assumer la dépense.

Mais comme la télévision est maintenant établie de façon définitive aux Etats-Unis, où elle va prendre d'ici quelques années une extraordinaire expansion, grâce aux stations satellites et aux retransmetteurs d'énergie hertzienne, le Canada devra suivre la voie, car il ne peut échapper difficilement à l'ambivalence de nos voisins.

Cet art nouveau de la T.S.F. ne fut, pendant de longues années, qu'une simple fantaisie d'ingénieurs, limitée par des obstacles apparentement insurmontables. On utilisait alors pour l'exploration de l'éther, un disque percé d'une série d'ouvertures minuscules, et muni par un moteur, ce qui présentait de multiples difficultés de synchronisation, puisqu'il fallait compter sur une mécanique rotative parfaite. Heureusement la lampe cathodique apporta une solution inspirée en supprimant disque et moteur.

Mais la situation n'en était pas celle qu'on a vu évoluer. Car il faut pour la télévision une bande considérable en longueurs d'ondes, ce qui avec les fréquences jusqu'alors utilisables, limitait l'emploi possi-

Le général Grant et la capitulation d'Appomatox — L'"unconditional surrender" et la capitulation de l'Italie — Les Russes demandent que l'on remette la formule à l'étude — Le discours de M. Masaryk au congrès de Philadelphie

Pendant que dans les deux camps les états-majors mettent la dernière main aux préparatifs des campagnes de 1944 qui pourraient être décisives en Europe, les milieux politiques alliés discutent des conditions à poser aux puissances axes lorsqu'elles auront été vaincues et du traitement à l'Allemagne qui a inspiré, dirigé et dominé toute la coalition. Tous les principes posés par les chefs des Nations-Unies semblent remis en question comme la fameuse Charte de l'Atlantique elle-même qui pourrait bien être révisée sinon mise au rancart.

On se rappelle que le grand principe proclamé à l'issue de la conférence qui réunit le premier ministre Churchill et le président Roosevelt à Casablanca était celui de la reddition sans condition, — l'"unconditional surrender". C'est un principe qui paraît moins tenir compte des réalités politiques et militaires que des effets oratoires dont il offre le thème et des nécessités de la propagande qui l'a exploité à fond pour démontrer la résolution inflexible des Alliés de s'assurer une victoire complète et absolue qui leur permette de réorganiser le monde selon les canons de la démocratie.

Nous n'avons pas encore appris qui était l'auteur de la formule, mais il est très probable que c'est au président Roosevelt que nous la devons. L'"unconditional surrender" avait quelque chose d'évocateur pour tous les Etats-Uniens qui n'ont pas oublié l'histoire de la guerre civile. L'expression "unconditional surrender" dont le général Grant s'était servi pour traiter avec un commandant confédéré qu'il avait vaincu fit fortune et contribua largement à la popularité de celui qui devait devenir le généralissime des armées du nord et achever l'écrasement de celles du sud. Comme il se prévenait "Ulysses-S." et qu'il fut pendant assez longtemps le seul général nordiste à remporter des victoires, on finit par jouer sur la similitude des initiales et à l'appeler familièrement "United States" ou surtout "Unconditional Surrender". Grant. On admettra facilement que la formule "unconditional surrender" n'a pas la même saveur pour les Français, les Belges, les Norvégiens ou les Polonais que pour les Etats-Uniens.

M. Roosevelt et les autres délégués à la conférence de Casablanca n'ont peut-être pas considéré suffisamment que la guerre qui ensanglanta les Etats-Unis de 1861 à 1865 était une guerre civile qui avait pour but de rétablir l'autorité du pouvoir central contre les Etats qui voulaient s'en séparer pour des motifs économiques et sociaux et non pas une guerre entre des nations tout à fait différentes. Ils n'ont peut-être pas considéré suffisamment que le général Grant suivait ce principe dans des opérations purement militaires où les questions politiques n'avaient rien à voir, qu'il exigeait l'"unconditional surrender" de garnisons ou de corps d'armée qu'il avait réduits à l'impuissance et non à un peuple tout entier. Il convient d'ailleurs d'ajouter que le général Grant, lorsqu'il eut à traiter avec son principal antagoniste, le général Robert-E. Lee, qui avait brillamment tenu en échec les armées du nord avec des forces numériquement inférieures pendant quatre ans sur le front du nord de la Virginie, ne jugea pas à propos d'exiger l'"unconditional surrender". La capitulation d'Appomatox accordait au contraire au brillant général sudiste, à ses officiers et à ses troupes les honneurs de la guerre.

LE REALISME SOVIETIQUE

Le principe de l'"unconditional surrender" est tout ce qu'il y a de moins politique. Pourquoi se lier les mains d'avance et s'interdire par définition de traiter selon les exigences des circonstances? Si l'on voulait simplement marquer la détermination des Alliés à faire payer cherement à l'Allemagne l'agression qu'on lui reproche, à la dépouiller de la puissance militaire qui

lui a permis de troubler la paix du monde, il eût été facile de parler de conditions dures. Le vainqueur est toujours en mesure de poser des conditions proportionnées à l'étendue de sa victoire. Si l'ennemi est irrémédiablement battu, s'il ne dispose plus de ressources, il acceptera les conditions les plus dures. Avant de se rendre à discrétion cependant et de s'en remettre absolument à la clémence du vainqueur, une nation fière voudra pousser la résistance jusqu'au bout et prolonger ainsi inutilement et coûteusement une lutte sans espoir.

Il est bien permis de croire que le principe de l'"unconditional surrender" a fort mal servi les Alliés en Italie l'été dernier. En renversant le gouvernement fasciste de Mussolini, les Italiens avaient clairement manifesté leur désir de renoncer à la lutte et d'obtenir la paix aux meilleures conditions possibles. Ils furent surpris et déçus lorsque les Alliés exigèrent la reddition sans condition et les négociations de cette capitulation qui comprenait d'ailleurs certaines modalités sinon des conditions entraînent en longueur.

Cela permit aux Allemands pour qui la défection subite de l'Italie pouvait être fatale de prendre les dispositions voulues pour se protéger du côté de l'Italie et des Balkans dont les troupes italiennes constituaient le gros de l'armée d'occupation. Le résultat, c'est que près d'un an après la capitulation de l'Italie les Allemands sont encore maîtres des Balkans et qu'ils tiennent encore la ville de Rome.

Les Russes qui font, eux, une politique réaliste, n'ont jamais souscrit au principe de l'"unconditional surrender". Les dépêches nous signalent hier que le périodique influent "La guerre et les classes laborieuses" demandait de remettre à l'étude la politique de la reddition sans condition. Le "Daily Mirror" rapporte de son côté que les Alliés modifieraient leur politique et n'exigeraient plus la reddition sans condition que de l'Allemagne et du Japon. Le gouvernement soviétique, dit le journal, aurait représenté qu'une politique réaliste, permettant de séduire les Etats satellites et de les amener à se retirer de la guerre, s'avérerait plus profitable.

LE TRAITEMENT DES ALLEMANDS

Le débat sur la question de la responsabilité du peuple allemand et du traitement à lui infliger après sa défaite se poursuit toujours. Il vient même de rebondir de façon sensationnelle au congrès de l'Office international du travail à Philadelphie. Deux chefs syndicalistes, l'un étatsunien et l'autre australien, avaient déclaré qu'il convenait de distinguer entre le peuple allemand et les chefs qui l'avaient conduit à la guerre et qu'il fallait assurer certains avantages économiques et sociaux dans la monde d'après-guerre.

Le délégué de la Tchécoslovaquie, M. Jan Masaryk, a vigoureusement réagi. Il a déclaré que l'on avait perdu la paix après l'autre guerre pour avoir négligé de convaincre l'Allemagne qu'elle avait bel et bien été battue. Il a déclaré qu'il est faux et peu intelligent d'affirmer que seuls Hitler et les aventuriers de son entourage sont coupables. Il a terminé son discours en demandant que l'on impose des conditions dures à l'Allemagne comme d'ailleurs au Japon, afin de leur prouver une fois pour toutes que l'agression n'est pas une chose payante.

Le discours de M. Masaryk n'a pas convaincu le président de la Fédération américaine du travail, M. William Green, qui a réaffirmé la position prise par le délégué syndicaliste étatsunien, M. Robert-J. Watt, en disant que le peuple allemand ne devrait pas être tenu responsable de la guerre.

Le débat n'est pas encore terminé et ne le sera vraisemblablement pas avant la fin de la guerre.

Pierre VIGANT

Un mot de la radio d'Angleterre, de B.B.C. : "C'est un drôle de monde que celui où nous sommes, bien peu en sont sortis vivants." L'humour de Londres, quand il est de bonne venue, vaut bien le gag des Etats-Unis ou du Canada anglais.

On nous prédit pour après la guerre des maisons à bon marché, fabriquées d'avance, à l'épreuve du bruit et des variations de température; aussi des ameublements jolis, confortables, commodés. Personne ne voudra plus alors sortir de chez soi pour courir les guerres extérieures.

Le député de Toronto-Davenport, qui n'est autre que le célèbre "Tommy" Church, parlait l'autre jour à la Chambre des Communes quand l'idée lui vint de compter ses auditeurs. Il y en avait seize exactement. L'ancien maire de Toronto n'est évidemment plus un orateur très écouté.

Le Canada est un pays officiellement bilingue, mais où la connaissance de l'une des deux langues officielles, la française, est un signe très sensible d'incompétence à toute fonction administrative, si ce n'est les plus humbles.

Le Grincheux

9-V-44

Choses d'hier et d'aujourd'hui

La Rome impériale accrochait à son char les peuples qu'elle avait vaincus. L'impériale Angletorre donne à ses colonies une liberté que ses politiciens reprennent lorsqu'il est nécessaire pour satisfaire son impériale puissance.

ATHANASE DAVID
(Discours à St-Jean de Montréal, 9 mai 1944)

Le carnet du grincheux

Washington révèle l'existence d'un cartel, d'un trust mondial des allumettes. Va-t-il devenir nécessaire, pour venir à bout de ce trust-là, pour le fumeur, homme ou femme, d'apprendre à chiquer deux pierres pour allumer sa cigarette?

Il peut aussi arriver que M. Godbout, sur le conseil de M. Bouchard, entreprenne d'exproprier, de provincialiser aussi ce trust-là. En tout cas, les principales allumettes canadiennes se trouvent dans la province de Québec.

(suite à la page six)

Verdict de mort accidentelle

Dans le cas de Georges Guénette — Un cultivateur accusé la gendarmerie royale de "lâcheté"

Saint-Romuald, 9 (C.P.) — Un jury a rendu un verdict de mort accidentelle dans le cas de M. Georges Guénette, blessé à mort par un agent de la Gendarmerie royale du Canada, Fernand Savard. M. Guénette, âgé de 24 ans, ne se serait pas conformé aux exigences de la loi de la prescription. L'accident a eu lieu à Saint-Lambert de Lévis.

Le jury, dans son verdict, a souligné que la police de la Gendarmerie royale du Canada avait demandé un préteur sans délai dans le cas d'une personne mourante. La preuve a révélé que dans le cas de Guénette, que l'on transportait à l'hôpital, les agents sont passés en face d'une église sans même arrêter. Le jury a aussi recommandé que la police ne tire qu'en cas de légitime défense.

Au cours de l'enquête, qui a duré trois heures, un cultivateur a accusé les agents de la gendarmerie de lâcheté. M. Georges Laroche, 60 ans, voisin de Guénette, a déclaré que "s'ils n'avaient pas été des lâches, ils auraient pu le prendre sans tirer sur lui".

Guénette a été abattu d'une balle de revolver en fuyant dans un champ, après avoir été surpris dans son lit par les hommes de la Gendarmerie.

À la fin de l'enquête, le coronar a ordonné que l'on rende le corps de Guénette à ses parents. M. et Mme Joseph Guénette. C'était leur fils unique.

M. Guénette, père, aurait déclaré à la police, qui a fait irruption dans sa maison à 3 heures du matin, qu'elle ne pénétrerait jamais son fils vivant. Un autre témoin, M. Laroche, dit qu'il a entendu un agent crier à un autre de faire feu sur le fugitif.

Indemnité de \$833.80

M. le juge G.S. Tyndale, de la Cour supérieure, a accordé hier une indemnité de \$833.80 avec dépens, à M. Walter Wilton, mécanicien de 55 ans, à la suite d'un accident de la rue.

M. Wilton traversait l'avenue du Parc, le 15 décembre 1942, lorsqu'il fut frappé et blessé par l'automobile de M. Fred Barlow, le défendeur. La victime se trouvait à l'intersection de la rue Duluth et pouvait passer par le tunnel. Lors du procès, à une question posée par la Cour, demandant au demandeur pourquoi il avait risqué de traverser sur la chaussée, Wilton répondit que le tunnel lui semblait bloqué par la neige et qu'en plus, il craignait d'y rencontrer des voleurs. Me Roger Lacoste représentait le demandeur Wilton.

Hauteurs capturées à Sébastopol

Londres, 9 (A.P.) — L'armée rouge a rompu le cercle de défense allemande à Sébastopol et a tué plus de 4,000 Allemands; les Russes ont gagné des hauteurs dominantes la ville, annonça Moscou. Les Russes ont pris la colline d'Inkermann et se trouvent devant celle de Malakhov.

Les troupes russes combattent maintenant très près de la ville et les avions soviétiques lancent des milliers de bombes sur les positions ennemies, dit le communiqué russe.

L'on s'attend de nouveau à la chute de la forteresse de Crimée; tous les territoires avoisinants, sur une surface de 10,000 milles carrés, ont été libérés; il ne reste que la ville.

Les troupes russes, soutenues par l'aviation et l'artillerie, ont commencé, dimanche, une attaque en règle des positions détenues par environ 25,000 Allemands.

Les avions russes ont coulé 12 vaisseaux axistes d'un tonnage total de 10,000 tonnes, dit le communiqué rouge.

Avis de décès

BEAUCHAMP — A Montréal, le 8 mai 1944, à l'âge de 97 ans, est décédé Joseph-Charles Beauchamp, époux de feu Marguerite Wilson. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure, No 551, rue Cherrier, à 8 heures 45, pour se rendre à l'église St-Louis de France, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARDINAL — A Montréal, paroisse de St-Edouard, le 8 mai 1944, chez sa fille, Mme Aimée Lespérance, à l'âge de 86 ans, 5 mois, est décédé Mme veuve Léon Cardinal, née Scheffer (Mary-Ann), autruche de Ste-Marguerite, Lac Masson. Les funérailles auront lieu le 11 mai courant. Le convoi partira des salons mortuaires J.-S. Vallée, no 6602, rue St-Denis, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 8 h. 30 par Son Excellence Mgr Martin Lajeunesse, O.M.I. La sépulture se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges. La défunte était Dame de Ste-Anne et membre du Tiers-Ordre de St-François. S. v. p. pas de fleurs.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS
Imprimés ou gravés

Prix et spécimens sur demande

L'Imprimerie Populaire, Limitée
430, Notre-Dame est. Montréal
Tél. BELair 3361

Tél: Wellington 1145

Les Chinois luttent désespérément dans le Honan

Nouveaux gains japonais — La garnison de Loyang partiellement évacuée

Tchoungking, 9 (A.P.) — La bataille fait rage dans tous les secteurs de la province de Honan aujourd'hui, comme les Chinois, pressés à Loyang par le nord, tentent désespérément de tenir les dents des mâchoires japonaises qui les enserrant le long de la voie ferrée Peiping-Hankow.

Le haut-commandement chinois dit que le long de la voie ferrée, les Japonais ont avancé vers le sud de Siping à Suiping, laissant seulement 14 milles de territoire le long de la voie aux mains des Chinois. Une tentative contre Chumati a été repoussée par les Chinois.

Avec Chenghsien comme base du nord, une colonne japonaise a avancé de Yencheng et de Siping à Suiping où une bataille fait rage. Une autre colonne, avançant vers le nord-ouest de Yehsien, venant de Hsiangcheng, a été arrêtée dimanche au cours d'une tentative contre Lushan, dit le communiqué chinois.

Dans le secteur de Tengfeng, à environ 85 milles au sud-ouest de Chenghsien, une vigoureuse bataille est en cours, dit le communiqué.

Le haut commandement chinois dit que la bataille au sud de Loyang continue au même endroit, indiquant que les Chinois tiennent l'ennemi devant cette historique ville. Aux derniers rapports, l'on dit que les Japonais sont à 6 milles de Loyang.

La grande attaque dans la province du Honan a commencé le 16 avril et l'on dit que l'équipement des Chinois est désuet alors que celui des Japonais est neuf, ce qui leur donne une supériorité. La situation devient de plus en plus sérieuse, annoncent les dépêches chinoises. La majorité de la garnison de Loyang a été évacuée.

Au sud, il semble que l'ennemi s'est rendu à Chumati, tandis qu'une colonne venant du nord est revenue à 14 milles de la ville. A l'est, une poussée venant du nord d'Anhui menace la province du Honan dans une autre direction.

Ce procès en Cour martial est terminé

Tout le dossier a été envoyé à
Ottawa pour approbation

La preuve qui résulte de l'enquête tenue en Cour martiale, à Longueuil, dans le cas du capitaine Donat Miron, du corps médical de l'armée canadienne, accusé d'avoir facilité des exemptions militaires, a été transmise au quartier général de l'armée à Ottawa, pour approbation. Les procédures de la Cour martiale exigent qu'un verdict soit confirmé à Ottawa avant qu'on ne le rende public.

Le capitaine Miron devait répondre à six chefs d'accusation. On a retiré une plainte et dans les cinq autres chefs d'accusation, dit-on, on a envoyé la preuve à Ottawa.

Divers témoins, dont Léopold Lavigne, 1166 est, rue Laurier, J.-B. Perrault, 3537 Delorimier, et Arthur Martineau, 418 ouest, rue St-Jacques, sont venus déclarer à la Cour qu'ils ont payé respectivement \$200, \$600 et une somme indéfinie, à l'accusé.

L'avocat de la défense, M. Gendron, a allégué qu'il y avait manqué de corroboration et qu'il n'y avait devant la Cour aucune preuve de corruption.

Anciens de La Mennais

L'assemblée annuelle des anciens élèves de l'école de La Mennais Académie Saint-Paul, aura lieu dans la salle de l'école, coin Saint-Denis-Beaubien, demain soir, à 8 h. 30, sous la présidence d'honneur de M. le curé J.-E. Charbonneau et la présidence active de M. J.-E. Boudreau.

Bombardement de Guam

Pearl-Harbor, 9 (A.P.) — Les bombardiers étatsuniens ont attaqué Guam, ancienne île étatsunienne des Mariannes, samedi dernier, pour la deuxième fois au cours de cette guerre, annonce le quartier général du Pacifique.

«Le bombardement a attiré les chasseurs ennemis et l'on en a descendu environ la moitié. Le raid a été effectué par les bombardiers quadrimoteurs. Les pilotes ont dit avoir descendu 7 avions japonais, probablement descendu 3 autres et endommagé 2.

Le premier raid sur Guam avait été effectué le 24 avril. Aucune opposition n'avait été faite aux Alliés. Guam est à 1,600 milles à l'est de Manille.

L'on a également bombardé Pohnape. Les positions japonaises dans les Marshalls ont reçu 33 tonnes de bombes.

Conseils aux prisonniers

Ottawa, le 9 (C.P.) — Le département de la Défense nationale annonce que l'on fera parvenir aux militaires et marins canadiens prisonniers de guerre en Allemagne des brochures leur donnant des conseils et des renseignements utiles. On espère qu'ainsi des difficultés et des incertitudes seront éclaircies. Le fascicule a reçu l'approbation des autorités allemandes et on en fait parvenir un certain lot en Suisse pour être expédiés en Allemagne. La publication est l'œuvre du comité du bien-être du soldat canadien prisonnier de guerre.

Radio-College suivi par un grand nombre

L'intérêt qu'il a créé outre-frontière — Ce que dit M. Aurèle Séguin, directeur de ces cours — Belles-lettres, science et arts

Les travaux de Radio-College viennent de se terminer. Ils avaient été inaugurés au début d'octobre 1943. Le nombre des auditeurs, — ceux des collèges et des pensionnats, comme ceux des cercles littéraires et de foyers, a considérablement augmenté, cette année, sur la foi du courrier et des demandes de participation aux divers concours. Cette augmentation est significative. Elle marque le bien-fondé de l'une des plus intéressantes initiatives de la Société Radio-Canada.

Le directeur général intérimaire, M. Augustin Frigon, a déjà expliqué l'objet et le caractère des tribunes de Radio-College et souligné la collaboration du comité pédagogique de l'enseignement secondaire. Il s'agit, bien entendu, dans cette institution radiophonique, d'une collaboration aux œuvres d'enseignement. Les cours y sont donnés par des maîtres dans les différentes branches du savoir, — belles-lettres, histoire, sciences et arts.

Pour beaucoup d'anciens, bacheliers et diplômés des grandes écoles, c'est une très profitable occasion de faire un retour au sein d'études qu'on a souvent oubliées, pour les autres, grâce à ces travaux de vulgarisation prudemment ordonnés, grâce à de lumineuses illustrations comme le furent, par exemple, les émissions du Théâtre classique, c'est avoir accès aux sources de la vie intellectuelle.

M. Aurèle Séguin, directeur de Radio-College, interrogé, nous a dit qu'en effet, les résultats avaient été particulièrement fructueux. Portés sur les ondes dans un rayon où quel ces dernières années nous n'avions pas pensé, cette œuvre a éveillé la curiosité d'abord, puis de vives sympathies et un intérêt de plus en plus grandissant partout dans tous les milieux. Il est à propos de signaler que dans les universités d'outre-frontière les étudiants ont suivi avec assiduité quelques-unes des tribunes à Radio-College, celles qui pouvaient faciliter leur étude du français, comme le théâtre classique, l'histoire, les beaux-arts, les entretiens sur l'orientation professionnelle, etc.

Les auditeurs qui ont pris part au concours, explique M. Séguin, représentent un imposant effectif. Les réponses sont venues de partout. Il ajoute que les travaux primés sont remarquables de goût. On les verra d'ailleurs à l'exposition qui se tiendra dans quelque temps au Jardin Botanique. Ces concours ont porté sur les sciences en général, sur la zoologie, sur la géographie, sur l'histoire, sur la musique, etc.

Le concours de la Cité des Plantes se poursuit, cet été, sous la haute direction du Frère Marie-Victorin. Il se terminera le 1er septembre.

La reprise des cours a été fixée au 15 octobre. M. Séguin nous explique qu'il a mis à l'étude quelques projets, projets qui devraient créer de nouvelles émulations chez les auditeurs de Radio-Canada. Il nous explique que Radio-College continuera de publier les brochures qui ont été d'un appui si précieux pour les conférenciers. Dans bien des cas, le visuel était indispensable. Parmi les brochures, il faut citer celle de la Cité des Plantes avec ses nombreuses illustrations, le tableau des instruments de musique et les cartes géographiques. Ces divers ouvrages se sont vendus à un prix minime. Il en sera ainsi la saison prochaine.

La télévision, puisqu'on en parle beaucoup, modifiera peut-être bien des choses quand elle sera réalisée, mais la littérature qui accompagne les cours de Radio-College comme ceux mentionnés, restera toujours d'une heureuse efficacité.

Bataille mortelle dans un camp danois

Stockholm, 9 (A.P.) — Quatre Danois ont été tués et treize autres blessés au cours d'une bataille entre les gardes allemands et plusieurs centaines de prisonniers dans un camp de concentration à Horsroed, dimanche soir, rapporte une agence allemande.

Aujourd'hui

UN "DIGEST" FRANCAIS

Sommaire de mai 1944:
Politique: Les colonialismes nécessaires. Boris, roi des Bulgares. Petits Etats, grands avantages.
Arts: Enseignement obligatoire. Van Gogh. Souvenirs d'enfance de Raissa Maritain. Chamfort ou la cruauté de l'esprit.
Histoire: La querelle des investitures. Amérique? Pourquoi? Marie Curie.
Sciences: Technique des aveugles. Le sel.
Variétés: Premiers. Derniers. L'origine du hockey. Ce qu'on doit à l'alcool. Le héros Paul Triquet. La journée d'une femme française.

Au comptoir, 25c.; par la poste, 28c.

Service de Librairie du Devoir.

CALENDRIER

Se mois MAI 31 jours

Demain: MERCREDI 10 MAI 1944
L. ANTONIN, évêque et confesseur.
Lever du soleil, 4 h. 36.
Coucher du soleil, 7 h. 17.
Lever de la lune, 9 h. 58.
Coucher de la lune, 6 h. 26.
Pleine lune, le 8 à 2 h. 28m. du matin.
Dernier Quartier, le 15, à 4 h. 12m. du matin.
Nouvelle Lune, le 22, à 1 h. 12m. du matin.
Premier Quartier, le 29, à 7 h. 6 m. du soir.

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	1	2	3

Séance du conseil municipal

Acquisition de la carrière Labelle au prix de \$24,395.92 — Le paiement des salaires aux fonctionnaires municipaux pendant la grève — Injustices à corriger — Avis de motion

L'achat de la carrière Labelle et la question du paiement des salaires aux fonctionnaires municipaux pendant la grève ont soulevé de vives discussions hier après-midi à la séance spéciale du Conseil municipal.

La ville achètera la carrière Labelle au prix de \$24,395.92 et, après avoir servi pendant quelques années de dépôt municipal, elle sera transformée en terrain de jeu. Cette carrière que la ville a déjà projeté d'acquérir au prix de \$98,000 est située dans le quadrilatère formé par les rues Chambord, Garnier, Bellechasse et DeFleurimont, quartiers Montcalm et Saint-Edouard. La superficie totale de la carrière est de 304,949.2 pieds carrés. L'évaluation municipale est de \$19,160.

Les opinions étaient très partagées sur l'achat de cette carrière. Le conseiller Farly souligna que le propriétaire serait heureux de se débarrasser de cette carrière qui ne lui rapporte plus rien. Le conseiller Savignac s'opposa de son côté à ce qu'on paye une carrière à 8 cents le pied quand la ville vend des terrains de jeu, à 2 cents le pied. Le conseiller Buhay demanda pourquoi la ville payait une somme de \$24,395.92 pour cette carrière alors que l'évaluation municipale est de \$19,160.

Plusieurs pertes de vie

Les conseillers Guévremont et Filion, membres de l'Exécutif, ont relevé les objections en disant qu'il faut un temps où l'on voulait donner des terrains pour \$11 afin d'encourager la construction. De plus, plusieurs pertes de vie ont été enregistrées, près de 10 ans, dans cette carrière. Certains propriétaires n'ont pu louer leurs logements dans le passé, ni renouveler leurs hypothèques, à cause de la présence de cette carrière. Dès que la ville aura acheté cette carrière pour la remplir, les propriétaires seront prêts à construire 700 ou 800 logements à cet endroit.

Le directeur des travaux publics établit à \$10,000 par année le montant que la ville économisera dans le transport de ses déchets du fait de l'acquisition de cette carrière. Une fois remplie, elle fournira l'emplacement requis pour l'établissement d'un parc et d'un terrain de jeu dans un district qui n'en est pas suffisamment pourvu. Pour toutes ces raisons, le comité exécutif en recommande fortement l'acquisition.

À la suite de ces explications et d'autres données par les conseillers Marler et Asselin, le rapport a été adopté avec quelques dissidences.

Les salaires des fonctionnaires

La question des salaires aux fonctionnaires municipaux pendant la grève a soulevé aussi un vif débat. Le conseil municipal a reçu cependant l'assurance que cette question sera étudiée prochainement par le comité exécutif, et que les injustices, s'il en est, seront réparées. Le conseiller Savignac protesta encore ici contre le mode de répartition, par la Commission municipale, des fonctionnaires qui devaient être payés ou non. Le conseiller Asselin a répondu que le comité exécutif avait préféré, avant d'aborder cette question, attendre que les sentences arbitrales aient été rendues publiques. Il assura aussi le conseil que la question sera étudiée attentivement et si des injustices ont été commises, et si nous nous en rendons compte, dit-il, nous ferons amende honorable.

L'instruction mal rémunérée

Le conseiller J.-H. Delisle a déclaré que si les fonctionnaires ont fait la grève, c'est parce qu'ils gagnaient des salaires de famine. L'instruction obligatoire a été instituée par le gouvernement, dit-il, si cette mesure est bonne, il est bon aussi que les personnes instruites soient bien rémunérées. Il y a au service de la ville, ajouta-t-il, des vadeurs qui reçoivent des meilleurs salaires que les fonctionnaires. Le conseiller Guévremont souligna que les chiffres de ce rapport ne sont aucunement ceux du comité exécutif, qu'ils ont été transmis par les chefs de service, et qu'ils ne représentent pas du tout l'attitude de l'exécutif. Le conseil décida à l'unanimité de déposer ce rapport aux archives.

Autres rapports

Parmi les autres rapports du comité exécutif qui ont reçu l'approbation du conseil, il faut mentionner l'acquisition, au prix de \$35,000, d'une partie du cimetière militaire de l'avenue Papineau, pour en faire un terrain de jeu; l'octroi d'une subvention aux associations suivantes: \$2,000 à la Ligue canadienne de santé, \$1,500 à la Community Garden League of Greater Montreal, \$500 à la Protestant Relief Society, \$200,000 à diverses fédérations de charité.

La ville a aussi accordé au plus haut soumissionnaire, Diana Restaurant Inc., pour une période d'un an à compter du 1er mai 1944, et en considération du prix de \$750, le privilège de vendre des bonbons, victuailles, etc., dans l'île Sainte-Hélène.

Enfin, un ordre du jour, qui suscita des commentaires de la part du conseiller Rochon, a été aussi adopté. Il s'agit d'une annulation du privilège accordé à Mme Alexandra Garand, pour la vente de bonbons, rafraichissements, etc., dans le chalet du golf municipal, et d'y louer des toboggans, skis.

Avis de motion

Au cours de la séance, plusieurs conseillers ont présenté des avis de motion. Le conseiller Lévesque a demandé que le comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de présenter à ce conseil un règlement d'adopter les procédures nécessaires à la municipalisation des systèmes et services de distribution de gaz et d'électricité et



Le brigadier E. L. Booth, de Toronto, à qui l'on vient de remettre une agrafe à sa Distinguished Service Order pour bravoure durant la campagne italienne. (Photo Armée canadienne outre-mer).

tous accessoires, dans le territoire de la cité et d'adopter toutes procédures prévues par la loi conduisant à la réalisation de ce projet.

Le conseiller Corbeil demanda que le comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander à la Commission des écoles catholiques de Montréal de bien vouloir acheter, à l'avenir, le charbon dont elle a besoin de marchands dont le bureau chef et le commerce se trouvent situés à Montréal.

Dans le monde ouvrier

Lewis ne veut plus maintenant de l'A.F.L. — Un autre groupe syndical le local 101 des ouvriers du textile, se dispose à rompre avec l'A.F.L. — 1,500 grévistes à Cornwall — La situation ne s'est pas améliorée aux usines Ford — Le syndicat de la chaussure demande des vacances payées

Bisbille à la Fédération américaine

Washington, 9 (A.P.) — John L. Lewis a retiré hier soir la demande d'affiliation qu'il avait envoyée au nom de son union de mineurs à la Fédération américaine du travail, en disant que l'on cherchait à empêcher l'unité ouvrière pour des raisons politiques.

Dans une lettre très acerbe, qui aura probablement des échos au cours de la prochaine campagne électorale à la présidence des États-Unis, Lewis a affirmé que les politiques avaient donné des "ordres sévères" pour éloigner l'union des mineurs de la Fédération américaine du travail et que certains membres du comité exécutif de la F. A. T. s'étaient conformés à ces projets honteux de nature à trahir les intérêts des ouvriers et des ouvrières américains.

Lewis a aussi prétendu que le F. A. T. avait toujours refusé de dire oui ou non à sa requête demandant la réaffiliation de son union. La lettre adressée au président de la F. A. T., William Green, demande le renvoi d'un chèque de \$60,000 représentant le paiement de la taxe par capita pour la première année.

Lewis s'était retiré de la F. A. T. en 1935 pour former le Congrès des unions industrielles. Durant la campagne électorale de 1940, Lewis s'opposait énergiquement à la politique du président Roosevelt. Il annonça, ce qu'il fit un peu plus tard, qu'il démissionnerait si Roosevelt était élu. Puis il retourna son union du C.I.O. à la suite d'un différend avec Philip Murray.

Washington, 9 — Les membres du local 101 des United Textile of America, lors d'une réunion spéciale tenue à Washington samedi, ont protesté contre "les activités communistes" de Kent Rowley et de Madeleine Parent, organisateurs de l'union qui est affiliée à l'American Federation of Labor. Par un vote de 22 à 8, les membres de l'ancien exécutif, qui ont tous démissionné en guise de protestation contre les faits et gestes des deux

TARIF
des annonces classifiées
du
"DEVOIR"
Téléphone: BELair 3361

1 cent le mot. 25c minimum pour la semaine.
Annonces factures 14c le mot. 40c minimum.

NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MARIAGES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 2c par mot minimum de 50c. PIANCAILLES PROCHAINES MARIAGES \$1.00 par insertion

ACHAT DE CREANCES
Apportez-nous vos créances, billets en souffrance. Payons plus haut prix. P. André Arès, 57 ouest, rue St-Jacques. Plateau 9107. 1.00

CONVERSATION ANGLAISE
Conversation anglaise. Cercle d'étude et cours particuliers. Méthode pratique et rapide. Institutrice possédant diplôme pédagogique bilingue d'Ontario. MA. 1288. 9-5-44

Fille ou femme demandée
On demande fille ou femme pour ouvrage général de maison, pas de cuisine, chez adultes. Gagne \$30. 657 avenue Belmont.

Organiste demande position
Organiste, vingt ans d'expérience, désire position à Montréal ou ailleurs. Bonnes références. Tél. ELwood 9133. 10-5-44

Livres demandés
Attention! achetons livres français de tous genres, romans, littérature, histoire, biographies, dictionnaires, encyclopédies, etc. Allons à domicile. TRANQUILLE et BOUCHER, Libraires, 4669 St-Denis, HA. 1770.

TOUTE LA FAMILLE
DEGUSTE LES
DELICIEUSES
POMMES
DE FRELIGHSBURG

CONSERVEZ VOTRE SANTE en mangeant un fruit sain cultivé scientifiquement, récolté mûr, et quand même facile à conserver.

CETTE ANNONCE EST UNE GRACIEUSE DE LA
PHARMACIE MONTREAL
La plus grande pharmacie de détail au monde
OUVERTE JOUR ET NUIT — Tél. HA. 7251

organiseurs ci-dessus nommés, ont décidé de "former une union indépendante" et non affiliée à l'A. F. L. en vue de servir les intérêts de tous leurs camarades de l'union.

Grève aux Canadian Cottons Ltd

Cornwall, 9. — 1,500 employés des trois filatures des Canadian Cottons Limited à Cornwall, Ont., ont décidé de continuer la grève tant que leur différend n'aura pas été réglé par M. J.-P. Nichol, conciliateur du ministère fédéral du Travail, chargé d'arbitrer la querelle. Ces ouvriers sont en grève depuis hier.

Aux usines de Windsor

Windsor, Ont., 9 (C.P.) — Le Conseil national des relations ouvrières en temps de guerre doit tenter de clarifier la procédure à suivre, en vertu du nouveau code du travail, pour régler le sérieux différend qui a interrompu la production aux usines essentielles de la Ford Motor Company of Canada, à Windsor, Ont. Environ 12,000 membres du local 200 des United Automobile Workers of America (C. I. O.) sont en grève depuis le 2 mai aux usines Ford. C'est la seconde fois qu'ils quittent ainsi le travail depuis moins d'un mois. Ils avaient déjà fait une première grève, du 20 au 29 avril.

Dans l'industrie du cuir

A leur assemblée tenue mercredi dernier, les ouvriers et les ouvrières des différentes manufactures de Montréal dans la chaussure ont réitéré leur demande d'une semaine de vacances payées. Ajoutons que plusieurs manufacturiers ont non seulement accordé des vacances mais qu'ils ont déterminé actuellement la date de ces vacances pour les ouvriers et les ouvrières concernés. A la prochaine assemblée de demain, il sera discuté de nouvelles négociations à l'effet de faire accepter par tous les manufacturiers d'accorder des vacances payées.

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.



Fils de navigateur, le lieutenant-ingénieur J.-L. Bolduc, R.C.N.R., est un vieux loup de mer qui navigue depuis 1918. Il est dans la Marine de guerre depuis le 4 septembre 1939. Son frère, M. Paul Bolduc, fils, professeur à l'École des arts et métiers de Rimouski, était aussi navigateur. (Photo de la Marine).

de JEAN COCTEAU
Billets: BYwater 2444

LA MAISON DE VOS RÊVES...

Vous pourrez un jour habiter la maison de vos rêves, si vous économisez aujourd'hui. Achetez le plus d'Obligations de la Victoire possible; c'est le meilleur moyen d'aider nos soldats et de préparer votre avenir.

National Builders Supply Limited
150 ouest, rue Beaubien, Montréal, CA. 1168

Matériaux de construction et peintures
Albert Hudon, Prés. Cons. d'Adm., M.-L. Roy, Gérant.

CANADA	\$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
Etats-Unis et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

MARDI, 9 MAI 1944

Demain: Frais et averse, beau ensuite.

MAXIMUM et MINIMUM:

Aujourd'hui maximum, 54.
Minimum, 40.
Demain maximum, 50.
Minimum, 40.

BAROMETRE: midi, 30.00.

Chiffres fournis par Mme veuve M.-R. de
Mésle 444 P.-estbrook est adpt 8

M. Henri Bourassa à Québec

Dimanche soir, 21 mai, à 8 heures, au Palais Montcalm, à Québec, aura lieu un grand ralliement auquel M. Henri Bourassa a accepté de porter la parole aux côtés d'André Laurendeau, chef provincial du "Bloc populaire canadien". Le nom des autres orateurs sera bientôt annoncé.

Les observateurs politiques remarquent qu'il y a bien des années que les Québécois ont eu l'heureuse fortune d'entendre le grand orateur dans une assemblée politique à Québec même. On croit que M. Bourassa n'a pas participé à une assemblée politique à Québec, depuis la mémorable assemblée du 5 août 1907, alors qu'une foule de 15,000 personnes environ s'était massée au marché Jacques-Cartier, à St-Roch.

Un unilingue de langue anglaise est-il compétent à ce poste?

Réponse des démissionnaires à la déclaration de M. Page — Il n'est pas question de temps — Ce qui se passerait à Toronto

Les cinq membres du Service de l'information de la Commission des prix qui ont démissionné mercredi dernier ont fait conjointement la déclaration suivante en réponse au communiqué de la Commission: "D'après l'affirmation de M. Page, en présence de cinq représentants du Service de l'information, section française, M. Gordon Farr, unilingue de Toronto, était nommé temporairement pour plusieurs semaines au poste de directeur de la section française, mais il n'est pas question de temps en cette affaire. Si on avait nommé M. Farr pour une heure seulement — et M. Page nous a dit qu'il était pour plusieurs semaines — le cas eût été le même et les démissionnaires auraient été contraints d'agir comme ils l'ont fait.

"La question qui se pose et qui se pose encore, c'est de savoir si un unilingue de langue anglaise est compétent à diriger un service d'information en langue française. Les démissionnaires se demandent, et beaucoup de gens se le demandent avec eux, si un directeur canadien-français et possédant parfaitement les deux langues officielles du pays, l'anglais et le français, serait accepté par le personnel des bureaux de Toronto, du service de l'information."

Fernand GRATON,
Bernard LEBEL,
Henri GRIARD,
Jean MORIN,
Maurice RINFRET

Cette déclaration répond au communiqué suivant, publié il y a quelques jours par la Commission des prix et du commerce à Ottawa: "Les services de M. L.-R. Beaudoin, à titre d'adjoint spécial du directeur du service des renseignements, ont été terminés le 1er mai pour des raisons qui lui ont été expliquées au complet.

"Les démissions de cinq autres membres du personnel de langue française de la succursale de Montréal ont été reçues et acceptées.

"Le rapport voulant que M. Beaudoin soit remplacé par G.-D. Farr, chef du bureau de Toronto, du service des renseignements, est tout à fait inexact. M. Farr était à Montréal pour quelques jours pour aider le travail de la succursale de Montréal qui fut placée sous la direction de L.-D. Daigneault, surintendant des bureaux locaux de la commission jusqu'à ce qu'une personne de langue française possédant les qualités requises soit nommée en remplacement de M. Beaudoin."

La grève de Windsor

Ottawa, 9 (C.P.) — Le Conseil national des relations ouvrières en temps de guerre, qui a eu une séance à huis clos de deux heures ce matin en vue de régler si possible la grève qui sévit aux usines de la Ford Motor Company of Canada, à Windsor, Ont., n'a pas encore réussi à ce qu'il semble à trouver de solution satisfaisante car il a décidé de se réunir de nouveau cet après-midi.

On croit comprendre que Me N. B. Aylesworth, c.r., de Windsor, avocat de la compagnie, et Me J. L. Cohen, c.r., de Toronto, avocat des United Automobile Workers of America (C.I.O.), n'assisteront pas à la séance de cet après-midi mais qu'ils se tiendront à la disposition des membres de la Commission.

Serre-freins tué

La Tuque, 9 (C.P.) — Roland Richard, de Québec, âgé de 34 ans, serre-freins au service du Canadien National, a été tué la nuit dernière alors qu'il tomba d'un convoi de fret.

A l'Engineering Institute

Québec, 9 (D. N. C.). — M. E. D. Gray-Donald a été élu hier soir président de la section de Québec de l'Engineering Institute of Canada, au cours de l'assemblée générale annuelle, tenue à l'Ecole des mines. Il succède à M. René Dupuis dont le terme d'office est terminé.

Camp de prisonniers canadiens en Poméranie

Ottawa, 9. — Le premier camp de prisonniers de guerre entièrement réservé aux Canadiens a été établi récemment à Stargard, en Poméranie, non loin de Stettin. C'est le Stargard 2D, où l'on compte déjà 1,400 Canadiens.

L'homme de confiance est le soldat Arthur Kingston, fait prisonnier à Dieppe. Il a été élu par les prisonniers eux-mêmes, avec l'approbation des autorités militaires allemandes, pour servir d'agent de liaison entre les hommes, le commandant du camp et les visiteurs officiels. Il habite 573 ouest, rue Sandwich, à Windsor, Ontario.

Les prisonniers sont principalement employés en détachements agricoles, dans les environs. Les soins médicaux et dentaires sont signalés comme excellents. Il existe une bibliothèque, mais qui ne compte encore que 100 volumes. Les hommes ont un théâtre, un orchestre, un gramophone; ils organisent des jeux et des sports.

Les vêtements de ces prisonniers canadiens sont en bon état, mais on manque de stock de réserve. La nourriture est médiocre, mais régulièrement complétée par les colis de la Croix-Rouge. La livraison du courrier est assez régulière, et les réponses parviennent dans un délai de quatre mois.

Ce camp n'étant ouvert que depuis le début de l'année, on peut compter que la pénurie de vêtements et de nourriture sera corrigée avec le temps.

L'âge des conscrits anglais

Londres, 9 (C.P.) — Le gouvernement britannique a réduit le minimum d'âge pour les hommes servant dans les forces armées outre-mer de 19 ans à 18 ans, annonce l'agence Reuters.

La police provinciale

Les transactions immobilières de M. Jargaille

Depuis son entrée dans la police — Il offre d'aider lui-même à la préparation d'un relevé à ce sujet, et la commission accepte

Le principal témoin cet avant-midi, à l'enquête de la commission royale sur les activités de la police provinciale de 1936 à 1944, a été M. M. Deschênes, directeur de la circulation provinciale. Le témoin est interrogé par Me Fauteux, procureur de la Couronne. M. Deschênes occupe son poste actuel depuis le 27 décembre 1939.

Les rapports des statistiques, de 1937 à 1942, sont ensuite produits au dossier. Le juge Cannon interroge à son tour le témoin sur certains chiffres contenus dans ces rapports. A la colonne des argentiers récus, le juge fait remarquer à M. Deschênes que pour l'année 1939, la somme de \$10.90 seulement a été perçue, pour toute la province, alors que dans les années subséquentes en 1940 et 1941, par exemple, on voit qu'un montant de \$330,000 est inscrit. Le témoin ne peut donner aucune explication précise au sujet de cette différence dans les sommes. Les chiffres de 1939 ont été compilés à partir des dossiers de la police provinciale, à Québec. Il faut croire, ajoute le juge, que les rapports du percepteur n'ont pas tous été remis à la Sûreté. Le juge Cannon demande alors à Me Fauteux de prendre les dispositions nécessaires pour éclaircir cette question.

La question des dépenses de voyages des agents de la circulation est ensuite abordée.

— Quel contrôle avez-vous sur les dépenses de voyages des policiers? — Aucun. Les policiers reçoivent 84 par jour pour leurs dépenses. Deux dollars leur sont alloués pour le coucher, et ce qui reste est employé pour leurs repas. Cette somme n'est cependant pas dépensée tous les jours.

Le témoin produit aussi une liste inéquitable l'échelle des salaires des agents, ainsi que leurs heures de travail.

Un autre témoin, M. A. Lacombe, directeur de la circulation provinciale pour la division de Montréal, est appelé dans la boîte. M. Lacombe produit aussi des formulaires de plaintes, relatives aux accidents, aux infractions à la vitesse et autres offenses diverses.

Le juge demande au témoin s'il y aurait possibilité de réglementer les heures de circulation des véhicules lourds sur les routes, afin de décongestionner la circulation aux heures d'affluence. M. Lacombe répond qu'il y a impossibilité d'imposer une telle réglementation. Les marchandises qui sont livrées par camion doivent être rendues à destination pour une certaine heure. La seule chose qui pourrait se faire, serait d'exercer une certaine surveillance. Le juge fait aussi remarquer que dans les endroits où se fait la coupe du bois, d'immenses réserves de bois sont entassées en bordure de la route, c'est là un danger public auquel il faut remédier.

M. H. Larue, assistant-registrateur pour la division de Montréal, est le témoin suivant. M. Fauteux demande au témoin de faire un relevé complet de toutes les transactions immobilières faites par le directeur-adjoint de la Sûreté provinciale, depuis son entrée dans la police, soit 1926. M. Louis Jargaille se lève et offre à la commission de l'aider dans ce travail en fournissant à M. Larue toutes les informations nécessaires pour hâter et faciliter ces recherches. La Cour se rend à cette demande.

Le tribunal ajourne à 2 h. 30 cet après-midi.

Mouvements de troupes allemandes

Londres, 9 (C.P.-Reuters). — Des mouvements de troupes allemandes intensifs ont été observés dans l'ouest de l'Autriche depuis hier, d'après un correspondant de Berne.

Citant des rapports de la frontière austro-suisse, il dit que les informations que l'on peut obtenir laissent entendre que la majorité de ces formations ont été transportées par route ou voie ferrée.

Aéroports français pilonnés

Londres, 9 (A.P.) — Les bombardiers de la 9e armée aérienne états-unienne s'en sont pris à la France et à la Belgique hier. Ils ont attaqué les cours de triage de Liège, en Belgique, de Thionville, en France, ainsi qu'à Metz.

Ils ont également bombardé un aéroport à Saint-Dizier, à l'ouest de Nancy, d'autres à Saint-Trond, au nord-ouest de Florence, près de la frontière française.

La Pologne d'après-guerre

Avec l'armée polonaise sur le front ukrainien, 9 (A.P.) — Des soldats polonais combattant avec l'armée russe, ont dit au professeur Oscar Lange, de l'Université de Chicago, qu'ils veulent une Pologne démocratique après la guerre.

Le professeur Lange s'est rendu en Russie avec le P. Stanislas Orlemanski, prêtre polono-états-unien de Springfield, Massachusetts.

Pas de sabotage dans cet incendie

Le ministre de la Justice, M. Louis St-Laurent, a déclaré hier aux Communes qu'une enquête tenue par la Gendarmerie royale du Canada n'a révélé aucune indication de sabotage au sujet du violent incendie de vendredi, dans un vaste entrepôt de la Canadian Steamship Lines, Limited, dans le port de Montréal.

Jean-Paul Desloges tué à Alger

Ce jeune héros de l'air du Canada français avait déjà été blessé à deux reprises auparavant — Inspecteur en chef à St-Hubert puis directeur des opérations de défense en Gaspésie

Ottawa, 9 (C.P.) — Le chef d'escadron canadien-français, Jean-Paul Desloges, a été tué dans un accident d'aviation à Alger, près de Rabat. Il était âgé de 31 ans. Il était attaché de l'aviation à la mission canadienne à Alger, sous les ordres du major-général Georges P. Vanier, représentant du Canada au Comité français de libération nationale.

Il était né à Hull et sa femme et ses enfants demeurent à Ottawa. Il reçut son éducation à l'Université d'Ottawa. Il servit dans le R.C.M.P. pendant trois ans. En 1937, il entra dans l'aviation. Il partit pour l'Europe au début de l'année 1940 et il prit part à la bataille d'Angleterre. Deux fois, il fut descendu mais il put revenir au Canada pour devenir instructeur en chef au camp d'aviation de Saint-Hubert. Enfin, avant son départ pour Alger, on lui avait confié la direction des opérations de défense dans la région de Gaspésie.

Au cours de la présente guerre, Desloges avait déjà été blessé deux fois sérieusement, dans l'air.

Les dépêches venant d'outre-mer donnent peu de détails sur l'accident qui lui a coûté la vie. Il visitait les écoles de l'aviation française avec le Lt-col. Maurice Forget de Montréal, attaché militaire à Alger. Desloges est la seule victime. Il a été inhumé aujourd'hui à Casablanca.

N.D.L.R. — Le chef d'escadron Desloges avait fait sa première inspection de la Gaspésie, l'été dernier, concurrentement avec la première inspection des défenses côtières de la région faite à l'époque par le brigadier Edmond Blais, commandant du district militaire no 5, accompagné d'un groupe de journalistes.

Succès diplomatique des Alliés

Le Portugal consent à réduire de 60 pour cent ses envois de wolfram au Reich

Lisbonne, 9 (A.P.) — Les efforts des Etats-Unis et de l'Angleterre afin d'arrêter le flot de matériaux stratégiques des pays neutres vers l'Allemagne semblent avoir abouti. Un accord a été fait avec le Portugal, accord stipulant que celui-ci réduira ses envois à l'Allemagne.

D'après cet accord américain-anglo-portugais, ce dernier pays consent à réduire de 60% ses envois de wolfram au Reich. Le Portugal produit trois fois plus de wolfram que l'Espagne. En 1943, il a exporté pour un total de \$34 millions.

Environ 70,000 mineurs sont employés à l'extraction du wolfram et plusieurs seraient privés de travail si la production était trop réduite.

Un mort et un blessé dans une explosion

Ottawa, 9 (C.P.) — Le département des Munitions a annoncé que de bonne heure ce matin un homme a été tué et un autre blessé lors d'une explosion aux usines de munitions de Cherrier, P.Q. La victime est M. Charles Michael Farrell, âgé de 33 ans, et célibataire, de Verdun.

M. Edouard Legarde, âgé de 38 ans, célibataire également, est gravement blessé à un œil et à un bras. On l'a transporté dans un hôpital de Montréal.

M. Mitchell à Philadelphie

Ottawa, 9 (A.P.) — M. Mitchell, ministre du Travail, est parti aujourd'hui pour Philadelphie, où il doit prendre part à la convention du bureau international du travail.

Mgr J.-A. Charest, premier chapelain de l'aviation

Ottawa, 9 (C.P.) — Mgr J.-E.-V. Charest, P.D., d'Ottawa, assistant de S. E. Mgr Nelligan, ordinaire catholique des trois forces armées canadiennes, a été nommé, aujourd'hui, directeur des services de chapelain de l'Aviation royale canadienne. Ce poste était assumé jusqu'ici par Mgr Nelligan, commodore de l'air et évêque de Pembroke, Ont., qui continuera à servir de conseiller sur tous les problèmes regardant les aviateurs catholiques.

Le successeur de Mgr Nelligan comme directeur des services de chapelain de la marine n'a pas encore été désigné.

Confiserie incendiée à Québec

Québec, 9 (D. N. C.). — La confiserie de Verdun Limited, 230, rue Ste-Hélène, a été considérablement endommagée par un incendie qui a nécessité trois alarmes, hier après-midi.

Le feu a éclaté au troisième étage de cette construction considérable, vers trois heures et demie. Les flammes, allumées par ce que l'on croit être une explosion, se répandirent à tout l'étage avec une rapidité étonnante.

La Conférence impériale

La future Société des Nations

A la conférence impériale — La représentation dans la Société

Londres, 9 (C.P.) — Les premiers ministres du Commonwealth ont tourné aujourd'hui leur attention vers la structure de la future paix et après la discussion de divers projets, ils ont parlé de projets économiques et d'arrangements commerciaux pour l'après-guerre.

En l'absence de conseillers économiques experts, les quatre chefs et le premier ministre Churchill, parlant hier de matières économiques et financières, ont discuté uniquement de grandes lignes, telles que la stabilisation monétaire, les restrictions du commerce et les prêts internationaux à long terme.

L'on s'attend à ce que le secrétaire Anthony Eden assiste aux délibérations aujourd'hui. L'on discutera de l'organisme qui doit remplacer la Société des Nations.

L'on sait que le gouvernement britannique a donné une importance considérable à ce problème et l'on s'attend à ce que les discussions soient animées. Les premiers ministres et le gouvernement britannique ont des idées sur la question.

Le premier ministre King, du Canada, s'est fait le champion du principe qui veut que, dans la Société des Nations, les pays qui sont intéressés à un problème soient ceux qui aient le gros mot à dire, plutôt que ce que l'on faisait dans la défunte Société, à savoir que les représentants avaient voix égale.

Le Canada, par exemple, est en mesure de faire entendre sa voix sur les questions qui ont trait à l'Arctique. En même temps, le Canada et les autres Dominions désirent le plus d'influence possible pour les petites nations.

Le premier ministre Curtin, d'Australie, et le premier ministre Fraser, de Nouvelle-Zélande, ont dit qu'ils considéraient la plus grande responsabilité aux nations qui possèdent de grandes ressources, mais ils désirent une large part dans les questions du Pacifique.

L'on annonce que les premiers ministres King et Smuts ont accepté l'invitation de la ville de Derby qui les recevra comme citoyens honoraires.

Jean Dansereau

Notre pianiste canadien est toujours un grand artiste

L'opéra du Majesty's a enlevé beaucoup d'auditeurs au récital donné hier soir au Plateau par M. Jean Dansereau, car il y avait des troupes dans l'assistance et un grand nombre d'habitants étaient à la rue Guy plutôt qu'au Parc LaFontaine.

Cela n'a d'ailleurs pas empêché M. Dansereau d'être accueilli comme il le méritait, triomphalement, et il a joué un programme du plus haut intérêt de façon à ne pas faire regretter qu'il n'est pas un nom allemand ou russe. Car je n'en démontre pas: ce n'est pas la valeur personnelle d'un virtuose qui attire, mais la manie que nous avons de l'admirer, notre faveur qu'aux étrangers, faisant éclater la vérité du proverbe qui veut que "Nul n'est prophète en son pays".

J'ai vu Moritz Rosenthal, pianiste soliste d'un solide réputation et du plus haut mérite, se faire acclamer par un énorme auditoire quand, ayant à prendre un train, il s'était débarrassé en une heure d'un programme de plus d'une heure et demie. Celui de chez nous qui se permettrait une semblable frasque serait arrêté par la police pour obtention d'argent sous faux prétexte. Mais lui.....

Et revenons à Jean Dansereau. Les traditionnalistes les plus diehard, s'il s'en trouvait au Plateau hier soir, n'ont certes trouvé rien à redire à la présentation qu'il a faite d'une Sonate en Ut de Mozart (le programme n'en indiquait pas le numéro). L'œuvre demandée, comme toutes celles de Mozart, de l'esprit et, dans son mouvement lent, une tendresse un peu à fleur de peau, mais si la tradition de Mozart est perdue sans rémission, il existe quand même — comme c'est le cas pour Beethoven — des traditions respectables qui n'excluent pourtant pas la subjectivité de l'interprète; il suffit qu'on sente que Mozart est Mozart pour qu'on admette la justesse parfaite d'une interprétation. Tout virtuose qui veut voir de la profondeur ou qui s'efforce à la broderie purement superficielle passe à côté du but et sacrifie Mozart. De ce qu'en a dit Jean Dansereau, j'ai été satisfait et je ne me vante aucunement en croyant que j'ai eu autant raison que les autres.

J'ai moins goûté le Carnaval de Schumann peut-être parce qu'il y faut une glose qui nous ramènerait à la mentalité du 1830 allemand, mais en revanche les six œuvres de Chopin m'ont enchanté, d'abord parce que le choix sortait des sentiers ou piétinait tous les autres pianistes — deux fois en trois jours le Scherzo en si mineur, c'a été il y a deux semaines, un accroc à l'imagination; — puis parce que le pianiste n'y a cherché ni la fausse sentimentalité, ni l'éclat d'une virtuosité qui existe toujours chez Chopin, mais qui ne doit demeurer que ce qu'il a voulu qu'elle soit: un moyen et jamais un but.

La dernière partie du programme comprenait Reflets dans l'Eau et l'on sait comment Jean Dansereau sait manier l'impressionnisme de Debussy, et quatre œuvres de Villa-Lobos et de Francisco Mignone qu'il a rapportées du Brésil. Si le Nocturne de Villa-Lobos est d'inspiration un peu floue, O Sim et O chicote do dia-

binhs, œuvres folkloriques du même compositeur, sont très attachants. Quant à Congada de Mignone, c'est un chef-d'œuvre de tendresse retenue.

Les rappels ont été nombreux. Il y a bien eu les inévitables Valses de Chopin qui étaient ses cartes de visite en remerciements pour ces desmes de la Haute parissienne, mais il y eut aussi une Danse espagnole d'Albéniz, encore un nouveau pour nous, et Minstrels de Debussy; et ce fut fort beau.

Frédéric PELLETIER

L'emprunt de la Victoire

La population du pays aura acheté, d'ici ce soir, pour plus de \$900 millions d'obligations — La province de Québec se rapproche de son objectif avec un total de \$240,058,550 ou 73.19 p.c. — L'île de Montréal s'est inscrite pour \$174,268,850, soit 67.80 p.c. — La ville de Westmount en tête des municipalités insulaires

La province de Québec se rapproche de plus en plus de son objectif de \$928,000,000 à mesure que progresse la campagne du Vie emprunt de la victoire. Au cours de la journée d'hier, elle a recueilli un montant de \$13,321,800 pour porter à \$240,058,550 le total des ventes à date. Ceci représente 73.19% de l'objectif.

L'île de Montréal a fait sa large part en fournissant un montant de \$9,603,050 pour porter à \$174,268,850 le total des montants souscrits dans cette région depuis le début de la campagne. L'île de Montréal a atteint 67.80% de son objectif de \$257,000,000.

Il ne faut cependant pas oublier que ces chiffres sont basés sur les objectifs minima, représentant la part du Québec dans l'objectif minimum de \$1,200,000,000 pour l'ensemble du pays. Il faudra redoubler d'activité si l'on veut atteindre et même dépasser les résultats du Vie emprunt alors que la province de Québec avait souscrit 123% de son objectif qui était alors le même.

Le Comité national des finances de guerre, à Montréal, nous informait, à midi, que la ville de Westmount était la première de la région métropolitaine à dépasser des aujourd'hui, son objectif.

Voici le pourcentage des souscriptions enregistrées à date grâce à la sollicitation faite auprès des employés et du public en général dans les principaux centres de la province:

Lévis-Lauzon 128.02; Granby 122.62; Drummondville 119.85; St-Hyacinthe 112.88; St-Jean 110.18; Valleyfield 108.22; Sorel 106.64; Shawinigan 99.52; Sherbrooke 97.69; Hull 87.29; Noranda-Rouyn 82.71; Chicoutimi 80.49; les Trois-Rivières 72.98.

Dans des dépêches de la Canadian Press, les quartiers généraux du Comité national des finances de guerre, à Ottawa, annoncent que d'ici ce soir, la population canadienne aura souscrit plus de \$900 millions, c'est-à-dire les trois quarts de son objectif de \$1,200,000,000.

La campagne du Vie emprunt se poursuit depuis le 24 avril par se clore officiellement samedi soir prochain. A date, les trois forces armées ont dépassé leur quota, le personnel de la marine ayant souscrit \$4,425,250, celui de l'armée \$20,844,800 et celui de l'aviation \$13,782,650. Le fanion d'honneur de l'emprunt a été remis hier à chacun des trois services. La marine a obtenu un pourcentage de 121%, l'armée, de 150% et l'aviation, de 131%.

La province d'Ontario s'est inscrite, à date, pour un montant total de \$679,437, contre \$648,572 au même moment de la campagne lors du Vie emprunt.

La Nouvelle-Ecosse a atteint le chiffre de \$28,205,000 sur un quota provincial de \$34,500,000.

Voici une nouvelle liste de groupes d'employés qui ont mérité, pour leurs compagnies, les fanions du Vie emprunt:

a) Le fanion "V" 3 étoiles aux compagnies dont 90 p.c. des employés ont souscrit 15 p.c. de leur salaire mensuel):

b) A l'extérieur: Malartic Gold Fields Ltd., Hale, P.Q., \$300,000; East Malartic Mines Ltd., Norrie, P.Q., \$250,000; Magloire Cauchon Ltée, Québec, \$25,000.

binhs, œuvres folkloriques du même compositeur, sont très attachants. Quant à Congada de Mignone, c'est un chef-d'œuvre de tendresse retenue.

Les rappels ont été nombreux. Il y a bien eu les inévitables Valses de Chopin qui étaient ses cartes de visite en remerciements pour ces desmes de la Haute parissienne, mais il y eut aussi une Danse espagnole d'Albéniz, encore un nouveau pour nous, et Minstrels de Debussy; et ce fut fort beau.

Frédéric PELLETIER

Jubilé d'argent de M. E. Lépine, P.S.S.

Le jubilé d'argent sacerdotal de M. Emile Lépine, P.S.S., supérieur du Collège de Montréal, aura lieu le 22 mai à l'occasion de la réunion annuelle des anciens du collège.

En plus des cérémonies habituelles, les confrères de classe de M. Lépine s'associeront à lui dans un témoignage d'hommage particulier. Une messe sera célébrée le matin. Dans l'après-midi, aura lieu la réunion annuelle des anciens et la journée se terminera par le traditionnel dîner.

Ordonné prêtre le 10 août 1919, M. Lépine fut successivement économiste du collège Grasset et aumônier de l'Hôtel-Dieu avant d'occuper son poste actuel au Collège de Montréal. Il naquit à Montréal le 6 février 1896 et fit ses études primaires à l'école Saint-Louis, parois-

Canadian Wright Ltd, British Aeroplan Engine Ltd, Can Printing & Lithographing Co. Ltd, Dominion Electric Protection Co., Grover Mills Ltd, International Harvester Co. Ltd, McColl Frontenac Oil Co. Ltd, Order Dept.

b) Le fanion "V" (pour les compagnies dont 90% des employés souscrivent 12% de leur salaire mensuel):

Mongeau & Robert Ltée, Ritz-Carlton Hotel Co. Ltd, The Steel Company of Canada Ltd, Strachan Brothers Ltd.

c) Le certificat d'honneur (pour les compagnies dont 75% des employés souscrivent 12% de leur salaire mensuel):

Canadian Ingersoll-Rand Co. Ltd, Consolidated Lithograph Mfg Co. Ltd, Gelco Furniture Mfg Co., Hele Bros. Ltd, Inspection Board of U. K. & Canada, Shell Division, Accessories Ltd, Inspection Board of U. K. & Canada, Fuze Division, E. A. Mahon Ltd, Knit Craft Mills Ltd, Pharmacie Montréal, Progress Brand Clothes Inc., Richstone Bakeries Ltd, Zeller's Ltd.

Les employés du Pacifique Canadien ont atteint 80 pour cent de leur objectif dans la présente campagne du sixième emprunt de la victoire. En effet, ils ont acheté pour \$5,425,150 d'obligations de la victoire à date, ce qui se rapproche sensiblement de l'objectif de \$7,000,000 qu'on leur a fixé. Sur 77,000 employés — ceux des services ferroviaires, des lignes aériennes et des messageries — 51,614 ont déjà souscrit, et ces chiffres ne font pas mention des résultats des dernières vingt-quatre heures. On s'attend à ce que l'objectif fixé soit atteint d'une journée à l'autre, pour être ensuite dépassé par une large mesure.

Si l'on ajoute aux \$5,425,150 souscrits par les employés la somme de \$17,500,000 d'obligations de la victoire achetées par la compagnie elle-même, cela forme un grand total de \$22,925,150.

457 soldats du district militaire no 4 ont hier acheté pour \$100,250 d'obligations du 6e Emprunt de la Victoire, portant le grand total de souscriptions pour tout le district à \$1,100,750, soit 143 p.c. de l'objectif.

En tête des unités du district militaire no 4 est le centre d'instruction militaire de Saint-Jérôme qui a souscrit déjà 495 p.c. de son objectif. Le Détachement de recrutement de l'emprunt vient en second avec 428 p.c. de son quota souscrit, suivi du personnel A et T de l'Armée de réserve avec 368 p.c.

Voici une nouvelle liste de grosses souscriptions dans les noms spéciaux:



Mardi, 9 mai 1944

Programmes spéciaux

A RADIO-CANADA:
4.45 p.m. ARTISTES DE DEMAIN. — Les artistes de Radio-Canada vous offrent une sélection de leurs œuvres de Milotti, de Scarlatti, de Schumann, etc. Elle est la fille de M. Georges Dufrenoy, senior, ancien directeur de Radio-Canada à Montréal. Mlle Dufrenoy, chanteuse, a la Sora, Milotti, La Violette, Scarlatti, Phyllis has such charming graces, Anthony Young, The Lotus, Schumann, Ros-

Sommaire des postes locaux

CFB-690 kilocycles	CFB-690 kilocycles	CFB-690 kilocycles
6.00 John et Judy.	6.00 John et Judy.	6.00 John et Judy.
6.15 Radio-journal.	6.15 Radio-journal.	6.15 Radio-journal.
6.30 L'Amérique et la guerre.	6.30 L'Amérique et la guerre.	6.30 L'Amérique et la guerre.
6.45 Musique.	6.45 Musique.	6.45 Musique.
7.00 Un homme et son péché.	7.00 Un homme et son péché.	7.00 Un homme et son péché.
7.15 Métropole.	7.15 Métropole.	7.15 Métropole.
7.30 Nouvelles.	7.30 Nouvelles.	7.30 Nouvelles.
7.45 Colette et Roland.	7.45 Colette et Roland.	7.45 Colette et Roland.
7.55 L'emprunt de la Victoire.	7.55 L'emprunt de la Victoire.	7.55 L'emprunt de la Victoire.
8.00 Concert.	8.00 Concert.	8.00 Concert.
10.00 Radio-journal.	10.00 Radio-journal.	10.00 Radio-journal.
10.15 Hystérie de l'enfance.	10.15 Hystérie de l'enfance.	10.15 Hystérie de l'enfance.
10.30 Radio-journal.	10.30 Radio-journal.	10.30 Radio-journal.
11.00 Musique de danse.	11.00 Musique de danse.	11.00 Musique de danse.
11.15 Musique.	11.15 Musique.	11.15 Musique.
11.30 Nouvelles.	11.30 Nouvelles.	11.30 Nouvelles.

Mercredi, 10 mai 1944

Sommaire des postes locaux

CFB-690 kilocycles	CFB-690 kilocycles	CFB-690 kilocycles
7.30 Nouvelles et musique.	7.30 Nouvelles et musique.	7.30 Nouvelles et musique.
8.00 Pot-pourri musical.	8.00 Pot-pourri musical.	8.00 Pot-pourri musical.
8.15 Musique.	8.15 Musique.	8.15 Musique.
9.00 Les chansons que vous aimez.	9.00 Les chansons que vous aimez.	9.00 Les chansons que vous aimez.
9.15 Mélodies.	9.15 Mélodies.	9.15 Mélodies.
9.30 Nouvelles.	9.30 Nouvelles.	9.30 Nouvelles.
10.00 Chez Rose.	10.00 Chez Rose.	10.00 Chez Rose.
10.15 Courrier de confiance.	10.15 Courrier de confiance.	10.15 Courrier de confiance.
10.30 Vie de famille.	10.30 Vie de famille.	10.30 Vie de famille.
10.45 Pierre Guérin.	10.45 Pierre Guérin.	10.45 Pierre Guérin.
11.00 Grand Ranz.	11.00 Grand Ranz.	11.00 Grand Ranz.
11.15 Musique de danse.	11.15 Musique de danse.	11.15 Musique de danse.
11.30 Nouvelles.	11.30 Nouvelles.	11.30 Nouvelles.
12.00 Signal-réveil.	12.00 Signal-réveil.	12.00 Signal-réveil.
12.15 Signal-réveil.	12.15 Signal-réveil.	12.15 Signal-réveil.
12.30 Signal-réveil.	12.30 Signal-réveil.	12.30 Signal-réveil.
12.45 Signal-réveil.	12.45 Signal-réveil.	12.45 Signal-réveil.
1.00 Rue Principale.	1.00 Rue Principale.	1.00 Rue Principale.
1.15 Vers le soleil.	1.15 Vers le soleil.	1.15 Vers le soleil.
1.30 Le moulin de la chanson.	1.30 Le moulin de la chanson.	1.30 Le moulin de la chanson.
2.00 La femme, aujourd'hui.	2.00 La femme, aujourd'hui.	2.00 La femme, aujourd'hui.
2.15 Chansonnettes.	2.15 Chansonnettes.	2.15 Chansonnettes.
2.30 Music-hall.	2.30 Music-hall.	2.30 Music-hall.
3.00 Pétition des malades.	3.00 Pétition des malades.	3.00 Pétition des malades.
3.30 Nouvelles.	3.30 Nouvelles.	3.30 Nouvelles.
3.45 Chiffre d'œuvre de la musique.	3.45 Chiffre d'œuvre de la musique.	3.45 Chiffre d'œuvre de la musique.
4.00 Récital de chant.	4.00 Récital de chant.	4.00 Récital de chant.
4.15 Musique.	4.15 Musique.	4.15 Musique.
4.30 Orch. à cordes.	4.30 Orch. à cordes.	4.30 Orch. à cordes.
5.00 Heure du thé.	5.00 Heure du thé.	5.00 Heure du thé.
5.15 Causette.	5.15 Causette.	5.15 Causette.
5.30 La Bourde.	5.30 La Bourde.	5.30 La Bourde.
6.00 La radio ce soir.	6.00 La radio ce soir.	6.00 La radio ce soir.
6.15 Internette.	6.15 Internette.	6.15 Internette.
6.30 Radio-journal.	6.30 Radio-journal.	6.30 Radio-journal.
6.45 Entre les lignes.	6.45 Entre les lignes.	6.45 Entre les lignes.
6.55 Mélodies du soir.	6.55 Mélodies du soir.	6.55 Mélodies du soir.
7.00 Un homme et son péché.	7.00 Un homme et son péché.	7.00 Un homme et son péché.
7.15 Métropole.	7.15 Métropole.	7.15 Métropole.
7.30 Colette et Roland.	7.30 Colette et Roland.	7.30 Colette et Roland.
7.45 La fiancée du commandant.	7.45 La fiancée du commandant.	7.45 La fiancée du commandant.
7.55 L'emprunt de la Victoire.	7.55 L'emprunt de la Victoire.	7.55 L'emprunt de la Victoire.
8.00 Musique de l'aviation.	8.00 Musique de l'aviation.	8.00 Musique de l'aviation.
8.30 La chanson de ma vie.	8.30 La chanson de ma vie.	8.30 La chanson de ma vie.
9.00 Radio-théâtre: l'homme du Niger.	9.00 Radio-théâtre: l'homme du Niger.	9.00 Radio-théâtre: l'homme du Niger.
10.00 Radio-journal.	10.00 Radio-journal.	10.00 Radio-journal.
10.15 Causette.	10.15 Causette.	10.15 Causette.
10.30 Chiffre d'œuvre du piano.	10.30 Chiffre d'œuvre du piano.	10.30 Chiffre d'œuvre du piano.
11.00 Musique de danse.	11.00 Musique de danse.	11.00 Musique de danse.
11.15 Musique.	11.15 Musique.	11.15 Musique.
11.30 Nouvelles.	11.30 Nouvelles.	11.30 Nouvelles.

Feuilleton du "Devoir"

La belle et la bête

par MARIO DONAL

60. (Suite)

La jeune étrangère avait su se rendre si sympathique à tous que la nouvelle fut joyeusement accueillie.

Si quelques esprits grincheux représentèrent que c'était un rêve d'or pour la famille dépourvue de fortune, leurs objections venimeuses n'eurent pas d'écho.

Mais le lendemain, la curiosité dépassa toute mesure. Mme Arri-man était partie pour Londres par le premier train, et lord O'Brian, accompagné du Dr Faroll et de son fidèle Jojo, allait passer deux mois dans les Pyrénées françaises.

"Un si long voyage, dans son état", plaignaient les gens du bourg.

XXI

On entra en mars et le temps devenait exceptionnellement doux. Ghislaine, Mme Pawell, Mme Faroll et les enfants faisaient de longues promenades et profitaient des premières tiédeurs du soleil.

— J'ai une lettre de Philippe, dit un jour Mme Pawell. Les chers voyageurs vont nous revenir dans une semaine au plus tard. Mon frère nous charge de presser l'entrepreneur des terrassements que l'hiver a interrompus. Il voudrait que la première pierre fût posée le jeu-

di de Pâques. Or, Pâques est précocée, cette année; la bénédiction de la future cité serait pour le 30 mars. Nous irons là-bas tantôt, voulez-vous?

La proposition réjouit toute la bande. On partirait après déjeuner. — Lisez, chère enfant, dit Mme Pawell à Ghislaine. La lettre vous est destinée autant qu'à moi.

A chaque ligne, en effet, se trouvaient des effusions délicates, délicieuses trouvailles d'un cœur épris et tendrement reconnaissant. Philippe tenait à jour, pour la chère fiancée, un journal de sa vie dans les montagnes de France. Il le lui communiquait quand elle serait lady O'Brian. Il dessinait pour elle les plus beaux sites. Elle en composerait un album dont le souvenir lui serait doux. G. Faroll était un ami parfait; il en parlait en des termes qui mettaient une joie exquise sur le beau visage de la mère et rendaient plus rose la jolie Raymond.

Le traitement suivait son cours. Les douces amées ne le trouvaient pas mieux; elles ne remar-

L'AIGLE DES MERS



Voici une scène de "L'Aigle des Mers", qui met en vedette Errol Flynn. Ce film est à l'affiche du cinéma Orpheum pour une deuxième semaine.

La vaillance des infirmières russes

Les cœurs bien nés, les âmes nobles reconnaissent, même à l'ennemi, sa valeur. Que les théories d'une nation nous paraissent fausses, qu'elles nous déplaisent, très bien, mais lorsque cette nation sait manifester un courage héroïque dans des circonstances tragiques, nous ne pouvons que l'admirer.

C'est actuellement le cas de la Russie.

Le feu sacré du patriotisme anime ces millions de Russes qui ont combattu avec acharnement et combattent encore farouchement l'ennemi nazi. On a vanté partout l'héroïsme de ces hommes et de ces femmes qui n'ont reculé devant aucun sacrifice pour protéger leurs enfants, leurs biens, contre l'envahisseur.

La Princesse présente, cette semaine, un film sur l'héroïsme des femmes russes: "Three Russian Girls". C'est l'épopée d'un groupe d'infirmières volontaires, de jeunes Russes, qui ont répondu à l'appel de la patrie lors de la poussée des Nazis vers Leningrad en 1941. Les circonstances étaient particulièrement tragiques et chacun avait conscience de l'importance de sa mission. Ces trois jeunes filles n'hésitent pas à se dévouer pour aller soigner les blessés au front même.

Cette réalisation de Gregor Rabynovitch présente quelques points intéressants, mais il y a plusieurs négligences vraiment inconcevables. Si on a voulu faire de "Three Russian Girls" un film de valeur, pourquoi n'avoir pas soigné les détails? Les opérations militaires du film, les attaques, contre-attaques, retraites, sentent le montage à plein air. On a l'impression de se trouver constamment en face d'un décor.

Un réalisateur habile aurait su glisser avec art quelques scènes d'envieillance. Les Russes ont livré tant de combats épiques dans ce secteur. Nous nous attendions à quelque chose de grand. Au contraire on s'est servi de vieilles formules.

Il n'est qu'un passage réellement appréciable du point de vue cinématographique. C'est la scène du franc-tireur allemand, caché dans les branches d'un arbre qui, prêt à tirer, suit, dans le viseur de sa mitrailleuse, la silhouette de la petite infirmière Tamara. Pour un moment le spectateur retient son souffle. Elle est si délicate, si gracieuse dans ses mouvements sur ses skis.

Comme une biche traquée, elle hésite un moment, s'arrête, écoute. Tout est silence. Elle s'élance à nouveau. Le Nazi ne la perd pas de vue.

Le rôle de Tamara est bien rendu par Mimi Forsythe. Anna Sten, le commandant de la petite troupe, porte le nom de Natasha, Cathy Frye, jeune actrice plait beaucoup dans la manière de traiter le vieux militaire blessé.

La où il y a des femmes, il y a de l'amour. Il fallait donc qu'un

Kent Smith, déguisé en pilote d'expertise américain en Russie aille se faire blesser là-bas pour ébranler le cœur de Natasha et de Tamara. Le second film à l'affiche est "The Whistler". C'est une tentative assez peu réussie d'étude psychologique, un vrai fiasco.

JEAN-J. MERCIER

Le gouverneur général et les Concerts symphoniques

Dans son message de félicitations à la Société des concerts symphoniques, S. Ex. le gouverneur général du Canada déclare: "... la princesse Alice et moi, avons eu maintes fois le plaisir intense d'écouter les concerts donnés par les Concerts symphoniques de Montréal. Peu à peu l'orchestre s'est étendu jusqu'à devenir un triomphe de magnificence et sa renommée s'est propagée bien au delà de l'endroit même où il débute il y a dix ans..."

Le dixième anniversaire de la Société des concerts symphoniques de Montréal est une preuve irréfutable de la popularité et du succès de la musique dans la métropole du Canada. Les progrès accomplis en l'espace de dix ans ont justifié amplement la foi et l'enthousiasme des ouvriers de la première heure qui lancèrent une des initiatives qui font le plus honneur à notre population.

Maître Désiré Defauw a préparé un programme musical de qualité et d'intérêt exceptionnels. Des artistes de renommée mondiale participent à ce gala qui aura lieu les 16, 19 et 24 mai prochains. Le célèbre violoncelliste Gregor Piatigorsky, un des pianistes les plus aimés du public montréalais, Rudolf Serkin, Mme Eleanor Steber et Mack Harrell tous deux du Metropolitan Opera et bien connus ici pour leur participation fréquente aux festivals des années passées.

Son Honneur le maire de Montréal, le secrétaire de la province, M. Hector Perrier, présideront la première soirée.

"Les Flavius" à l'Assomption

La tragédie du R. P. G. Longhaye, S.J., "Les Flavius" sera présentée demain soir au collège de l'Assomption, à l'occasion de la fête du supérieur du collège. La représentation commencera à 8 h.

"Orphée" de Jean Cocteau

C'est demain soir, le mercredi, 9 mai, que sera présentée la célèbre pièce de Jean Cocteau, "Orphée", à l'Auditorium du collège Saint-Laurent. Ce petit chef-d'œuvre sera en outre donné dans la mise en scène que Jean Cocteau a lui-même préparée avec Georges Pitoëff, lors de la création d'"Orphée" au théâtre des Mathurins à Paris. C'est, sans aucun doute, la seule chance que nous aurons à Montréal de voir cette pièce de théâtre d'avant-garde.

"Marius", jeudi soir

C'est jeudi soir prochain que l'Equipe, troupe dirigée par Pierre Dagenais, donnera la première représentation de "Marius" de Marcel Pagnol. Les autres représentations auront lieu les 13, 14 et 15 mai. "Marius" est une pièce qui a été soigneusement préparée et nul doute que l'Equipe saura jouer à merveille ce chef-d'œuvre de Pagnol.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphonez au service du tirage: BLAIR 3361; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Concert à l'Université

Programme de musique française et russe d'une présentation superbe

Le concert d'orchestre donné par la section artistique de l'Association des Etudiants à l'Université a eu lieu vendredi devant une salle pleine ou naturellement dominée par les jeunes. Le programme, au rebours de celui de l'inauguration qui avait produit pas mal de critiques, mettait cette fois-ci la musique française à l'honneur, avec un Russe.

C'est un peu à la façon d'un triptyque que se présentait la première partie. Honegger — il est Suisse mais appartient à la musique française — était représenté par sa *Tempête*, œuvre, je crois bien nouvelle en Amérique. Debussy par l'*Après-midi d'un Faune*, Gabriel Fauré par des extraits de la musique de scène qu'il a écrite — ne pas confondre avec l'opéra de Debussy — pour le *Pelléas* et *Mélisande* de Maeterlinck; musique plus que réaliste qui évoque presque la peinture de Dali; musique d'un impressionnisme tel que Debussy seul a pu le rendre visible à l'oreille et à la pensée; musique intime de Fauré dont la retenue, la pudeur, ne pouvait venir que du seul grand seigneur des temps modernes avec Mendelssohn et encore plus humainement hautain que lui.

La *Tempête* a surpris, déroute, et n'a été accueillie qu'avec réserve. Cela se comprend parce qu'elle est intensément personnelle et arythmique; mais cela ne devrait pas surprendre ceux qui connaissent son *Roi David* par exemple. Mais une *Tempête* n'est jamais agréable; plus elle est terrible, plus elle est belle parce qu'elle est vraie. Dans l'*ouverture de Guillaume Tell*, dans la *Symphonie pastorale*, il y a un orage, mais pas une *Tempête*.

Quant à Fauré, même s'il écrit pour le grand orchestre, il écrit de la musique de chambre, en ce sens que seuls les délicats peuvent l'admirer et que la *Vox populi* demeure glacée. C'est tout de même bien beau, mais Gabriel Fauré n'est pas un musicien de théâtre — témoin sa *Penelope* — pour la foule qui veut des émotions fortes.

Ce qu'on a surtout applaudi, c'est l'exécution beaucoup plus que les œuvres; même la *Symphonie* de Tchaïkovsky (le programme donnait cette épellation correcte du nom que se voit rarement à des occasions surtout pour sa présentation).

Sous la direction de M. Désiré Defauw il était naturel que l'exécution du programme fût très belle. La salle de l'Université est très favorable aux sonorités de l'orchestre, parce qu'elle ne semble présenter aucun écho; elle le serait encore plus, si au lieu d'être carrée, elle était trapézoïdale. On y perdrait quelques fautes dans les points qui se trouvent près des deux portes d'entrée, mais l'amélioration compenserait.

En juin, il y aura un autre concert sous les auspices de l'Association des Anciens. Celle-ci voudra sans doute suivre l'exemple de leur consœur des Etudiants qui a voulu donner la place d'honneur à la musique française à côté d'un Russe qui pour ne pas avoir écrit de la musique soviétique n'en est pas moins aimé. Des deux, il ne manque pas.

Frédéric PELLETIER

Les Amis de l'Art

Cent magnifiques volumes seront distribués à la fin de la présente année scolaire pour les meilleurs commentateurs qui nous parviendront sur nos différents émissions radiophoniques. Veuillez adresser vos lettres comme suit: Concours des émissions, "Les Amis de l'Art", 1087 rue Berri.

Le secrétariat est le seul dépositaire des catalogues-souvenirs de l'Exposition de peinture "Cinq siècles d'art hollandais". Commandes par la poste ou par téléphone acceptées.

VENDREDI SOIR, à 8 h. 30

A L'ERMITAGE

DEBAT

Pour ou contre

LE VOTE FEMININ

2 femmes contre 2 hommes
Mlle Jeanne Roy
Mlle Suzanne Barrière
M. Emile Labelle
M. Eloi de Grandmont

Billets en vente chez Ed. Archambault et au "Devoir"

Ed. Archambault et au "Devoir"

L'horaire des spectacles

AU SAINT-DENIS:	ORPHEUM	LOEW'S	PALACE	CAPITOL
"Face au destin" 11 h. 30, 3 h. 20, 6 h. 20, 9 h. 50.	"L'Aigle des Mers" 11 h. 30, 1 h. 30, 4 h. 05, 6 h. 45, 9 h. 25.	"A Guy Named Joe" 10 h. 35, 1 h. 20, 4 h. 05, 6 h. 45, 9 h. 30.	"Tender Comrade" 11 h. 20, 1 h. 55, 4 h. 30, 7 h. 05, 9 h. 40.	"Three Russian Girls" 10 h. 30, 1 h. 05, 3 h. 40, 6 h. 15, 8 h. 30.

Des laissez-passer sont à la disposition de nos membres pour le Musée historique canadien, le Musée de l'église Notre-Dame et le château Ramezay. S'adresser au secrétaire.

La gazette artistique

Cinéma

SAINT-DENIS: *Face au destin*, avec Georges Rigaud et Gaby Sylvia. En plus, *Kiki*, avec Pierre-Frédéric Williams et Annie Ondra. (Du 6 au 12 mai inclusivement).

ORPHEUM: *L'Aigle des mers*, avec Errol Flynn et Brenda Marshall. (Du 5 mai au 11 mai inclusivement).

LOEW'S: *A guy named Joe*, avec Spencer Tracy et Irene Dunne. (Du 5 au 11 mai inclusivement).

PALACE: *Tender Comrade*, avec Ginger Rogers et Robert Ryan. (Du 5 au 11 mai inclusivement).

CAPITOL: *Standing room only*, avec Paulette Goddard et Fred MacMurray. En plus, *Minesweeper*, avec Jean Parker. (Du 5 au 11 mai inclusivement).

PRINCESS: *Three Russian girls*, avec Anna Sten et Kent Smith. En plus, *The whistler*, avec Richard Dix. (Du 5 au 11 mai inclusivement).

IMPERIAL: *The Lodger* et *Always a Bridesmaid*. (Du 8 au 11 mai inclusivement).

Musique
THEATRE DE SA MAJESTE: *Le Cœur d'or*, de Rimsky-Korsakov, dirigé par Emil Cooper. (Les 8 et 9 mai).

LE PLATEAU: La Société des Concerts Symphoniques présente trois concerts de gala, dirigés par Désiré Defauw. (Les 16, 19 et 23 mai).

THEATRE DE SA MAJESTE: La Société des Festivals de Montréal présente *La Tosca*, de Puccini, avec Grace Moore. (Le mercredi, 31 mai), et *Tristan et Yseult* de Richard Wagner. (Le lundi, 29 mai).

AMPHITHEATRE DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL: Concert-gala avec Désiré Defauw et l'Orchestre des Concerts Symphoniques de Montréal. (Le mardi, 6 juin).

Théâtre
ARCADE: *La veine d'or*, avec Antoinette Giroux, Germaine Giroux et Roger Groux. (Du 5 au 11 mai inclusivement). Clôture de la saison régulière.

COLLEGE DE L'ASSOMPTION: *Les Flavius*, du R. P. G. Longhaye, S.J. (Le mercredi 10 mai).

SAINT-DENIS: Programme de variétés, avec Jacques Gérard, Claire Gagnier et Sila Riddez. (Jeudi, le 11 mai).

MONUMENT NATIONAL: L'Equipe, de Pierre Dagenais, présente *Marius*, de Marcel Pagnol. (Les 11, 13, 14, 15 mai en soirée, et le 13 en matinée).

COLLEGE DE SAINT-LAURENT: *Orphée*, de Jean Cocteau, et *Amal*, de la lettre du Roi, de Rabindranath Tagore. (Le 10 mai en soirée et les 6 et 11 mai en matinée).

SEMINAIRE DE JOLIETTE: *Madame Capet*, de Marcelle Maurette. (Les 8, 10 et 13 mai).

ARCADE
Clôture de la saison régulière
ANTOINETTE GIROUX
GERMAINE GIROUX
dans une création
LA VEINE D'OR
3 ACTES, 10 TABLEAUX
TRADUCTION DE J. BÉGIN
ROGER GARCEAU
JEAN DUCEPPE
ELISA GAREAU
HENRI LETONDAU

ST-DENIS
"LES VOULEURS CONNAITRE L'ILLUSION DE LA RICHESSE... CE FUT LE DRAPEAU!"
Georges RIGAUD
Gaby SYLVIA
"FACE AU DESTIN"
avec JULES BERTY-JOSEPHINE GALT
"KIKI"
avec ANNE ONDRA
et PIERRE-FREDERIC WILLIAMS

ORPHEUM
"L'AIGLE DES MERS"
ERROL FLYNN
DIALOGUES ENTIEREMENT FRANÇAIS
ORPHEUM

SPENCER TRACY
IRENE DUNNE
"A Guy Named Joe"
A l'affiche
Loew's

GINGER ROGERS
"Tender Comrade"
ROBERT RYAN-RUTH HUSSEY
A l'affiche
Palace

PAULETTE GODDARD
FRED MACMURRAY
"STANDING ROOM ONLY"
A l'affiche
Capitol

"Three Russian Girls"
ANNA STEN
"The Whistler"
A l'affiche
PRINCESS

IMPERIAL
Trois derniers jours
MERLE OBERON
GEORGE SANDERS
"The Lodger"
Autre spectacle:
"Always a Bridesmaid"
HOURS: 25c. 30c. 35c. 40c.

ARCADE
Clôture de la saison régulière
ANTOINETTE GIROUX
GERMAINE GIROUX
dans une création
LA VEINE D'OR
3 ACTES, 10 TABLEAUX
TRADUCTION DE J. BÉGIN
ROGER GARCEAU
JEAN DUCEPPE
ELISA GAREAU
HENRI LETONDAU

ST-DENIS
"LES VOULEURS CONNAITRE L'ILLUSION DE LA RICHESSE... CE FUT LE DRAPEAU!"
Georges RIGAUD
Gaby SYLVIA
"FACE AU DESTIN"
avec JULES BERTY-JOSEPHINE GALT
"KIKI"
avec ANNE ONDRA
et PIERRE-FREDERIC WILLIAMS

ORPHEUM
"L'AIGLE DES MERS"
ERROL FLYNN
DIALOGUES ENTIEREMENT FRANÇAIS
ORPHEUM

SPENCER TRACY
IRENE DUNNE
"A Guy Named Joe"
A l'affiche
Loew's

GINGER ROGERS
"Tender Comrade"
ROBERT RYAN-RUTH HUSSEY
A l'affiche
Palace



LA PAGE FEMME

"Vivre en aimant"

Directrice : Germaine BERNIER

Lettre de Fadette

La douleur fait partie de la vie humaine et elle est aussi signe de vie. Un membre paralysé est un membre mort; une âme inaccessible à la douleur l'est aussi à la joie: c'est une âme paralysée.

C'est donc que la douleur est une de nos richesses spirituelles: un être qui n'a pas souffert est un être incomplet, un enfant, un pauvre. Combien d'âmes ont trouvé leur bonté et toute leur valeur dans la souffrance!

Alors, pourquoi grandit-elle les uns et diminue-t-elle les autres? Le scepticisme et la dureté de ceux qui prétendent "avoir trop souffert", comparés à la pitié et à l'indulgence de ceux qui ont été plus éprouvés, peuvent-ils s'expliquer?

J'ai pensé souvent en faisant certaines comparaisons. Il me semble que si l'on pouvait voir, chez les personnes âgées, l'arrière-fond de leur âme secrète, on trouverait, alimentant leur tristesse, des sentiments laids: envie, jalousie, rancune, abandon de leur idéal, faiblesses invincibles.

Elles souffrent, évidemment, mais leur douleur ne porte pas le sceau de la volonté divine, plutôt celui de leur propre petitesse.

Elles s'isolent dans leur tristesse: c'est qu'elles n'oseraient en confier la cause profonde à personne. "On ne me comprendrait pas...", affirment-elles. Elles s'efforcent de le croire et, d'ailleurs, peut-être n'ont-elles pas vu clairement encore la cause mystérieuse et réelle de leur anxiété contre les autres.

La lumière et la vérité n'ont pas pénétré les choses troubles cachées dans les profondeurs de leur conscience.

Elles invoquent la justice pour excuser leur dureté; elles prétendent, en alimentant leur rancune, rester bonnes dans des sphères supérieures; elles opposent leur vie rigide et vertueuse à celle de ceux qu'elles condamnent et elles continuent de s'enfoncer dans la désolation de leur vie égoïste et stérile. Pour être purificatrice, il faut que la douleur soit pure: quand elle diminue une âme, c'est qu'elle est empoisonnée à sa source.

C'est toucher le fond de la misère humaine que de se révolter contre la douleur et de porter en esclaves indignés le fardeau dont nous chargeons l'orgueil, la haine, la rancune et le refus de comprendre les autres et de s'occuper d'eux.

C'est, au contraire, remonter dans la clarté et l'espérance que d'accepter les souffrances inévitables et de puiser dans nos tristesses le désir d'excuser, de pardonner, d'aider et de consoler.

Que deviendrait le monde s'il n'était peuplé que de personnes tristes, sceptiques et sévères, même si elles sont des phénomènes de vertus?

Il n'y a de vie que là où il y a de la chaleur et de l'amour. Il faut, dans le monde, des rayonnants remplis de confiance, de bonté et de charité pour y conserver la lumière et la chaleur.

FADETTE

Une oeuvre indispensable

L'Ecole Emmeline Tavernier pour l'éducation des anormaux et des arriérés mentaux

Depuis sa fondation, à Gamelin près de Montréal, en 1930, l'Ecole Emmeline-Tavernier pour l'éducation des anormaux et des arriérés mentaux a pris une expansion rapide, lit-on dans le dernier numéro de *Missive*, bulletin du Conseil canadien du Bien-être social, sous la plume de la révérende Soeur Augustine, directrice de l'Ecole des gardes-malades de l'hôpital Saint-Jean de Dieu.

Son but est de développer chez les enfants arriérés et anormaux le sentiment religieux et social pour leur permettre de vivre en société, les amener à se suffire à eux-mêmes et en bien des cas à se rendre utiles au prochain. A cette fin, la méthode montessorienne, les procédés de Froebel et de Pestalozzi ainsi que le grand principe de Fénelon: "Instruire en amusant", sont mis au service de maîtresses expérimentées et spécialisées dans l'édu-

cation des anormaux.

L'Ecole telle qu'organisée aujourd'hui comprend: un cours d'exercices sensoriels, un cours d'enseignement maternel destiné aux enfants dont l'âge mental est de quatre à six ans, un cours primaire élémentaire pouvant s'étendre jusqu'à la troisième et peut-être la quatrième année du programme officiel des écoles publiques et un cours d'enseignement ménager. L'Ecole est répartie en douze classes sous la conduite d'un personnel enseignant de quinze professeurs spécialisés. A leur arrivée, le quotient mental et le développement des facultés sensorielles des enfants est déterminé au moyen des tests Binet-Simon et autres. A l'Ecole, ils sont divisés en petits groupes d'une dizaine et classés par ordre d'âge mental. L'aide de procédés ingénieux, à force de patience et de dévouement, en exploitant les moindres aptitudes et les goûts particuliers de chaque enfant, on réussit à préparer la plupart de ces jeunes à jouer dans la vie un rôle satisfaisant et à remplir une occupation convenable. Au contraire, si ces pauvres petits étaient laissés à eux-mêmes, il est facile de comprendre ce qu'ils deviendraient dans la vie: des êtres incapables, à la charge de la société, sinon, des criminels. Il est donc légitime de conclure à la précieuse valeur sociale de l'Institut de la révérende Soeur Augustine.

Les chiffres suivants donnent une idée de l'évolution de l'oeuvre: élèves reçus depuis la fondation, en 1930: 1,421, dont 949 garçons et 472 filles; élèves en congé définitif, de 1936 à 1943: 438, dont 346 garçons et 92 filles; placements, de 1937 à 1943: 77, dont 65 filles et 12 filles; élèves présents le 1er janvier 1943: 300, dont 197 garçons et 103 filles.

L'oeuvre de la rééducation des arriérés mentaux possède une école normale pour la formation des professeurs qui se destinent à cet enseignement basé sur la médecine, la psychologie et la pédagogie, c'est l'Institut médico-pédagogique Emmeline-Tavernier, reconnu officiellement le 5 octobre 1938.

Hygiène et Beauté

Coquetterie de bon aloi

La vie chère met tout hors de prix; et cependant, jamais les dames n'ont été aussi coquettes et n'ont désiré plus être jolies, rester jeunes et séduisantes. Conserver sa beauté, la parfaire, se défendre contre les atteintes de l'âge et de la fatigue, est une tâche très féminine et très nécessaire: loin de critiquer cet art, il faut au contraire le soutenir et le défendre, car un visage agréable, une taille de belle ligne sont choses réjouissantes. La femme qui soigne son extérieur et le présente, en sa plus charmante expression, est, selon le dire du poète: "Pareille à un fleur qui offre la délicatesse de sa corolle et salue le printemps".

Etre coquette, c'est être bonne, c'est être charitable, c'est être aimable, puisque c'est offrir la vision d'un être plaisant, délicatement paré pour donner une impression agréable.

Donc être coquette dans les limites raisonnables est une qualité, toute femme devrait la cultiver. La science cosmétique permet de le faire et, malgré le coût de toutes les bonnes spécialités, on peut, avec un peu de patience, d'adresse et d'attention, se munir d'un petit Institut de beauté intime qui permettra de soigner son apparence autant que ses qualités de coeur et d'esprit.

De la solitude au bonheur d'un foyer

Septième assemblée annuelle de la Société de Protection et d'Adoption de l'Enfance — 1,016 placements et 993 adoptions légales au cours de 1943 — L'Ecole maternelle avec institutrices spécialisées — La Campagne du Dix Sous a rapporté la somme de \$62,737.13 — Les enfants profitent déjà de ces résultats par un régime de vie amélioré

L'année qui vient de s'écouler a été des plus encourageantes et des plus fructueuses pour l'Association de Protection et d'Adoption de l'Enfance, tel qu'il est démontré hier, au cours de sa septième assemblée annuelle tenue à l'hôtel Windsor, sous la présidence du docteur L.-A. Lessard. Le ministre de la Santé et du Bien-être social, M. Henri Groulx, honorait l'assemblée de sa présence, et c'est en termes chaleureux qu'il a exprimé, au cours d'une brève allocution, son appréciation de l'oeuvre à son directeur-administrateur, M. l'abbé Lacombe.

Après avoir lu le rapport de l'abbé Lacombe, au sujet de la campagne des "dix sous" qui a remporté un si beau succès, M. Groulx souligne que le résultat est appréciable, non seulement au point de vue de l'argent récolté, mais aussi quant à la meilleure connaissance du problème qu'en a retirée la population. Renseigner l'opinion publique sur ce sujet est aussi important que d'assurer des fonds pour faire marcher l'oeuvre, parce que l'opinion publique plus éclairée, c'est inviter le public à mieux faire sa part envers l'enfance abandonnée.

M. Groulx encourage le directeur à répéter cette campagne de souscription dont les résultats permettent à la Société de Protection de mettre en pratique les principaux points de son programme. Après avoir dit quelques mots de la chaîne loyale de protection de l'enfance, le ministre de la Santé a remercié les religieuses des crèches de leur dévouement et de la collaboration apportée à la Société en remarquant qu'il les considère comme les meilleures employées du ministère de la Santé.

M. le Dr Lessard a souhaité la bienvenue à l'auditoire et rappelé les principaux buts de la Société qui sont d'aider les crèches à appliquer des méthodes rationnelles et de pourvoir au fonctionnement de Maternelles qui puissent donner aux jeunes enfants une formation semblable à celle d'un milieu familial convenable. En 1943, la Société a réussi à ouvrir une de ces Maternelles avec le concours des Soeurs de la Miséricorde qui ont bien voulu modifier leur programme d'une crèche en faveur du plan de la nouvelle institution.

Rapport du directeur

Comme par les années passées, le rapport du directeur est extrêmement intéressant.

Voici quelques faits et chiffres cités par M. l'abbé Lacombe. Malgré les circonstances adverses qui nuisent présentement à la stabilité de la famille; service militaire, crise du logement, etc., la Société a tout de même réussi à faire au cours de l'année 1,016 placements, dont 993 se sont terminés par une adoption légale. Seule méthode de la Société, ces placements ont été entourés de toutes les précautions possibles, avant comme après l'arrivée de l'enfant. Depuis le début de 1943, le certificat médical est exigé de ceux qui désirent adopter un enfant, 10,000

Rapport du directeur

Comme par les années passées, le rapport du directeur est extrêmement intéressant.

Voici quelques faits et chiffres cités par M. l'abbé Lacombe. Malgré les circonstances adverses qui nuisent présentement à la stabilité de la famille; service militaire, crise du logement, etc., la Société a tout de même réussi à faire au cours de l'année 1,016 placements, dont 993 se sont terminés par une adoption légale. Seule méthode de la Société, ces placements ont été entourés de toutes les précautions possibles, avant comme après l'arrivée de l'enfant. Depuis le début de 1943, le certificat médical est exigé de ceux qui désirent adopter un enfant, 10,000

Fête des mères

Programme suggéré par la Ligue catholique féminine pour 1944

Offrande de "bouquets spirituels" par les enfants à leur mère. Cette initiative, qui est celle de la L. C. F., existe depuis plusieurs années. Ayant pour but de développer davantage la pitié chez les enfants en faveur de leur mère, ce bouquet spirituel est mis en vente par la L. C. F. elle-même à son secrétariat diocésain, 839 boul. Laviolette, Trois-Rivières.

JOURNÉE SPECIALE DE PRIÈRES, samedi, le 13 mai

Messe aux intentions des mères et des enfants que la guerre fait cruellement souffrir et aux intentions des futures mères de chez nous qui se trouvent dans des conditions si défavorables pour leur préparation à ce rôle.

A l'occasion du mois de Marie, Sa Sainteté le Pape XII demande encore cette année des prières spéciales pour obtenir de la grande médiatrice la cessation du conflit et l'instauration d'une paix juste et durable. A cet effet, qui sommes encore des privilégiés, nous devons plus que tout autre répondre aux instances du Souverain Pontife. Implorons le secours du ciel et faisons à l'occasion de la fête des Mères en mai, un triomphe de prières en mettant l'accent sur l'idée d'amour prouvée concrètement par une vie de pénitence et de charité, et nous aurons par là la formule pour réaliser le mot d'ordre de l'année centenaire de l'apostolat de la prière: progrès spirituel.

TAG DAY Diffusion d'un ruban-souvenir "Hommage à nos mères". "Tag Day" fut offert par la L. C. F. et vendu au profit des œuvres d'action catholique dans la paroisse. Dans la ville des Trois-Rivières, S. Ex. Mgr l'évêque autorise la tenue de ce "tag day" au bénéfice du comité diocésain de la L. C. F. pour aider à payer le loyer et les autres dépenses de la L. C. F. et de la J. E. C. F. ainsi que soutenir les différentes commissions diocésaines de la L. C. F.

FÊTE DES MÈRES, dimanche, le 14 mai

SEI on le juge à propos, S. Ex. Mgr l'évêque autorise que la prédication aux messes du matin soit faite appropriée à la circonstance. Tous sont encouragés à faire de ce jour une véritable fête de famille, relevant un caractère particulier de pitié filiale envers la maman. Une soirée de propagande, conférences, etc., pourrait être organisée ayant pour thème le rôle que la mère doit remplir dans la famille, l'éducation, etc., ou encore, les devoirs du père envers la mère, des enfants envers la mère, de la société envers la mère, etc.

BIBLIOGRAPHIE Les Bulletins des mouvements d'action catholique, ceux des Retraitants, Mgr Cloutier, circulaire pastorale, no 216, 1928; no 223, 1930. Instructions de la Congrégation du Conseil sur les modes.

Ceux qui firent notre pays

Berthe Jetté (1841-1918)

A toutes les époques de son histoire, le Canada français a donné de ces femmes distinguées qui ont occupé le premier rang dans les salons et les palais des grands de ce monde. Spencerwood, résidence des lieutenants-gouverneurs de la province de Québec, a connu toute une légion de ces femmes supérieures, célèbres par leurs qualités de coeur et de l'esprit.

Au moment où sir L.-A. Jetté occupait les hautes fonctions de lieutenant-gouverneur, la châteline de Spencerwood se signalait par l'état de sa culture et la profondeur de ses vertus. Lady Jetté, comme on l'appelait, se nommait Berthe Lacombe. Elle naquit à Montréal, le 27 mars 1841, du mariage de Toussaint Lacombe et de Marguerite-Suzanne Thibault. Son frère, Toussaint-Antoine-Rodolphe Lacombe, devint une des lumières du barreau et occupa les hautes fonctions de ministre de la justice dans le gouvernement fédéral.

Elle reçut son éducation à Montréal et, en 1862 elle épousa Me L.-A. Jetté, avocat éminent, devenu par la suite célèbre criminaliste et politicien. Elle épousa Me L.-A. Jetté, avocat éminent, devenu par la suite célèbre criminaliste et politicien. Elle épousa Me L.-A. Jetté, avocat éminent, devenu par la suite célèbre criminaliste et politicien.

Le Conseil fédératif des Amicales des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie a tenu ces jours derniers, à la maison-mère, sa quatrième réunion de l'année, sous la présidence de Mme Tancrède Jodoin.

Outre le règlement des affaires courantes, l'ordre du jour a comporté de nouveau l'élaboration du programme du centenaire de la communauté. Les propositions soumises lors de la dernière réunion ont été considérées d'avantage, et d'autres suggestions ont été faites dans le but de permettre aux anciennes élèves de donner à la commémoration de cet anniversaire tout l'éclat possible et désiré.

Mme la Présidente annonça que la réunion annuelle des Amicales féminines du diocèse de Montréal aura lieu le 10 juin prochain, à la maison-mère des révérendes Soeurs Grises.

La séance s'est terminée par une allocution de R. P. Stanilas Larochelle, O.M.I., aumônier de la maison-mère. Reprenant le thème de ses entretiens précédents, la connaissance du bon Dieu, le révérend Père invita ses auditrices à considérer le Maître divin comme le Bon Pasteur qui prend soin de ses brebis et qui les aime. En retour, il les exhorta à devenir de plus en plus de ces brebis fidèles et dociles qui cherchent leur bonheur dans la compagnie du Pasteur et qui se plaisent à le suivre et à l'imiter.

La Croix-Rouge

Dactylographes volontaires demandées

Les dactylographes volontaires qui peuvent offrir tout leur temps ou une partie de leur temps à la clinique des donneurs de sang de la Croix-Rouge à 1626 ouest, rue Saint-Catherine, sont demandées d'urgence.

Les dactylographes qui veulent faire leur part sont priées de téléphoner LANCER 0096 pour un rendez-vous.

G. B.

Encyclopédie "Aranum", Léon XIII. Pie XII, P. A. C. féminine, tract no 262, avril 1941: "La jeune fille moderne". R. P. Dugré, "Plaidoyer en faveur de la mariages". Abbé Tessier: "Femmes de maison d'apostolat".

Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc.

Aux anciennes de la Congrégation de Notre-Dame

La fête annuelle des Notre-Dame à la maison-mère est fixée au samedi, 13 mai, à 8 h. 30, suivie du petit déjeuner et de la séance d'étude. Dans l'après-midi, réception à 2 h. 30. Prière de porter l'insigne aux couleurs des Notre-Dame.

Amicale

Les anciennes élèves de l'Ecole Notre-Dame du Très-Sacrament, 465 est, rue Mont-Royal, sont cordialement invitées à leur réunion annuelle qui aura lieu samedi, 13 mai, à 2 h. 30. Chacune voudra bien considérer cette invitation comme personnelle.

Neuve à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus

C'est de soi que commence la neuve préparation à l'anniversaire de la canonisation de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, le 17 mai: elle sera prêchée par S. E. Mgr Prud'homme tous les soirs, à 8 h. dans la chapelle des Buissonnets, 171 ouest, rue Saint-Catherine. Pour renseignements, H.A. 2894.

Convention au Pensionnat de Saint-Lambert

Les religieuses des Saints-Noms de Jésus et de Marie du pensionnat de Saint-Lambert invitent cordialement toutes leurs anciennes élèves à la réunion de l'amicale qui aura lieu samedi, 13 mai, à 2 h. Toutes sont priées de considérer cette invitation comme personnelle.

M. l'abbé Lacombe à l'Association des parents

Jeudi soir, l'Association des parents de Notre-Dame de Grâce terminera sa saison de 1943-44, par une conférence de M. l'abbé Lacombe, directeur de la Société d'adoption. M. l'abbé Lacombe, connu comme un travailleur infatigable au secours de l'enfance malheureuse, expliquera aux membres de l'Association, ainsi qu'à leurs amis, les problèmes de l'enfance abandonnée dans notre ville.

L'aidé d'un film en couleurs d'un très grand intérêt. Sa conférence est intitulée: "Somme-nous les gardiens de nos frères?"

Toutes les personnes qui s'intéressent aux problèmes de l'enfance, sont cordialement invitées.

La conférence aura lieu dans la salle de l'Ecole Notre-Dame de Grâce, coin Glendouard et N.-D.-G., à 8 h. 30 p.m.

Achetons des Obligations LA VICTOIRE D'ABORD!

THE "SALADA"

"Madame Capet" à Joliette

Pour illustrer une page douloureuse de l'histoire de France, le séminaire de Joliette présente une pièce moderne de Marcelle Maurette: "Madame Capet".

Le spectacle, joué pour la première fois à Paris en 1937, comprend huit tableaux qui tracent finement le profil psychologique de Marie-Antoinette, reine de France. L'action se déroule dans les cadres somptueux de Versailles, au milieu des charmes raffinés de Trianon et dans les jardins de Saint-Cloud. La tragédie évoque ensuite le drame du Temple, du tribunal et de la Conciergerie avant la montée à l'échafaud. On conçoit facilement toutes les perspectives de l'art pour de tels décors. Les réalisations nouvelles ne décevront personne.

On y pourra suivre l'évolution de la destinée tragique de Marie-Antoinette. Reine élégante et charmante dans la première partie de la pièce, elle se fait vigoureuse et énergique à la deuxième, pour devenir ensuite terriblement soumise et résignée. La vague de la révolution française croît au même rythme que notre sympathie pour la reine martyre. Le spectacle provoque une profonde pitié quand le peuple français, surexcité par les malheurs des temps et halluciné par les idées nouvelles, ravit sa reine pour la conduire à l'échafaud.

Le séminaire de Joliette a l'honneur d'offrir cette tragédie en premier au Canada, les 8, 10 et 13 mai, en soirée.

Le Théâtre des Petits

Le 13 mai en soirée le Théâtre des petits met à l'affiche les comédies suivantes: La légende du point d'Alençon, un acte; Les petits clochers, saynète musicale en un acte; L'autel de Ville-Marie, saynète historique en un acte; Les oiseaux, fantaisie à 8 personnages en un acte; La ronde du petit Jésus, saynète mystère en un acte; Hier et aujourd'hui, comédie de choix en un acte.

Plusieurs beaux numéros se feront à l'avant-scène durant les

changements de décors de sorte que le programme marchera rondement.

Pour l'Artisanat

Point de croix

En mars 1944, Paysana entre dans sa septième année au service de la famille canadienne. La direction ne croit pas mieux faire, dans la joie de cet anniversaire, que d'offrir à nos ouvrières de l'aiguille, pour leurs travaux de broderie, de crocheting, d'incrustation au tissage ou en point boutoné ce recueil de dessins créés et adaptés par Patricia Ling pour enrichir et mettre en valeur nos tissus domestiques en laine ou en lin de chez nous.

Flours, papillons, fruits, sapins, abeilles, poules, étoiles et bordures d'une grande variété (plus de 150 modèles en tout, avec indications de couleurs) vivront autour de la maison. Et d'heureux couples, si vous les y faites entrer, iront chez vous danser le quadrille sur votre flanelle ou sur votre toile. Accueillez-les avec amour. Faites-leur belle place autour de vous; ils sont nés pour votre service et pour votre bonheur.

"Point de croix" se vend \$1.00 au

Service de Librairie du Devoir, 430 rue Notre-Dame est, Montréal.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: BLAIR 3361; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Romponnette
Parfumerie, bijoux, accessoires de toilette. Venez nous voir 256 Ste-Catherine est, L.A. 6933

Fourrures

LE MOUTON DU MOIS DE MAI
VEDETTE
DE PERSE

10,000 Peaux de Stock Frais!

C'EST EN PLEIN LE TEMPS de venir choisir votre manteau de mouton ou de donner la commande pour que l'on vous en fabrique un sur mesure... Plus de 10,000 peaux constituent un choix incomparable! Plus de 10,000 peaux constituent un choix incomparable! Plus de 10,000 peaux constituent un choix incomparable!

arrivés dans le moment.

Les gheures "TUXEDO" sont très en vogue

GROUPE "A" Manteaux tout faits ou "nappettes"; peaux au frisé plat, moiré et damier; lustré, au prix minime de:

\$220

GROUPE "B" Superbe qualité de belles peaux de mouton de Perse; en manteaux ou en "nappettes"; frisé lustré et brillant.

\$350

GROUPE "C" Super-qualité de peaux au frisé "serre", lustré, variant du type "broad-trail russe" au frisé égal du standard médium... Le choix de plus de 10,000 peaux.

\$550

Le pasteur August-F. Bobzin, de Flushing, président de l'American Lutheran Publicity Bureau, dans un récent éditorial de l'American Lutheran, affirme que 17,000,000 d'enfants aux Etats-Unis n'ont même pas reçu l'éducation religieuse de la Sunday School.

Ignorance religieuse

Le pasteur August-F. Bobzin, de Flushing, président de l'American Lutheran Publicity Bureau, dans un récent éditorial de l'American Lutheran, affirme que 17,000,000 d'enfants aux Etats-Unis n'ont même pas reçu l'éducation religieuse de la Sunday School.

Riche mentalité

Newsweek publie sans broncher la réclamation d'un aviateur américain en faveur des Varga girls (obscurités d'Esquire) proscrites par la Post américaine: on les retrouve partout, dit-il, dans nos avions, nos camions, nos tentes... elles soutiennent le moral des gars devant la mort! Pas de commentaires.

Evoles portugaises

Dorénavant, en territoire portugais, un crucifix sera placé dans toutes les classes des écoles publiques.

CH. 3181 - 1473 rue AMHERST

Permanence

Léveillé sert les mêmes clients depuis des années... Ce qui fait toute la différence au monde chez Léveillé c'est le souci du détail... Avoir recours aux services de nettoyage Léveillé, c'est devenir un client "en permanence."

Léveillé
Les Teinturiers et Nettoyeurs connus.

Bureau: 4368, Parthenais
Ateliers: 4371 Lafrance

CH. 2152

Signalisez tout simplement:

15,000 MANTEAUX

de fourrure peuvent être entreposés

Nouvelles voûtes modernes climatisées à l'épreuve du feu et des mites

2% ou 2 1/2% de votre évaluation

Faites faire de bonne heure, les réparations et les remodélages de vos fourrures

LIGUERE
Limitée

787 EST. MT-ROYAL

Téléphone FA. 3626

La C.C.F. et la nationalisation du régime bancaire

(suite de la première page)

Un bill de M. J.-S. Roy

Le député de Gaspé, M. J.-S. Roy, a fait adopter en première lecture un projet de loi dont le but est de modifier un règlement des fameuses instructions aux patrons et aux employés du ministère du Travail et du Service sélectif. Il s'agit de la définition du mot employeur. M. Roy veut faire biffer le passage suivant: "Le mot employeur comprend aussi tout cultivateur exploitant une ferme et qui a à son service un employé du sexe masculin, même si cet employé est son fils ou un parent". Le but de l'amendement est d'éviter que le cultivateur soit obligé de dénoncer son fils ou un parent.

Question de privilège

M. Liguori Lacombe, député de Laval-Deux-Montagnes, prenant prétexte d'une information fautive du *Canada*, journal ministériel de Montréal, a soulevé une question de privilège. On sait que le *Canada*, en veine de fantaisie, a rapporté lundi que M. Victor Trépanier, directeur du *Bloc*, journal hebdomadaire du Bloc populaire, aurait dit à une assemblée politique tenue à l'Assomption, que M. Maxime Raymond est "un suiveux, un voteur et un râleur" et que M. Trépanier aurait fait cette remarque à l'adresse des 65 députés de la province de Québec. "Je proteste, a dit M. Lacombe, contre les paroles de M. Trépanier, qui s'attaque en bloc à la réputation et à l'attitude des 65 députés de la province de Québec". M. Lacombe est revenu sur un thème qui lui est cher: il a dit qu'il avait été le seul, avec le député de Québec-Montmorency, à s'opposer par voie d'amendement, à la participation à la guerre et à la loi de mobilisation.

M. Lacombe, qui prend au sérieux les fantaisies du journal libéral, voit du nouveau. D'autant plus que le *Canada* a guère été charmant, ni élégant, à l'adresse de M. Lacombe l'an dernier.

Un pénible accident

Le ministre de la Justice, M. Louis Saint-Laurent, a donné une version du pénible accident survenu dimanche à Saint-Lambert de Lévis, alors que Georges Guénette, âgé de 24 ans, a été tué d'une balle tirée par des membres de la Gendarmerie canadienne. Il paraît que lorsque les gendarmes sont entrés dans la chambre où Guénette dormait, celui-ci sauta par une fenêtre. On lui fit la chasse. On tira même cinq coups pour l'effrayer et un autre à terre. La balle aurait ricoché et atteint Guénette en pleine poitrine. Avant qu'on n'ait eu le temps de le transporter à l'hôpital, Guénette est mort. Le ministre a dit que Guénette était recherché en vertu des articles 192 et 573 du code criminel.

Le débat

M. R. B. Hanson, ancien chef de l'opposition et député progressiste-conservateur de York-Sudbury, a été le premier orateur de la journée. Il a entamé le débat sur la deuxième lecture du bill amendement la loi des banques. M. Hanson a fait un bel effort. Il lui est même arrivé d'être intéressant et piquant. A son avis, les amendements proposés sont loin d'être révolutionnaires. Ils sont nombreux mais guère importants. Ils n'impliquent aucun changement essentiel. Ils expriment plutôt les conséquences naturelles des principes généraux reconnus depuis longtemps. M. Hanson a toutefois fait remarquer que le projet de transfert des dépôts non réclamés, à la Banque du Canada, après une période de 10 ans, était nettement anticonstitutionnel. D'ailleurs la cause est devant les tribunaux. Il ne convient pas de la discuter avant que ceux-ci rendent jugement.

Un peu, beaucoup de politique

Après avoir critiqué règlements et contrôles qui étreignent la vie économique et commerciale sous prétexte de la guerre, M. Hanson a fait un peu, voire beaucoup de politique. Il a fait sur un ton amusé et parfois amusant. Il a dit tout d'abord que M. J. L. Isley, ministre des Finances, avait lu, la semaine dernière, un long et laborieuse mémoire, en marge de la deuxième lecture du bill. Ce mémoire était sans doute un essai préparé par les économistes et les membres du *brain-trust* qui entourent le ministre. Ce qui a tout gâché, c'est que le ministre a très mal lu le document. (En tout cas, cette lecture n'était pas réjouissante: nous pourrions en rendre témoignage!) A la lecture de ce mémoire, les banquiers pourraient dire: "Délivrez-nous de notre défenseur..." (ici, corrigeons M. Hanson. S'il faut en croire le *Financial Post*, les financiers sont contents de leur défenseur. Le *Financial Post* s'est montré satisfait de l'attitude de M. Isley).

Les Dunning, les Ralston, les Isley

Depuis longtemps, on accuse les conservateurs d'être les instruments, les serviteurs des "gros intérêts". M. Hanson se rappelle qu'il a entendu en 1896... un orateur libéral porter pareille accusation contre les conservateurs. M. Nosworthy (membre de la C. C. F.) et maintenant on vous supplante dans ce rôle? M. Hanson: Nous n'avons jamais été les instruments des "gros intérêts", je puis vous le dire. En écoutant la mémoire de M. Isley, M. Hanson s'est demandé

tout, naturellement, qui défendait les "gros intérêts", selon le parti libéral? Le ministre des Finances, M. Isley, ne fait que marcher sur les traces de ses prédécesseurs. M. Charlie Dunning, ce Napoléon de l'Ouest, a été ministre des Finances au temps où on disait qu'il succéderait à M. Mackenzie King comme chef du parti libéral. Que fait M. Dunning maintenant? Il siège avec les tout-puissants. Il est président de la Ogilvie Milling Company, directeur de la Banque de Montréal, etc. Et M. J. L. Ralston, l'actuel ministre de la Défense nationale? Sous l'égide de M. Dunning, M. Ralston est allé à Montréal et il est devenu un avocat au service du gouvernement... (M. Hanson lui pardonne tout, parce que M. Ralston a obéi à l'appel du devoir, en 1940... Comme on s'estime, entre conservateurs et libéraux qui ont les mêmes idées sur la politique extérieure, l'Empire, etc.)

Que dire, au surplus, de M. Isley lui-même? La pensée de s'asseoir jour avec les tout-puissants, ne lui a-t-elle pas traversé l'esprit l'autre jour, après avoir lu le long mémoire? M. Isley: "Je n'y ai pas pensé". M. Hanson: "Alors, ce doit être un nouveau sujet de réflexion pour le ministre... Je sais qu'il a un esprit souple et qu'il peut accueillir cette idée..."

Amendement de la C.C.F.

M. M. J. Coldwell, leader de la C. C. F., a proposé en amendement que le bill ne fût pas lu une deuxième fois. M. Coldwell voulait que la Chambre considérât les avantages de la nationalisation du régime bancaire, "pour l'ordre, la paix et le bon gouvernement". D'après M. Coldwell un régime bancaire et financier, qui serait propriété d'Etat et qui serait appuyé par toutes les ressources du Canada, offrirait de meilleures garanties que les banques actuelles. Personne ne peut prédire l'avenir. Mais il est certain que les mêmes causes produisent les mêmes effets. Les causes qui ont provoqué la crise de 1929 existent toujours; elles peuvent donc avoir le même résultat. Un tel régime n'est donc ni sûr, ni prudent. M. Coldwell a refusé, pour ainsi dire, la thèse chère à son groupe, en faveur de l'étatisation. Il est vrai que la semaine dernière le ministre des Finances avait invité la réplique en attaquant les partisans de la nationalisation. M. Coldwell le lui a dit d'ailleurs en termes non équivoques.

Sous-amendement créditiste

M. John-H. Blackmore, leader créditiste, a proposé un sous-amendement visant à retarder la deuxième lecture du bill et à conseiller à la Chambre d'exprimer l'avis que le gouvernement devrait enlever aux banques à charte tout pouvoir sur la monnaie et le crédit, en vue de les remettre au parlement. D'après M. Blackmore les créditistes sont en faveur de l'émission de monnaie libre de toute dette, comme moyen de contrôler l'argent et le crédit. Au cours de la guerre de 1914-1918 le gouvernement d'alors aurait imprimé pour \$26,000,000 de monnaie. C'était de l'argent libre de toute dette et le gouvernement l'a employé à des fins de guerre. Le gouvernement actuel passe son temps à agiter la menace de l'inflation et à accuser les créditistes de promouvoir une doctrine qui conduit à l'inflation. Les mesures du gouvernement tendent à accroître la production; mais aucune mesure ne tend à augmenter la consommation. Le Canada s'en va rapidement vers la socialisme, vers la rapidité vers la socialisme. Les libéraux eux-mêmes s'en vont directement au socialisme. La seule alternative est le crédit social.

Mis aux voix, le sous-amendement Blackmore a été battu par 107 à 20. Les membres de la C.C.F., M. Liguori Lacombe (Laval-Deux-Montagnes) et M. J.-S. Roy (Gaspé) ont appuyé le sous-amendement alors que les progressistes-conservateurs ont donné la main aux libéraux.

Le débat a repris sur l'amendement Coldwell

Contre l'étatisation

M. Liguori Lacombe a pris la parole et fait un bref discours en français. Voici le passage essentiel de ses remarques: "J'ai voté en faveur du sous-amendement (créditiste) mais je voterai contre l'amendement. Je suis opposé à la création de tout monopole et le pire qui soit est la nationalisation de nos services publics. Nous avons déjà l'étatisation de la radio et des liqueurs alcooliques, causes profondes des pires abus et des plus graves injustices. L'opinion publique, tant par la presse que par des réunions, des résolutions de protestation, a maintes fois condamné l'étatisation, forme de socialisation condamnable. Que l'on nous prouve donc par des faits les prétendus avantages de la nationalisation. Qui va prétendre que Radio-Canada et l'étatisation des liqueurs sont des bienfaits et des actes de justice? Radio-Canada constitue une bureaucratie toute-puissante entre les mains du parti au pouvoir. Il en est ainsi du monopole des liqueurs alcooliques. Ce sont les favoris du régime qui en profitent. Nous avons d'ailleurs assez de la Banque du Canada, sœur jumelle de la Banque d'Angleterre".

M. Fred Rose contre la nationalisation

La surprise de la soirée a été le discours de M. Fred Rose, député travailliste-progressiste de Montréal-Cartier. M. Rose s'est prononcé contre la nationalisation des banques. La socialisation du régime bancaire ne serait, à ses yeux, qu'une manœuvre électorale, de la propagande politique. Pareille propagande risque de consolider les forces de la réaction contre le peu-

ple! M. Rose ne votera pas en faveur de la nationalisation. Il a exprimé la surprise que lui a causée le mariage des créditistes et de la C.C.F. Les deux groupes ont appuyé le sous-amendement de M. Blackmore qui demandait d'enlever aux banques le contrôle du crédit et de la monnaie.

L'orateur suivant, M. E.-G. Hansell, créditiste de Macleod, faisant allusion au discours de M. Rose, a déclaré qu'il était rafraîchissant de voir l'appui que les libéraux venaient d'obtenir.

Et le débat a continué.

Leopold RICHER

L'actualité

(suite de la première page)

F.M. Ainsi rien que pour ce défilé, pour reproduire les fréquences harmoniques élevées, il faudra deux haut-parleurs.

Le monde de la T.S.F. a d'autres grandes découvertes à son crédit, depuis le début de la guerre, mais qui restent présentement dans les secrets militaires. Le progrès dans les ondes courtes a été si marqué qu'on peut contrôler par elles la descente d'un avion sur un espace très restreint, en nuit ou par brume.

Radio-Canada a un programme ambitieux pour l'heure. Elle est à l'aménagement du poste CBM, de Marieville, destiné aux auditeurs anglophones, sur la même base que le poste CBF, de Verchères. Ce dernier est une merveille d'ordonnance et de simplicité. D'une puissance maximum de 50 kilowatts, il fonctionne en réalité sur 40, à cause des nécessités de guerre, ce qui permet aux lampes une durée double, tout en assurant un fort bon service. On sait que la tour d'émission a une hauteur de 600 pieds.

En plus du poste CBF, à Verchères, Radio-Canada y a un poste à ondes courtes, de 7 kilowatts, mais qui n'est que sur 4, pour les mêmes nécessités du rationnement. Il fonctionne sur le système des ondes dirigées, réfléchies par une sorte de miroir électrique, sorte de rideau de fils électriques placés en arrière de la tour d'émission. Les ondes de ce poste sont dirigées vers l'Ouest, et un des buts principaux est de fournir à nos compatriotes canadiens-français de l'Ouest des programmes du poste CBF.

Dans le domaine international, Radio-Canada aura une puissante station à Sackville, Nouveau-Brunswick, formée de deux unités de 50 kilowatts, dont les ondes dirigées seront réfléchies par plusieurs miroirs électriques différemment orientés, vers les différents continents. Cette station combinera les plus récentes découvertes américaines et anglaises. Car on sait que l'Angleterre avait depuis longtemps une avance considérable sur les autres pays dans le domaine des ondes courtes, par suite des distances à franchir, pour son empire et sa flotte.

Alexis GAGNON

Faits divers

Jeune femme blessée — Vols — Accusés de meurtre

Mme Paul Lescargot, 33 ans, 3576 rue Notre-Dame ouest, a été transportée à l'hôpital Général de Montréal, division ouest, où l'on a révélé qu'elle souffre de coupures à la figure et à plusieurs endroits du corps. Son état est grave. Elle aurait été conduite à l'hôpital par son mari, qui revenait de Châteauguay Heights. La police provinciale continue son enquête, qui n'a pas encore révélé la cause de ces blessures.

Il avoue en Cour

M. le juge Edouard Archambault a ajourné à vendredi le prononcé de la sentence dans le cas d'Eucher Séguin, 27 ans, demeurant à 151 rue de la rue Sherbrooke, qui s'est avoué coupable hier sous 15 chefs d'accusation d'obtention d'argent sous de fausses représentations. On le recherchait depuis le mois d'octobre.

Vols à domicile

Des inconnus ont pénétré dans la demeure de Mlle Reine Ethier, 228 rue Bélanger, en passant par la porte arrière, et se sont emparés de quatre bagues serties de diamants d'une valeur totale de \$138.

M. Edouard Chatilla, 7160 rue Christophe-Colomb, fait rapport à la police que des intrus ont forcé la porte avant de sa demeure, et ont volé trois habits pour homme, ainsi que d'autres vêtements pour une valeur globale de \$150.

Des voleurs sont entrés dans la demeure de M. Gilles Bernard, 7931 rue Saint-Gérard, et ont fait main basse sur un gramophone, des habits et d'autres vêtements, le tout évalué à \$178.

M. Paul Barrette s'est plaint à la police que des individus sont entrés chez lui à l'aide de fausses clefs, et ont volé des bagues, un collier et d'autres objets divers, pour un montant total de \$125.

Vols à main armée

M. Jérémy Leduc, 3882 rue Berri, chauffeur de taxi, a fait rapport à la police qu'un inconnu lui a volé une somme de \$37, en le menaçant d'un revolver. Le bandit hélé le taxi à l'angle de l'avenue du Parc et de la rue Laurier et se fit conduire rue Sherbrooke et Lévesque. A l'intersection de l'avenue Boyce et Letourneau, l'homme braqua un revolver en direction du conducteur du véhicule et le força à lui remettre son argent. Le bandit fit compter l'argent devant lui et promit de remettre l'argent le lendemain soir, en consultant le conducteur de ne rien dire à la police. La sûreté municipale fait enquête.

Deux jeunes bandits ont forcé Mlle Annie Kalisky, 4544 rue Hutchison, à entrer dans la ruelle, comme elle passait sur la rue Hutchison, un peu au sud de la rue Sherbrooke, et lui ont volé son réticule contenant la somme de \$193, sa carte d'enregistrement national et des papiers personnels. Les malfaiteurs étaient armés d'un revolver.

Vol dans une auto

Le lieutenant George London, du camp d'entraînement Simpson, de New-York, a fait rapport à la police que des malfaiteurs ont brisé une vitre de son auto, stationnée en face du 1014 place Mont-Royal, et qu'ils ont volé des habits, des chemises, et d'autres vêtements pour un montant de \$160.

M. Roger Hubb, 1227 ouest, Sherbrooke, s'est plaint à la police qu'un réveil hier matin, son invité, un ami d'occasion, était parti emportant avec lui, des vêtements, une montre, des chaussures, le tout évalué à \$181.

A la morgue

Le coroner du district de Montréal a rendu un verdict de mort naturelle dans les cas suivants: M. James Doyle, âgé de 60 ans, 545 rue Parthenais, mort soudainement à sa demeure; M. Edouard Oliver Dourdhall, 68 ans, 1118 rue Saint-Urbain, décédé subitement à son travail, au 965 rue Mill.

Mort accidentelle

Hawkesbury, 9. — Un verdict de mort accidentelle a été rendu ici hier à l'issue d'une enquête dans le cas de Mlle Lillian R. Crozier, 44 ans, d'Ottawa, dont le cadavre fut repêché, le dimanche 16 avril dernier, dans la rivière Ottawa, aux environs de Pointe-Fortune, comté de Vaudreuil.

On ignore les circonstances exactes entourant cette noyade, mais on a, toutefois, éliminé tout soupçon au sujet de la possibilité d'une affaire criminelle.

Accusé de meurtre

Vancouver, 9 (C.P.) — Daniel Harrison, 28 ans, subira dans une semaine son enquête préliminaire dans une affaire de meurtre. Il est accusé d'avoir fait feu sur Clifford Lennox, 21 ans, dans une chambre de la basse ville, hier. Lennox est mort. Une autre victime du même attentat, Mlle Helen Lee, est dans un état satisfaisant à l'hôpital.

Collier de valeur

Toronto, 9 (C.P.) — Une récompense de \$1,000 est promise à la personne qui retrouvera un collier de perles d'une valeur de \$35,000, appartenant à Mme Duncan M. Hodgson, 1700 McGregor, Montréal, et qui fut perdu ou volé mercredi dernier, a-t-on annoncé hier au quartier général de la police de Toronto.

Jeunes présumés meurtriers

Winnipeg, 9 (C.P.) — George Janssens, 15 ans, de Saint-Boniface, a plaidé non-culpabilité hier à l'ouverture de son procès pour le meurtre d'Edwin Pearce, garde de la Cour juvénile de Winnipeg, au cours d'une tentative d'évasion le 11 novembre dernier.

Janssens est un des trois jeunes accusés de ce meurtre.

Brûlé à mort

Pangman, Sask., 9 (C.P.) — M. Jack Sample, âgé de 83 ans, a été brûlé à mort hier, dans la maison qu'il occupait avec son frère, M. Tony Sample, âgé de 70 ans, à six milles au sud de Pangman. Tony a pu s'échapper par une fenêtre, mais n'a pas été capable de porter secours à son frère aîné.

Mme Léon Cardinal décédée à 86 ans

Mme (veuve) Léon Cardinal, née Scheffer (Mary-Ann), est décédée hier, à l'âge de 86 ans, 5 mois, chez sa fille Mme Aimé L'Espérance. (Mme Cardinal résidait autrefois à Sainte-Marguerite du lac Masson).

Lui survivaient, cinq enfants, J. François, notaire; Willie, ancien employé des postes, Armand, de la maison Chas.-E. Frost, Mme Aimé L'Espérance, (M.-Rose), Soeur de Saint-Pierre Céléste, des religieuses de Sainte-Croix, (Lucienne); neuf petits-enfants: Jean-Paul notaire; Bernard, Maurice, Madeleine, Marie-Marthe, Jean-Guy et Thérèse Cardinal, Rose-Aimée et Lucienne L'Espérance.

Plusieurs neveux et nièces, dont les RR. PP. Dionel Scheffer, O.M.I., curé de la paroisse du Sacré-Coeur d'Ottawa, et Philippe Scheffer, supérieur du scolasticat à Lebrun, Saskatchewan. Elle comptait parmi sa parenté son Excellence Mgr Martin Lajeunesse, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, et le R. P. Charles Charlebois, O.M.I., supérieur à Sainte-Agathe.

La dépouille mortelle est exposée aux salons mortuaires J.-S. Vallée, no 6662, rue Saint-Denis, d'où le convoi funèbre se mettra en marche le jeudi matin, 11 mai, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Edouard ou St. Ex. Mgr Martin Lajeunesse, O.M.I., chantera le service à 8 h. 30. L'inhumation se fera au cimetière de la Côte des Neiges.

N. B. — On est prié de ne pas envoyer de fleurs.

Le Devoir offre à la famille l'expression de ses condoléances.

Anciens du Mont-St-Louis

Dimanche, le 14 mai, aura lieu la réunion annuelle de l'Association des anciens élèves du Mont Saint-Louis Inc.

A 10 h. messe; 11 h. 15, assemblée générale annuelle; midi trente, dîner au cours duquel l'association célébrera les noces d'argent du major-abbé Charles Beaudin comme chapelain du collège. Le Dr Léon Gérin-Lajoie présidera l'assemblée.

L'anniversaire de deux encycloques

Commemoration municipale

M. le maire de Montréal assistera officiellement à la grande manifestation qui aura lieu au parc Lafontaine, dimanche prochain, 14 mai, à 3 heures, pour célébrer l'anniversaire des encycloques *Rerum Novarum* et *Quadragesimo Anno*. M. Reynaud portera la parole avec quelques autres orateurs de choix.

L'Union Nationale

Les libéraux et la conscription

Discours de MM. Auguste Boyer et Gérard Thibault à une assemblée de l'Union nationale à Saint-Henri — Conscription tuée sur une clôture par la police de Godbout et King — Autres orateurs

Les membres de l'Union Nationale de Saint-Henri se sont réunis hier soir à 4811 ouest, rue Notre-Dame, pour inaugurer officiellement leur nouveau local. Une foule nombreuse se pressait à l'intérieur et à l'extérieur pour entendre les orateurs. Ont pris la parole M. Arsène Ménard, secrétaire général de l'Union Nationale, M. Auguste Boyer, ancien député de Châteauguay, M. Gérard Thibault, ancien député de Mercier, et M. Georges Crompt. L'assemblée était sous la présidence de M. J.-H. Delisle, conseiller municipal.

M. Auguste Boyer

L'orateur principal a été M. Auguste Boyer. L'ancien député de Châteauguay a reproché aux gouvernements Godbout et King d'avoir prêché pendant 25 ans qu'il n'y aurait jamais de conscription sous un régime libéral. L'élection de 1939 s'est faite sur ce point. Ce n'est pas contre l'administration Duplessis que l'électeur québécois a voté, c'était pour garder Lapointe, Cardin, Dandurand et Power à Ottawa. Les libéraux, ceux-là mêmes qui disaient en 1939 surtout au temps de l'élection, que le Canada ne participerait jamais aux guerres de l'Angleterre, ont été les premiers à voter pour la conscription.

Nous avons la conscription

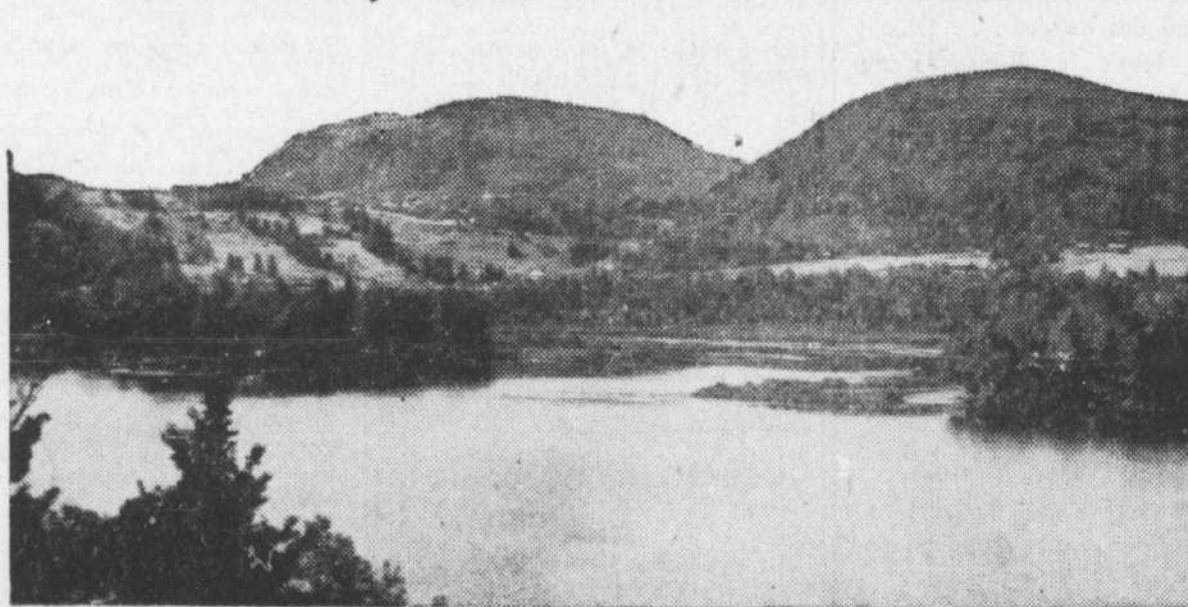
La conscription, nous l'avons dit M. Boyer, même si les libéraux appellent cela la mobilisation, c'est la même chose. Le premier ministre du Canada, M. King, a dit que le Canada n'aurait jamais faire le gendarme dans le pays d'Europe. Ce même King est aujourd'hui le premier rendu de l'autre côté, aux côtés de M. Churchill, pour savoir comment il s'y prendra pour remplacer tous les soldats canadiens qui se feront tuer lors de l'invasion.

Oeuvres de l'Union nationale

L'orateur passe ensuite en revue les œuvres accomplies par l'Union Nationale, dont le chef est Maurice Duplessis. Dès l'arrivée au pouvoir, en 1936, le gouvernement de l'Union Nationale a passé plusieurs lois bienfaisantes pour les agriculteurs, les vieillards, les mères nécessiteuses. Les immenses travaux de toutes sortes restent un actif pour la province de Québec. Des écoles d'agriculture et de mines ont été construites. L'Université de Montréal a grandement bénéficié de l'administration Duplessis. Les travaux sur les routes de Montréal-Québec, Mont-Laurier, Senneterre, ont employé des milliers de chômeurs qui, sous le régime Taschereau, ne recevaient à chaque semaine, qu'une maigre pittance, insuffisante pour payer le loyer et donner à manger à une famille nombreuse.

M. Duplessis, continue M. Boyer, est venu devant le peuple en 1939 pour deux raisons. Après la déclaration de la guerre par le gouvernement d'Ottawa, guerre qu'on nous avait promise libre, volontaire et modérée, Duplessis voulut avoir du peuple, un mandat pour un temps de guerre, afin de faire face aux exigences d'un gouvernement centralisateur. La deuxième raison, c'était pour rappeler à la population du Québec, toutes les promesses faites par le parti libéral depuis tant d'années. Le peuple a été trompé. Les députés qui demandaient des crédits militaires pour la défense du Canada seulement ont menti effrontément. Cardin, Lapointe, Power, Godbout et tous les autres qui avaient juré de démissionner si un gouvernement libéral imposait la conscription, qu'ont-ils fait?

O Canada, Terre de nos aïeux...



Le Canada... cette terre d'espérance au passé glorieux... qu'ils ont laissé derrière eux! Le pays qu'ils espèrent revoir un jour... et pour lequel ils font le sacrifice de leur vie afin que d'autres puissent y revenir. C'est pour que nous restions libres qu'ils sont prêts à mourir aujourd'hui. Dans la quiétude d'une nuit de veille, la pensée du soldat se reporte vers le ciel serein du Canada... ses lacs à l'onde si fraîche... ses coteaux onduoyants... ses arbres ombreux... ses verdoyantes prairies. Il n'oublie jamais l'atmosphère de bonheur et de tendresse du foyer qu'il a quitté... au sein du Canada qui n'a jamais cessé et ne cessera de lui être cher. Est-ce trop vous demander que de prêter votre argent pour hâter son retour... vers cette terre d'espérance au passé glorieux?

VICTOIRE D'ABORD... ACHETEZ DES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE!

Contribution au succès du sixième Emprunt de la Victoire... de

WILLIS & CO. LIMITED

MANUFACTURIERS DE PIANOS

1220 ouest, rue Sainte-Catherine

MAISON FONDÉE EN 1871

ces qui conservent la tradition française.

Au lendemain de la paix, il faudra d'abord trouver de l'ouvrage pour les milliers de chômeurs qui auront été congédiés des usines de guerre, et pour les milliers de soldats qui reviendront de la guerre. Avant d'emmener des étrangers ici, il faut penser aux nôtres.

L'ancien député de Mercier termine en disant que M. Duplessis avait une tâche surhumaine à accomplir. C'est un homme, il a fait tout ce qu'un être humain peut faire.

MM. Arsène Ménard et Georges Crompt ont aussi porté la parole.

Décès de M. J.-C. Beauchamp

M. Joseph-Charles Beauchamp, un des plus vieux citoyens de Montréal et un des plus actifs présidents de la Société Saint-Jean-Baptiste, est décédé hier, dans sa 98ème année.

Il a joué un rôle particulièrement important lors de la construction du Monument National, qui s'est faite sous sa présidence. M. Beauchamp est né à Varennes le 8 mars 1847 du mariage de Léon Beauchamp et de Marie-Antoinette Laurier. Il épousa la fille de Thomas Wilson, qui mourut en 1904. Ils eurent quatre enfants dont deux vivent encore: M. Léon Beauchamp et Mme Louis Dowd.

Jeune, il fut comptable dans la ferronnerie, travail qu'il abandonna pour devenir gérant des successions de M. Charles Wilson et Thomas Wilson.

Il laisse deux enfants, sept petits-enfants et neuf arrière-petits-enfants.

Les funérailles auront lieu jeudi, le service funèbre sera chanté à l'église Saint-Louis de France à neuf heures. De l'église, le convoi se rendra au cimetière de la Côte des Neiges.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphonez au service du tirage: BELAIR 3361: il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

**SWEET
CAPORAL**
TABAC À CIGARETTES

Le favori des amateurs de roulettes

S
A
R
R
A
Z
I
N

Le choix et l'ajustement d'appareils orthopédiques doivent être confiés à un spécialiste. Notre maison est la seule pharmacie à Montréal ayant à son emploi un expert qui s'occupe exclusivement de ces importantes fonctions.



Pharmaciens chimistes

921, rue Ste-Catherine est

PL. 9622

C
H
O
Q
U
E
T
T
E



La parole qui tue

Les "FABRIQUES DE PAROLES" de l'ennemi travaillent nuit et jour. Elles produisent une masse incommensurable de mensonges pernicieux, conçus et répandus à grands frais pour semer le doute et le trouble en ce pays...

Mensonges habilement façonnés pour opposer les unes aux autres les classes, les races, les religions.

Le nazi est passé maître en cette technique et personne mieux que lui ne sait qu'une nation divisée devient une proie facile.

Plus funeste encore que le gaz toxique est le

Combattez pour les quatre libertés... ici et dès aujourd'hui

souffle de haine qui répand la désunion et les dissensions. Plus meurtrier que les engins de guerre est ce complot nazi pour nous abuser, puis nous réduire en esclavage.

Nous pouvons détruire ce complot — et nous le détruirons — si nous restons unis... si nous dénonçons le lanceur de boue et condamnons les voix qui cherchent à attaquer notre foi, nos croyances... si, tous, catholiques, protestants ou juifs; nous nous souvenons que la liberté de pensée est le droit de naissance de notre nation et que la bonne volonté envers nos semblables est la base solide de l'unité et de la paix.

PROFESSION DE FOI DE TOUT BON CANADIEN

JE CROIS EN CES QUATRE LIBERTES :

La première est la liberté de parole et d'expression.

La deuxième est la liberté pour toute personne d'adorer Dieu selon sa croyance... partout dans le monde.

La troisième est l'affranchissement de la crainte... le droit, pour les habitants de toute nation, de jouir d'une vie saine et paisible.

La quatrième est l'affranchissement de la crainte de l'agression et de l'oppression.

Cette page est publiée grâce au généreux concours des commanditaires suivants :

Couvrette-Sauriol Limitée

Crédit Foncier Franco-Canadien

Mongeau & Robert Compagnie Limitée

Montreal Light, Heat & Power Consolidated

Palmer's Limited
Montréal

Sun Life Assurance Company of Canada



ACHETEZ des OBLIGATIONS de la VICTOIRE

COMMERCES ET FINANCES

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 12,202 actions lundi, et de 20,050 actions mardi. En comparaison de 5,770 actions et de 6,160 actions minimes samedi dernier.

Haut Bas Ferm.	Haut Bas Ferm.	Haut Bas Ferm.
Aluminium 92 91 91 1/2	Dom. Tar 21 21 21 1/2	Dom. Steel & Coal 7 7 7 1/2
Asbestos 23 23 23 1/2	Dom. Steel & Coal 7 7 7 1/2	
Asoc. Breweries 153 153 153		
Bell Telephone 153 153 153		
Bulfinch 7 7 7 1/2		
Can. Cement 8 8 8 1/2		
Can. Power 8 8 8 1/2		
C. Breweries 42 42 42 1/2		
Can. Bronze 24 24 24 1/2		
C. Camera 5 5 5 1/2		
Can. Car 8 8 8 1/2		
Can. For. Invest. 10 10 10 1/2		
Can. Pac. Ry 10 10 10 1/2		
Can. Smelting 40 40 40 1/2		
Crown Cork 22 22 22 1/2		
D. & S. 40 40 40 1/2		
Dom. Dairies 17 17 17 1/2		
Dom. Steel & Coal 7 7 7 1/2		

LE CURB DE MONTREAL

Haut Bas Ferm.	Haut Bas Ferm.	Haut Bas Ferm.
Abitibi 6 6 6 1/2	Dom. Tar 21 21 21 1/2	Dom. Steel & Coal 7 7 7 1/2
Bathurst 3 3 3 1/2		
Beaumont 3 3 3 1/2		
Brown 3 3 3 1/2		
C. & D. Sugar 20 20 20 1/2		
C. D. Sugar 20 20 20 1/2		
Can. Ind. Pr. 169 169 169		
Can. Light 15 15 15 1/2		
Can. Pot. 2 2 2 1/2		
Can. Ry 10 10 10 1/2		
Can. Smelting 40 40 40 1/2		
Crown Cork 22 22 22 1/2		
D. & S. 40 40 40 1/2		
Dom. Dairies 17 17 17 1/2		
Dom. Steel & Coal 7 7 7 1/2		

BOURSE DES MINES DE TORONTO

Haut Bas Ferm.	Haut Bas Ferm.	Haut Bas Ferm.
418 Abitibi P. 31 31 31 1/2	3000 Gillies 10 10 10 1/2	3000 Gillies 10 10 10 1/2
3000 Acme 31 31 31 1/2	2500 Glenora 9 9 9 1/2	2500 Glenora 9 9 9 1/2
3000 Anglo Can. 62 62 62 1/2	2500 Lake 12 12 12 1/2	2500 Lake 12 12 12 1/2
2000 Aquarius 90 90 90 1/2	2000 Lake 12 12 12 1/2	2000 Lake 12 12 12 1/2
1000 Arjona 87 87 87 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2
88000 Amax 87 87 87 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2
4200 Area 23 23 23 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2
7500 Astoria 19 19 19 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2
3000 Auror 30 30 30 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2
1000 Bagmac 19 19 19 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2
800 Bankfield 20 20 20 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2
6000 Base Metals 13 13 13 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2
10000 Bear Exp. 10 10 10 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2
4716 Beattie 10 10 10 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2
4000 Bidgood 44 44 44 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2
1000 Bobo 7 7 7 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2
1000 Bobo 7 7 7 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2
350 Braden 12 12 12 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2
71342 Brit. Dom. 13 13 13 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2
2000 Broulan 7 7 7 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2
8500 Buffalo Can. 10 10 10 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2
1000 Bunk Hill 3 3 3 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2
900 Cal. Edm. 190 190 190 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2
3800 Can. Mal. 7 7 7 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2
2275 C. P. B. 10 10 10 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2
3000 Casle Treth. 9 9 9 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2
500 Chem. Research 26 26 26 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2
1100 Chesterville 129 129 129 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2
4200 Cochenour 18 18 18 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2
17000 Con Lake 24 24 24 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2
16000 Duquesne 30 30 30 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2
16000 Eastover 30 30 30 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2
1900 Eastover 30 30 30 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2
3900 Franco Oil 30 30 30 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2	1000 Lake 12 12 12 1/2

BOURSE DE NEW-YORK

Haut Bas Ferm.	Haut Bas Ferm.	Haut Bas Ferm.
Air Reduction 38 38 38 1/2	Kennecott 31 31 31 1/2	Kennecott 31 31 31 1/2
American Can. 89 89 89 1/2	Kresge S. & B. 22 22 22 1/2	Kresge S. & B. 22 22 22 1/2
American Locomotive 17 17 17 1/2	Kr. G. & B. 22 22 22 1/2	Kr. G. & B. 22 22 22 1/2
American L. & L. 43 43 43 1/2	Lambert 28 28 28 1/2	Lambert 28 28 28 1/2
Do. 3 3 3 1/2	L. O. P. Glass 49 49 49 1/2	L. O. P. Glass 49 49 49 1/2
American R. & E. 43 43 43 1/2	Lockheed 14 14 14 1/2	Lockheed 14 14 14 1/2
American Sugar 39 39 39 1/2	Loew's Inc. 38 38 38 1/2	Loew's Inc. 38 38 38 1/2
American Tel. & Tel. 17 17 17 1/2	Mack Trucks 31 31 31 1/2	Mack Trucks 31 31 31 1/2
American Woolen 7 7 7 1/2	G. L. Martin 19 19 19 1/2	G. L. Martin 19 19 19 1/2
Anacosta 2 2 2 1/2	Mont. & Ward 43 43 43 1/2	Mont. & Ward 43 43 43 1/2
Armour Ill. 5 5 5 1/2	Nat. Biscuit 20 20 20 1/2	Nat. Biscuit 20 20 20 1/2
Atchafalca S.P. 6 6 6 1/2	National Cash Reg. 28 28 28 1/2	National Cash Reg. 28 28 28 1/2
Baldwin C. T. 19 19 19 1/2	Schuyler 30 30 30 1/2	Schuyler 30 30 30 1/2
Baltimore & Ohio 7 7 7 1/2	Nat. Lead 21 21 21 1/2	Nat. Lead 21 21 21 1/2
Bendix Aviation 35 35 35 1/2	Nat. Steel 50 50 50 1/2	Nat. Steel 50 50 50 1/2
Boeing Air. 13 13 13 1/2	N. Y. Central 18 18 18 1/2	N. Y. Central 18 18 18 1/2
Borden's Co. 30 30 30 1/2	N. W. American 17 17 17 1/2	N. W. American 17 17 17 1/2
Briggs Mfg. 7 7 7 1/2	Northern Pacific 15 15 15 1/2	Northern Pacific 15 15 15 1/2
Budd Mfg. Co. 12 12 12 1/2	Ohio Oil 18 18 18 1/2	Ohio Oil 18 18 18 1/2
Burroughs & Add. 12 12 12 1/2	Omaha 25 25 25 1/2	Omaha 25 25 25 1/2
Canada Dry 9 9 9 1/2	Owens Ill. G. 58 58 58 1/2	Owens Ill. G. 58 58 58 1/2
Canadian Pacific 34 34 34 1/2	Pac. G. & E. 32 32 32 1/2	Pac. G. & E. 32 32 32 1/2
Case J. I. 3 3 3 1/2	Packard Motors 44 44 44 1/2	Packard Motors 44 44 44 1/2
Celanese Corp. 31 31 31 1/2	Papal Cola 48 48 48 1/2	Papal Cola 48 48 48 1/2
Ches. & Ohio 8 8 8 1/2	Pressed Steel Car 11 11 11 1/2	Pressed Steel Car 11 11 11 1/2
Chrysler Motors 8 8 8 1/2	Sullivan A. 43 43 43 1/2	Sullivan A. 43 43 43 1/2
Colg. Palm. 27 27 27 1/2	Pure Oil 16 16 16 1/2	Pure Oil 16 16 16 1/2
Cong. Nairn 23 23 23 1/2	Radio Corp. 9 9 9 1/2	Radio Corp. 9 9 1/2
Cong. Nairn 23 23 23 1/2	Rayonier 14 14 14 1/2	Rayonier 14 14 14 1/2
Continental Motor 5 5 5 1/2	Do. Pr. 30 30 30 1/2	Do. Pr. 30 30 30 1/2
Continental Oil 31 31 31 1/2	Republic Steel 16 16 16 1/2	Republic Steel 16 16 16 1/2
Crane Co. 22 22 22 1/2	Reynolds Tob. 29 29 29 1/2	Reynolds Tob. 29 29 29 1/2
Crown 30 30 30 1/2	Safeway Stores 43 43 43 1/2	Safeway Stores 43 43 43 1/2
Cruible Steel 30 30 30 1/2	Schuyler 30 30 30 1/2	Schuyler 30 30 30 1/2
Cons. Nat. G. 29 29 29 1/2	Sears Roebuck 90 90 90 1/2	Sears Roebuck 90 90 90 1/2
Curtiss W. A. 9 9 9 1/2	Sacoay Vac. 12 12 12 1/2	Sacoay Vac. 12 12 12 1/2
Deere & N. 27 27 27 1/2	South. Can. Edis. 23 23 23 1/2	South. Can. Edis. 23 23 23 1/2
Del. Hudson 27 27 27 1/2	Southern Pacific 27 27 27 1/2	Southern Pacific 27 27 27 1/2
Dist. Seagram 35 35 35 1/2	South. Railway 23 23 23 1/2	South. Railway 23 23 23 1/2
Dome Mines 22 22 22 1/2	Do. Pr. 30 30 30 1/2	Do. Pr. 30 30 30 1/2
Douglas Air. 43 43 43 1/2	Spermac. 23 23 23 1/2	Spermac. 23 23 23 1/2
Dunlop & N. 14 14 14 1/2	Stan. Oil of Cal. 36 36 36 1/2	Stan. Oil of Cal. 36 36 36 1/2
E. Auto Lite 41 41 41 1/2	Standard Oil of N. J. 56 56 56 1/2	Standard Oil of N. J. 56 56 56 1/2
Elec. Boat 10 10 10 1/2	Steel Corp. 48 48 48 1/2	Steel Corp. 48 48 48 1/2
Elm. Boat 10 10 10 1/2	Tenison & P. 23 23 23 1/2	Tenison & P. 23 23 23 1/2
Elm. Boat 10 10 10 1/2	Union Carb. 80 80 80 1/2	Union Carb. 80 80 80 1/2
Gen. A. Tr. 43 43 43 1/2	United Aircraft 27 27 27 1/2	United Aircraft 27 27 27 1/2
General Electric 36 36 36 1/2	Un. Air. Lin. 24 24 24 1/2	Un. Air. Lin. 24 24 24 1/2
General Food 43 43 43 1/2	Un. Fruit 78 78 78 1/2	Un. Fruit 78 78 78 1/2
General Motors 39 39 39 1/2	U. S. Pipe & F. 32 32 32 1/2	U. S. Pipe & F. 32 32 32 1/2
Gillette 19 19 19 1/2	U. S. Rubber 45 45 45 1/2	U. S. Rubber 45 45 45 1/2
Gillette 19 19 19 1/2	U. S. Smelters 54 54 54 1/2	U. S. Smelters 54 54 54 1/2
Goodrich 47 47 47 1/2	U. S. Steel 52 52 52 1/2	U. S. Steel 52 52 52 1/2
Goodrich 47 47 47 1/2	Do. Pr. 30 30 30 1/2	Do. Pr. 30 30 30 1/2
Goodyear 44 44 44 1/2	Westinghouse 97 97 97 1/2	Westinghouse 97 97 97 1/2
Great N. Ry. Pr. 27 27 27 1/2	Woolworth 38 38 38 1/2	Woolworth 38 38 38 1/2
Great N. Sugar 27 27 27 1/2	Worth Pump 26 26 26 1/2	Worth Pump 26 26 26 1/2
Greyhound N. 20 20 20 1/2		
Hiram Walker 31 31 31 1/2		
Honey Sound 22 22 22 1/2		
Hudson Bay 24 24 24 1/2		
Ill. Cent. Ry. 14 14 14 1/2		
Int. Harvester 27 27 27 1/2		
Int. Nickel 27 27 27 1/2		
Int. P. & N. prf 73 73 73 1/2		
Johns Manville 80 80 80 1/2		

Le sixième emprunt de la victoire

Les unités de Shefford, Drummondville, Champlain, St-Hyacinthe, Roberval, Kamouraska, Dorchester, Matapédia et St-Jean ont dépassé leur objectif — Les fanions d'honneur aux compagnies

Un rapport préliminaire de l'organisation du VI^e emprunt de la Victoire à la Compagnie de Téléphone Bell révèle que les employés de la compagnie ont acheté, à date, pour \$1,081,000 d'obligations. Cette somme dépasse de \$30,000 le montant qu'avait placé le personnel dans les obligations de la Victoire, il y a six mois, et elle complète un chiffre global de \$5 millions qui représente ce que l'ensemble des employés du téléphone dans le Québec et en Ontario a souscrits lors des six premiers emprunts de la Victoire.

A cela il faut ajouter plus de \$3-200,000 de certificats d'épargne à leur valeur nominale, ce qui donne un grand total de plus de \$8 millions.

Voici une nouvelle liste des plus grosses souscriptions données à travers le pays:

The T. Eaton Co., of Canada, \$6,000,000; National Steel Car Co., Ltd., \$3,000,000; Dominion Life Assurance Co., \$3,000,000; Chrysler Corp. of Canada, Ltd., \$1,000,000; Waterloo Trust and Savings Co., \$1,000,000; McKinnon Industries, Ltd., \$1,000,000; sénateur Borman Paterson, d'Ottawa, souscription additionnelle de \$200,000, ce qui porte sa souscription totale à \$500,000; Dominion Stores, Ltd., \$500,000.

Voici la dernière liste des unités qui ont atteint leur objectif à date: Champlain, St-Hyacinthe, Roberval, Kamouraska, Dorchester, Matapédia, Saint-Jean, Shefford et Drummondville.

Général du Canadian National rapportent que 71,092 employés de la Compagnie et de ses filiales ont souscrit à date \$7,061,550 au 6^e emprunt de la Victoire. Ce chiffre dépasse le montant souscrit durant la même période du 5^e emprunt.

Sur ce total, 68,076 employés du chemin de fer ont souscrit \$6,714,750, 2,144 employés d'Air-Canada ont souscrit \$215,700 et 872 employés de National Railways Munitions Ltd. ont souscrit \$131,100.

Voici une nouvelle liste des compagnies qui ont obtenu le Fanion "V" 3 étoiles (i. e. celles dont 90 p. c. des employés ont souscrit 15

Pour un système de transport souterrain

Un rapport élaboré à cet effet sera présenté le 19 mai

Un rapport élaboré sur un système de transport souterrain pour Montréal sera rendu public au cours d'un déjeuner-couserie qu'organise le Conseil économique métropolitain, pour le 19 mai, en l'hôtel Windsor.

L'an dernier, le Conseil demandait à la Compagnie des Tramways de Montréal de faire étude et rapport sur un système rapide de transport souterrain, comme entreprise de construction possible après la guerre. Durant les mois qui ont suivi, les ingénieurs et techniciens de la compagnie ont étudié le problème par le détail.

Leur rapport est maintenant complet et, vu son importance quant aux perspectives d'emploi et au mouvement de la circulation à Montréal, pour l'après-guerre, le Conseil économique métropolitain a convoqué une réunion de chefs de groupements civiques et d'hommes d'affaires afin qu'ils puissent avoir la primeur des détails qu'implique une telle entreprise. Des invitations ont été lancées à tous les conseils municipaux de la zone métropolitaine, aux groupements civiques et d'affaires, aux clubs sociaux et aux associations féminines. Ce rapport sera officiellement présenté aux deux présidents conjoints du Conseil économique métropolitain de Montréal, MM. Paul-A. Béique et T. B. Weatherbe, par la Compagnie des Tramways de Montréal, qui portera la parole durant le déjeuner.

Dividendes déclarés

Ontario Steel Products Co., 25 cents par action ordinaire et 1 1/2 p. c. par action privilégiée, tous deux payables le 15 août aux actionnaires inscrits le 15 juillet.

Upper Canada Mines, 2 1/2 cents par action, payable le 31 mai aux actionnaires inscrits le 17 mai.

Nova Scotia Light & Power Co., 1 1/2 p. c. par action privilégiée, payable le 1er juin aux actionnaires inscrits le 15 mai.

Reliance Grain Co., 1 1/2 p. c. par action privilégiée, payable le 15 juin aux actionnaires inscrits le 31 mai.

Investment Foundation Ltd., 75 cents par action privilégiée pour le trimestre finissant le 30 juin, payable le 15 juin aux actionnaires inscrits le 15 juin; 75 cents par action privilégiée pour le trimestre finissant le 30 septembre, payable le 16 octobre aux actionnaires inscrits le 15 septembre.

Placer Development Ltd., 25 cents par action, payable le 16 juin aux actionnaires inscrits le 22 mai.

Journées d'étude de propagandistes agricoles

St-Martin, 9. — La semaine dernière, l'École d'agriculture de St-Martin, un groupe d'agriculteurs, a organisé des journées d'étude de propagandistes agricoles, au ministère provincial de l'agriculture, ont tenu quatre jours d'étude pour mettre définitivement au point les méthodes de propagande.

Une trentaine de personnes prenaient part à ces réunions, sous la

Les lauréats de Radio-College

Au concours de musique — Deux catégories de candidats

Radio-College vient de faire connaître le résultat du concours de musique qui s'est terminé dernièrement. Ce concours consistait en des questionnaires sur la famille des instruments à cordes, sur la famille des bois, sur les cuivres et sur les instruments de percussion.

Les concurrents se partageaient en deux catégories: la première, formée d'élèves de nos maisons d'enseignement, et la seconde, d'auditeurs n'appartenant pas à la première. Comme on le sait, ces cours de musique ont été donnés par M. Claude Champagne, directeur adjoint du Conservatoire de musique de la province de Québec. Voici la liste des lauréats de ce concours:

Première catégorie: 1er. Guy Parent, Séminaire des Trois-Rivières. 2e. Gertrude Gauthier, Jonquières. 3e. Gaston Robert, Ecole normale des FF. Maristes, Itherville.

Deuxième catégorie: 1er. Marie Poiras, Rimouski. 2e. Berthe Proulx, Pierreville. 3e. Sœur Saint-Fernand, Ecole normale des SS. de la Charité, Lévis. 4e. Frère Pierre-Marie, Juvénat des FF. Maristes, Itherville. 5e. René Labonté, Trois-Rivières. 6e. Frère Joseph-Rosario, Cap-Saint-Ignace, Montmagny. 7e. Frère Montant-Vincent, Scolastic Ecole normale, Laval-des-Rapides. 8e. Claire Normandin, rue Bordeaux, Montréal. 9e. Gabrielle Proulx, Notre-Dame de Lévis. 10e. M. l'abbé Arthur Donaldson, Jonquières.

Indemnité de \$1,586

Dans une ordonnance récente, la Régie des services publics accorde une indemnité de \$1,586.80 à M. Philias Charbonneau, de Saint-Basile-le-Grand, pour une emprise de terrain expropriée par la Voie provinciale, lors de la construction du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier. Le département de la Voie avait offert \$1,032.20 à l'exproprié qui refusa. M. Philippe Lamarre, c.r., le représentait à l'audience. En plus de cette indemnité, la Régie accorde \$250 pour les frais des experts, MM. J.-H. Laframboise et Paul-E. Demers, et les dépens d'une action de \$1,586.80 en Cour supérieure.

Embâcle dans la rivière Yukon

Dawson, Youkon, 9 (C.P.) — Le fleuve Youkon a débordé, en fin de semaine, alors qu'il s'est produit un des plus gros embâcles depuis plusieurs années. Plusieurs familles ont été chassées de leur foyer et trois rues de la ville furent inondées.

Par ailleurs, de telles rencontres permettent également d'organiser le travail avec coopération et solidarité. Et cela constitue un précieux effort d'équipe qui donne lieu à une parfaite coordination des initiatives.

Au surplus, il résulte de ces rencontres une multiplication des contacts.

Dividendes déclarés

LA VIE SPORTIVE

Les clubs Montréal et Jersey City joueront au Stade à quatre heures

Ces deux clubs de la Ligue Internationale se feront de nouveau la lutte cet après-midi et l'on prévoit une joute contestée — Gabbard lancera pour les Royaux mais Gabby Hartnett n'a pas encore fixé son choix — Les deux équipes ont eu une pratique hier — Changement probable au champ

LE CAS DE JACK BOLLING

Les fervents du baseball n'ont pu être témoins de leur sport favori hier, car aucune partie n'était prévue au stade de l'avenue Delormier. Seuls les Leafs de Toronto et les Chiefs de Syracuse se sont fait la lutte hier, dans les séries de la Ligue Internationale.

Les joueurs n'avaient pas exactement conge, car le gérant Bruno Betzel avait appelé une pratique et tous les porte-couleurs des Royaux étaient présents au terrain et ils se sont exercés pendant plus de deux heures pendant que les Petits Giants prenaient le losange immédiatement après la pratique du club local et Gabby Hartnett a tenu ses joueurs occupés pendant assez longtemps. Ces deux pilotes du circuit Shaugnessy se rendent compte que leurs porte-couleurs ont besoin de conseils et d'entraînement afin d'améliorer leur jeu, tant au champ qu'au bâton.

Cet après-midi, à 4 heures, les Petits Giants et les Royaux se vident de nouveau au stade et les protégés du président Hector Racine tenteront de s'assurer une nouvelle victoire sur leurs rivaux afin de s'acheminer vers le championnat du circuit Shaugnessy ou tout au moins conserver sa position en Première division.

Une figure intéressante dans le moment dans le champ extérieur pour les Giants est Steve Filipowicz, qui fut avec les Giants de la Ligue Nationale jusqu'à la semaine dernière. Filipowicz est une ancienne vedette du football à l'université de Fordham, qui devint professionnel avec le club de football Giants et qui est devenu une vedette de ce sport. Il est un solide gaillard qui possède beaucoup de puissance.

L'Association provinciale de balle molle

Les directeurs de l'Association provinciale de balle-molle se réuniront pour une 3ème fois mercredi soir, le 10 mai, à l'hôtel Shawinigan, à 8 h. précises, sous la présidence de M. Elzéar Poiras, président de l'Association et gérant de l'œuvre des terrains de jeux, de Québec.

Les trois districts de l'association: Montréal, Québec et la Mauricie, seront représentés à cette importante assemblée qui marquera les débuts de la nouvelle association dans le domaine qu'elle a choisi, la balle-molle.

On étudiera les règlements de la nouvelle association de façon à satisfaire tous les intérêts et on lancera une campagne de propagande pour l'affiliation des ligues de balle-molle de toute la province.

Montréal sera représenté par MM. Albert Molini et Arthur Lamarque; Trois-Rivières, par MM. Ch. Marcoux, J. Bell, Georges Perusse, Louis-Géo. Poiras; Shawinigan, par Paul Jovinille, et Grand-Mère, par M. Frank Gauthier.

De Québec on remarquera, outre le président Elzéar Poiras, William Roth, Damase Blais, l'abbé Alfred LeBlond, Paul-Emile Bélanger, etc.

L'inauguration à l'île Sainte-Hélène

Tel qu'annoncé lors de l'assemblée générale annuelle, le Montréal Swimming Club inaugurera sa 69e saison le samedi, 13 courant. Cette année encore, George Moore remplira les fonctions de gérant du club et Arthur Vernet sera le comme sauveur en chef et gardien, poste qu'il occupe maintenant depuis quinze ans. La direction prie les membres de bien vouloir acquiescer au plus tôt leur contribution annuelle, de même que le loyer des armoires, attendu qu'après le 28 mai, les armoires dont le loyer n'aura pas été payé seront mises en vente.

Les pêcheurs sportifs sont invités

Les membres de l'Association des pêcheurs sportifs du Québec, leurs amis et tous les amateurs de pêche et de chasse sont invités à assister à la grande soirée exclusive française de l'Association, qui aura lieu ce soir dans la salle dorée de l'hôtel Mont-Royal, à 8 h. 15. M. l'abbé Albert Tessier, bien connu sous le pseudonyme de Tavi, montrera des films en couleurs sur la chasse et la pêche qu'il a tournés en Mauricie. Tous ces films sont à piste sonore. Les amateurs verront des scènes palpitantes et se doivent de ne pas manquer cette soirée. Entrée libre.

BASEBALL

AU STADIUM

Jersey City

Royaux

Aujourd'hui à 4 hrs.

JOURNÉE DES DAMES

L'ouverture de la saison des courses

Les préparatifs vont bon train en vue de la prochaine saison des courses dans la province de Québec, qui aura lieu à la piste Mont-Royal, le 3 juin prochain, alors que le King Edward Park and Amusement Co. donnera son meeting de 14 jours. Le président Tom Gorman ainsi que MM. Eugene Lajoie et Lou Cario vont à tous les détails et rien ne fera défaut lorsque les fervents du turf se rendront à la piste de Ville Mont-Royal, pour la première matinée de la saison.

La Province of Quebec Racing Association annonce aujourd'hui l'ouverture de nouveaux bureaux situés à 1130 rue Windsor, coin Dorchester. C'est à cet endroit que les intéressés pourront dorénavant aller solliciter le permis nécessaire pour le placement de leurs pur sang dans les écuries des différentes pistes locales et c'est là aussi qu'on pourra s'adresser à l'avenir pour tout renseignement ayant trait aux courses locales. Le numéro de téléphone est Plateau 7941.

Le prospectus ou programme ayant trait au premier meeting local, est actuellement en vente dans les mains de l'imprimeur et il sera distribué aux propriétaires et aux entraîneurs vers la fin de la semaine.

Le premier lot de chevaux à nous venir d'une piste américaine, cette année, est arrivé ici samedi dernier quand Harry Hoffman est arrivé de Narragansett avec neuf pur sang. Ces montures sont Mine, Vain, Bonnie Rue, Fantôme, Luck, DeSoto, Hustle, Lyn, Flying, Glee, Alamode et puresang qui ont été victorieux depuis le début de la saison, aux États-Unis et ils devraient certes fournir toute l'action désirée.

Le gérant général de la piste Mont-Royal, Lou Cario, a visité Narragansett pour y faire de la sollicitation au sujet de pur-sang à amener à Montréal, et il se rendra à Pittsburgh cette semaine pour les mêmes fins.

Le président de la P. of O. R. A., Tommy Gorman, a annoncé que Nipper Rowe serait à Montréal dès la fin de la semaine pour faire pratiquer les pur-sang déjà sur les lieux, pour les départs. Il s'agit des chevaux qui ont passé l'hiver à Montréal et qui sont actuellement à l'entraînement à Blue Bonnets et à Mont-Royal.

John Roxborough aux Pélicans

Le jeune lanceur du Royal, John Roxborough, qui n'a lancé qu'une seule manche depuis l'arrivée du club local ici, jeudi dernier, et qui n'a pu contre aller qu'un seul coup sûr — un circuit, à Joe Cicero, des Ours de Newark, avec les buts remplis — a quitté la métropole hier pour aller rejoindre les Pelicans de Nouvelle-Orléans, club de la Southern Association, géré par Fresno Thompson, ancien gérant des Royaux de Montréal.

Les Pelicans, tous comme les Royaux, sont une ferme des Dodgers de Brooklyn.

Le gérant des Royaux, Bruno Betzel, a expliqué que Thompson avait demandé du renfort comme il avait bien besoin d'un lanceur droitier. Il lui a fait plaisir de lui envoyer Roxborough car il doute que ce jeune ait pu faire l'affaire ici et il a ajouté que son stage à Nouvelle-Orléans lui fera un bien énorme comme il aura la chance de lancer bien plus souvent et il aura de bien meilleures chances de réussite là-bas.

Les Orioles sont blanchis

Sampson, N.-Y., 9 — Le club de la base navale de Sampson avec, au monticule, les deux anciens lanceurs des majeurs, Johnny Vander Meer et Hal White, qui lancèrent respectivement pour le Cincinnati et le Detroit, avant de s'enrôler dans la marine, a facilement blanchi les Orioles de Baltimore par 9 à 0, ici, hier après-midi, dans une partie d'exhibition disputée devant 10,000 personnes.

Vander Meer et White ont certes brillé au monticule, et ils n'ont alloué chacun qu'un coup sûr, durant leur séjour au monticule et ce fut deux "scratch hits". Vander Meer a retiré 10 frappeurs au bâton, retirant les trois frappeurs dans l'ordre, sur 3 "strikes" dans les premières, quatrième et cinquième manches.

Baltimore... 000000000-0 2 1
Sampson... 32010030X-9 13 0
Hooks, Palfrey, Homokay, Lollar, Stockhausen; Vander Meer, White et Ravish, Metzke.

Le "Big-Six" du 4e tournoi provincial

Voici l'état actuel du "big-six" du 4e tournoi provincial de petites quilles, enrg, qui se joue présentement à la salle paroissiale de St-Malo, à Québec.

1. Raymond Jones, jeunesse libérale, 1214 1516; 2. Jean-Ls. Le-mieux, jeunesse libérale, 1203 1503; 3. Henri Vallières, salle Cartier, 1197 1495; 4. Paul Scarpino, La Tuque, 1169 1461; 5. Gaston Bornaïs, centre A. Limoulin, 1150 1436; 6. Georges Goulet, armée canadienne, 1138 1422.

Records des allées:
Allée 3, Blake Enmond, salle St-Malo, 184 points; allée 4, Paul Scarpino, La Tuque, 205 points; allée 5, Paul Scarpino, La Tuque, 191 points; allée 6, Georges Lamy, Trois-Rivières, 186 points.

Prix Marcelin Chabot, Paul Scarpino, La Tuque, 205 points. Prix J.-O. Martin: Paul Scarpino, La Tuque, 533 points.

Le Syracuse a triomphé du Toronto

Toronto, 9. — Un ralliement de cinq points à la septième manche a valu la victoire aux Chiefs de Syracuse hier soir dans la Ville-Reine et les Leafs de Burleigh Grimes ont été défaits par le compte de 10 à 5 dans la seule joute disputée hier dans les séries de la Ligue Internationale de Baseball.

Jusqu'à la septième manche les Torontois ont tenu les Chiefs en échec et ils menaient par 5 à 2 lorsque les visiteurs déclenchèrent leur attaque massive et alors les choses changèrent à l'avantage du club américain.

Yovanovich frappa un simple puis le lanceur Ananiz perdit tout son contrôle et donna trois buts sur balles consécutifs, donnant ainsi un but gratuit aux Chiefs et laissant les buts remplis. Jarlett succéda à Ananiz au monticule mais Dutch Mele l'accueillit avec un dur deux-but qui valut trois autres points au Syracuse. Le simple de Goldstein fit ensuite compter Mele. Le Syracuse compta un autre point dans la 8e et deux derniers dans la 9e et dernière manche pour l'emporter haut la main.

	AB	P	CS	R	A
Rodriguez, 3b	4	1	0	0	4
Cazen, cg	4	1	1	1	0
Rosen, c	4	3	1	0	0
Melfe, cf	2	1	0	0	0
Goldstein, 1b	3	0	2	1	0
Fitzgerald, 2b	4	0	1	2	3
Moore, ac	5	0	1	4	6
Yovanovich, r	5	1	1	1	1
Phantz, r	0	0	0	1	0
Konstanty, l	5	2	2	1	4
x Brittan	0	1	0	0	0

Totaux 36 10 10 27 23
x Courut pour Yovanovich à la 9e.

	AB	P	CS	R	A
Ordenana, ar	5	0	0	3	4
Castano, 2b	4	0	1	6	3
Zontini, c	2	1	0	1	0
Tyack, cg	5	1	1	1	0
Gruzdiz, cg	4	1	2	1	2
David, 1b	5	1	2	6	0
Shoff, 3b	3	1	0	0	0
Williams, r	3	0	0	0	0
Ananiz, l	0	0	0	0	0
Jarlett, l	0	0	0	0	0
Cook, l	0	0	0	0	0
Lambton, l	0	0	0	0	0
Tennysen, l	0	0	0	0	1
xx Thoele	1	0	1	0	0

Totaux 34 5 8 27 11
xx Frappa pour Tennysen à la 9e.

Syracuse ... 101000521-10 10 2
Toronto ... 020030000-5 8 1

Sommaire. — Erreurs: Moore, Rodriguez, Shoff. Points produits par Cazen 3, Mele 3, Goldstein, Fitzgerald, Gruzdiz, Williams, Davis. Deux-but: Mele, Castano.

Trois-but: Davis. Circuit: Rosen, Shoff. Doubles-jeux: Fitzgerald à Goldstein, Moore à Goldstein, Konstanty à Moore à Goldstein. Laisses sur les buts: Syracuse, 11; Toronto, 9. Buts sur balles de Konstanty 2. Coups réussis: Konstanty, 8; Ananiz, 4 en 6 1-3 manches; Cook, 2 en 1-3 manches; Lambton, 2 en 1-2 manche. Frappé par le lanceur, par Ananiz (Mele).

Balles mal lancées: Ananiz 2. Lanceur gagnant: Konstanty. Lanceur perdant: Jarlett. Arbitres: Tobin et Kennedy. Temps: 2 h. 35 m.

Les joueurs de premier but en évidence

New-York, 9. — Si vous rêvez de devenir un héros des ligues majeures, procurez-vous tout simplement une mitaine de joueur de premier but et suivez les traces de Nick Etten, des Yankees, de Howie Schultz, des Dodgers, de Brooklyn, ou des autres joueurs de premier but des majeures, qui sont actuellement ceux qui font le plus parler d'eux parmi tous les joueurs des majeures, depuis le début de la saison courante.

Les clubs des deux ligues étaient inactifs hier, se préparant à l'ouverture de séries dans l'est du pays pour les clubs de l'Amérique et à des séries dans l'ouest pour ceux de la Nationale et l'on en profitera pour parler un peu de ces joueurs qui ont toujours le plus de retraités à leur crédit — et qui, de ce temps-ci, possèdent également le plus d'exploits à leur compte.

Dans l'Amérique, le joueur de premier but des Yankees, Nick Etten frappe actuellement la pilule blanche pour la moyenne épatante de 476 et c'est là du travail excellent si l'on tient compte que cet individu de Chicago ne frappait que .271 l'an dernier, à pareille date.

Etten est devenu le gros canon des champions du monde par suite du départ de Charley Keller et d'une couple d'autres Yanks pour l'armée et il a bien fait jusqu'ici, cognant trois coups de circuit qui ont été bien utiles à la cause du club de Joe McCarthy.

Il en est un peu de même de Howard Schultz, le premier but des Dodgers de Brooklyn. Il se rapporta tard en 1943 et après avoir compilé la moyenne de .260 on se plut à dire de lui qu'il était "comme il faut". Cette saison, il a fait vraiment parler de lui et il a déjà fait compter 20 points et cogné quatre coups de circuit, en trois semaines de jeu, pour mener facilement le circuit Frick dans le domaine des frappeurs.

Le premier but des Giants, Phil Weintraub est un autre qui fait fuir depuis le début. De retour avec les Giants, il a déjà fait compter 15 points dont 11 dans une seule partie quand les Giants écrasèrent les Dodgers par 26 à 8.

A Chicago, Phil Cavaretta a réussi à frapper régulièrement malgré la tenue plus que désappointante des Cubs de cette ville. A Saint-Louis, le vétéran George McQuinn a également bien fait pour les Browns

et il n'est qu'à quelques points de Vernon Stephens pour le total des points produits pour son équipe, jusqu'ici dans la saison.

Hal Trosky, un autre vétéran, avec les White Sox de Chicago, celui-là, a déjà expédié trois lancers adversaires par-dessus la clôture pour démontrer que son retour au jeu, cette saison, sera réussi.

A Washington, Joe Kuhel, des Senators, démontre une grande vitesse sur les sentiers, chose plutôt rare chez un joueur de premier but, et il a volé cinq buts depuis le commencement de la saison pour mener la ligue Américaine, dans ce département. Dans la Nationale, le premier but Tony Lupien a démontré que les Red Sox avaient peut-être mal fait de l'échanger aux Phillies et il a volé quatre buts pour mener son circuit dans ce département.

Un mot enfin, de deux vétérans, Rudy York, les Tigers de Detroit, et Joe Cronin, premier but et gérant des Red Sox de Boston, tous deux clubs de l'Amérique. York continue à maintenir sa réputation de gros cogneur et Cronin fait un peu de même tout en faisant très bien comme pilote, chose qui n'est pas nouvelle pour lui, d'ailleurs.

L'Association Américaine

Louisville .. 200000200-4 13 0
St-Paul ... 00040070X-11 8 3
Widmar, Brock (7), Ennis (7) et Walters, Kobrink (6), Tauscher et Castro.

Indianapolis 010100100-3 8 3
Minneapolis .. 32000100X-6 11 1
Diehl, Bronkhurst (8) et Schlueter; Horton, Johnson (3), Mosley (8) et Aragon.

Le contrat était annulé, dit la Cour

M. le juge Philémon Cousineau, de la Cour supérieure, a renvoyé samedi avec dépens une action de la Commercial Credit Corporation au montant de \$359.17 avec intérêt à 10 p.c. depuis le 27 septembre 1943, instituée contre M. J.-Arthur Michon, de Montréal, représenté à l'audience par Me Marc Lacoste.

Il s'agit de l'achat d'une automobile par Michon par contrat sous seing privé, signé le 28 juillet 1938. La Cour décide donc:

"Le contrat qui fait la base de la présente action a été signé par le défendeur Michon, le ou vers le 28 juillet 1938, pour une voiture usagée, année 1933, marque Pontiac, au prix de \$375, sur lequel Michon a payé \$110, laissant une balance de \$265, s'élevant avec les frais de finance à \$339.72, pour laquelle balance Michon a signé un billet à l'ordre du vendeur York Automobile, Limitée, payable en douze versements mensuels de \$28.31, lesquels contrat et billet ont été ensuite transportés à la demanderesse en cette cause.

"Le défendeur Michon n'ayant pas fait certains versements la demanderesse a pris une saisie-revendication et par jugement de la Cour le contrat intervenu entre York Automobile et le défendeur est annulé à raison du défendeur de remplir les obligations y stipulées.

"C'est l'application de l'article 1541 du Code civil à savoir que le vendeur est censé avoir abandonné son droit de recouvrer le prix, lorsqu'il a porté sa demande en résolution de la vente, faute de paiement. C'est le cas actuel. La demanderesse a réclamé et obtenu, non seulement la possession de l'automobile, mais la résolution du contrat lui-même.

Après avoir cité une belle jurisprudence à l'appui de son jugement, le juge Philémon Cousineau renvoie l'action de la demanderesse avec dépens, comme nous le disons plus haut. (C. S. 222,342).

L'aviation du Moyen-Orient a des succès

Le Caïre, 9 (C.P.). — L'aviation du Moyen-Orient a mis le feu à un contre-torpilleur dans l'est de la Méditerranée et a bombardé les installations ennemies de Crète ainsi que d'autres îles et du sud de la Grèce, annonce un communiqué allié.

Les aéroports de Castelli et de Melame ont été bombardés. Un dépôt de pétrole à Paros a explosé et la fumée s'élevait à 2,000 pieds de hauteur. L'on a également attaqué les installations de Kythira et du sud de la Grèce. Deux avions alliés ont été descendus.

Nouvelle avance japonaise

Tchoungking, 9 (A.P.). — Les dépêches chinoises rapportent hier que les troupes japonaises ont avancé de nouveau de 3 milles et demi vers Lovang et sont maintenant à 6 milles au sud de cette ville, porte d'entrée pour une invasion de la Chine.

Le communiqué japonais admet que les troupes japonaises qui avancent vers le sud, le long de la voie ferrée Peiping-Hankow, ont capturé Yengheng, 83 milles au sud de Chenghsien.

TRADUCTION

Stencils, polycopie, etc.
Travail soigné — taux raisonnables.

Thérèse Delorme
DOLLARD 3275

REPARATIONS ELECTRIQUES

Tél. : PL. 5565 973 St-Georges

LAURETIDE AUTO

ELECTRIC REG'D

Réparations électriques et mécaniques

PAUL BROSEAU, prop.

Cartes Professionnelles

ASSURANCES
HORACE LABRECQUE
 COURTIER EN ASSURANCE
 Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
 441, St-François-Xavier - Montréal
 Tél. Marquette 2383-2384

COMPTABLES
de Varennes & Vézina
 Comptables agréés
 10 ouest, St-Jacques, Montréal
 J. de Varennes, C.A.
 A. Vézina, L.L. C.A.
 Tél. MA. 8587

AVOCATS
 Anatole Vanier C.R. GUY Vanier C.R.
VANIER & VANIER
 AVOCATS
 87 ouest rue Saint-Jacques
 Tél. Harbour 2841

Hurtubise & Hurtubise
 Léon-A. Hurtubise C.P.A.
 Gérard Hurtubise C.P.A.
 Comptables publics licenciés
 60, St-Jacques O. - Montréal
 Téléphone : HARBOUR 1553

BREVETS D'INVENTIONS
Le Manuel de l'Inventeur
 et formule de preuve d'invention
 10¢
 écrivez à
ALBERT FOURNIER
 PROCUREUR DE BREVETS D'INVENTION
 934 ST-CATHERINE - MONTREAL

LUCIEN-D. VIAU, C.A.
 COMPTABLE AGREE
 4643 avenue Verdun, VERDUN
 York 0642

INVENTIONS
 Protégées en tous pays
 Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
 Fondée en 1892
 Tél. Ste-Catherine ouest, Montréal

MA. 1339 Dom. CL. 5723
Lucien VIAU, C. G. A.
 COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ
 Spécialité: Impôt sur le revenu
 159, Craig ouest - Montréal

MEDECIN
 Electricité médicale Rayons X
Dr Maxime Brisebois
 L.G.M.C. F.R.C.S.C.
 De la Faculté de Médecine de Paris.
 Maladies aiguës, endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires, respiratoires.
 FRONTEAC 5252 816 Sherbrooke est

COMPTABLES
Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
 Comptables agréés - Chartered Accountants
 Maurice Chartré C.A. Maurice Samson C.A.
 A.-E. Beauvais C.A. J.-P. Gauthier C.A.
 H. Harry Knight C.A. Léon Orlé C.A.
 Gérard Maréchal C.A. Paul-F. Trudel C.A.
 Lucien P. Béla C.A. Lionel Roussin C.A.
 Jacques Anser C.A. G.-F. Lafferty C.A.
 Dollard Huot C.A. J.-B. Carneau C.A.
 Guy Bernard C.A. Percy Auer C.A.
 H. Bourquin C.A. J.-Paul Talbot C.A.
 Marc Anser C.A. Roger Roy C.A.
 Montréal Québec Rouyn

OPTOMETRISTES OPTICIENS
 Spécialistes HARBOUR 5544
 "EXAMEN DE LA VUE, AJUSTEMENT DE VERRES"
A. PHANEUF-A. MESSIER
 OPTOMETRISTES-OPTICIENS
 1767 St-Denis - Montréal

Examen des yeux
 Réparation de lunetterie
 Service postal.
Léo-Paul TROTTIER, o.d.
 OP. OMETRISTE et OPTICIEN MANUFACTURIER
 1658 est. av. Mont-Royal - FR. 1658

CARON & CARON
 Comptables Agréés - Chartered Accountants
 Edmond Caron C.A. L.S.O. C.A.
 Henri Caron C.A. L.L.L. L.S.O. C.A.
 89, rue St-Jacques
 HARBOUR 3635 MONTREAL
 159, rue Alexandre TROIS-RIVIERES

P.-A. GAGNON & CIE
 P.-A. Gagnon C.A. René Gagnon C.A.
 Comptables agréés
 Chartered Accountants
 IMMEUBLE DES TRAMWAYS
 159 OUEST, RUE CRAIG
 Tél. HARBOUR 5990

ASSURANCES
Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Saubegarde
 MONTREAL
 NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT
Cartes d'Affaires
 DACTYLOGRAPHES
 MEUBLES
 44 DU NOUVEAU 44
 Assortiment complet
 Underwood Remington, Royal, Portatif et Stencil, Machines à Additionner, Calculatrices, Procteurs de Chèques, Publications, etc.
 Canada Dactylographe Ent.
 Nouvelle adresse : 44 St-Jacques O.
 HARBOUR 6568 R.-E. Armand, prop.

Retenez le "Devoir" d'avance
 chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.
 Téléphones au service du Héra :
 BELAIR 3361 : il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER LIMITEE
 Spécialité: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
 Estimés gratuits sur demande
 1886 Henri-Julien - PL. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES
 Réparations électriques sur automobiles
 Service vente et réparations de moteurs, génératrices, transformateurs, radios
 4350, PAPINEAU RD. 214
Geo. DAIGNEAULT, Ltée

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER LIMITEE
 Spécialité: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
 Estimés gratuits sur demande
 1886 Henri-Julien - PL. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES
 Réparations électriques sur automobiles
 Service vente et réparations de moteurs, génératrices, transformateurs, radios
 4350, PAPINEAU RD. 214
Geo. DAIGNEAULT, Ltée

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER LIMITEE
 Spécialité: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
 Estimés gratuits sur demande
 1886 Henri-Julien - PL. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES
 Réparations électriques sur automobiles
 Service vente et réparations de moteurs, génératrices, transformateurs, radios
 4350, PAPINEAU RD. 214
Geo. DAIGNEAULT, Ltée

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER LIMITEE
 Spécialité: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
 Estimés gratuits sur demande
 1886 Henri-Julien - PL. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES

M. G. Boisvert a gain de cause en Cour suprême

Le plus haut tribunal canadien casse un arrêt de notre Cour d'appel

M. Gilbert Boisvert vient de gagner son appel à la Cour suprême du Canada et les juges Thibaut, Rinfret, Lamer et Rand, ont infirmé un arrêt de notre Cour d'appel en basant leur arrêt sur l'opinion du juge Gregor Barclay qui, dans le temps, l'été dernier, était dissident et voulait que le verdict d'un jury civil sous la présidence du juge Fabre-Surveyer, cassé par la Cour supérieure, soit rétabli.

Il s'agit d'une collision entre un tramway et l'automobile de Boisvert à l'intersection des rues Kelly et Lajeunesse. La voiture de Boisvert était démolie sous la violence du choc et le jury lui accorda une indemnité de \$4,204.85 avec les dépens, après avoir réparti les responsabilités comme suit: La compagnie des tramways, 65% et Boisvert 35%.

La Cour d'appel, par un arrêt majoritaire, maintenait le jugement de la Cour supérieure et Boisvert porta sa cause devant la Cour suprême, qui lui a donné raison.

Dans ses conclusions, le juge Kerwin, qui a rendu jugement au nom de ses collègues, déclare: "On n'a pas soulevé la question du résumé des débats au jury et cette réponse, mentionnée plus haut, est de celles que douze citoyens faisant leur devoir devaient rendre. J'accueillerais donc l'appel et donnerais jugement à l'appelant Boisvert pour \$4,204.85 avec les dépens des trois Cours."

Boisvert était représenté par Me Alphonse Patenaude, avec Me Desiré-L. Desbois, à titre d'avocat-conseil.

"Pour ou contre le vote féminin?"

Débat à l'Ermitage

C'est vendredi soir prochain, 12 mai, qu'aura lieu à l'Ermitage le débat "Pour ou contre le vote féminin", mettant aux prises Mmes Jeanne Roy et Suzanne Barrière, qui défendront le point de vue du féminisme contre MM. Emilien Labelle et Eléonore Grandmont, qui défendront l'autre point de vue.

Le jury sera composé du Père Bernard Verville, O.F.M., docteur en sciences sociales et professeur à l'Ecole supérieure de pédagogie familiale, de M. Lucien Desbiens, rédacteur au Devoir et de Mme Jeanne Métivier-Desbiens, journaliste.

Le débat promet d'être des plus intéressants et les deux camps se proposent d'emporter la palme, mais qui l'aura?

Les billets sont en vente à la librairie du Devoir et chez Ed. Archambault.

Fermions les théâtres le dimanche

Au cours d'une discussion au Parlement de Québec sur le théâtre Gaiety condamné de dimanche en dimanche pour violer la loi et qui continue impudemment à se moquer des autorités, le procureur général a laissé échapper cette parole: "Devons-nous dans une ville comme Montréal fermer tous les théâtres le dimanche?" Gardien de la justice par fonction, M. Casgrain doit savoir quel est son devoir: la loi du dimanche — celle de Québec comme celle d'Ottawa — défend toute représentation théâtrale payante le dimanche. Il doit savoir aussi combien il est dangereux de tolérer la violation des lois: le peuple s'habitue à n'observer que celles qui lui plaisent. C'est d'ailleurs illogique de poursuivre régulièrement les délinquants et de ne rien faire pour les empêcher de recommencer.

Tant que la loi du dimanche sera ce qu'elle est le procureur général se doit de faire fermer les théâtres ce jour-là. Et vu la qualité morale des spectacles qu'on y donne habituellement, nos gens n'y perdront rien, bien au contraire.

La Ligue du Dimanche

Contre le contrôle de l'éducation par l'Etat

L'Association nationale des éducateurs catholiques des Etats-Unis tenait la semaine dernière son congrès annuel. Elle groupe trois mille institutions. La résolution principale qui fut adoptée est une mise en garde contre le contrôle de l'éducation par l'Etat fédéral.

Que celui-ci s'intéresse à l'éducation, nous sommes loin de nous y opposer, déclarent les congressistes, mais cet intérêt ne saurait aller jusqu'à contrôler et diriger les buts et les méthodes de nos écoles ou à intervenir dans leur administration. Aucun peuple ne peut demeurer longtemps libre, une fois qu'il a perdu le contrôle de ses écoles, ont-ils ajouté.

Trois conférences

Une série de trois conférences sera donnée, les mercredis 17, 24 et 31 mai, à la salle Saint-Stanislas, 1713 est, rue Laurier, sous les auspices d'un comité féminin.

M. Marcel Poulin, licencié en sciences sociales de Paris, donnera la première conférence intitulée La femme, inspiratrice et collaboratrice. Le chanoine Groulx présidera. M. Roger Duhamel prononcera la seconde conférence intitulée La culture française et la femme. M. Athanasie Fréchet présidera. La troisième conférence, genre forum, portera sur Le rôle de la femme dans l'économie et sera donnée par Mme Flore Chaput de la Coopérative artisanale. M. Victor Barbeau présidera.

Billets en vente chez Archambault.

M. Roger Brais au Saint-Laurent-Kiwans

Mercredi midi, à son déjeuner hebdomadaire, au Ritz-Carlton, à 12 h. 30, le club Kiwanis St-Laurent aura comme conférencier d'honneur M. Roger Brais, i.e., professeur à l'Ecole Polytechnique, qui parlera de "l'emploi des charbons actifs pour la purification des gaz".

Le Dr J.-A. Lamarre l'emporte sur le Dr Silvio Lynch

La Cour supérieure met fin à une dispute professionnelle entre ces deux dentistes

Un jugement de M. le juge Alfred Forest, de la Cour supérieure, a mis fin à une dispute entre deux dentistes de la ville de Montréal. Elle mettait aux prises les Drs J.-A. Lamarre et J.-A. Lamarre, et c'est ce dernier qui a eu gain de cause.

Le docteur Lynch exerça d'abord sa profession pendant quatre ans au bureau du docteur Noël Décaray, car Phillips. Il était en charge de la prothèse et de l'examen des clients, moyennant un traitement hebdomadaire de \$60 en plus d'une commission de 10 pour cent sur les affaires excédant \$750 par semaine.

Le premier mai 1941, le défendeur J.-A. Lamarre, s'est porté acquiescent de ce bureau dentaire et a gardé à son service le demandeur Lynch, en lui suggérant de laisser accumuler ses commissions durant six mois, afin de lui faciliter le paiement de ses échéances.

A la fin de son engagement, le docteur Lynch a institué une action de \$1,600 pour commission que le docteur Lamarre lui aurait due. Le juge Forest renvoie l'action avec dépens.

"Considérant, dit le juge, que la créance du demandeur Lynch est hypothécaire, repose sur une preuve incertaine, est battue en brèche par ses propres écrits et le silence absolu dont il a fait preuve.

"Considérant que la prépondérance de la preuve nous oblige de déclarer que le demandeur Lynch n'a pas justifié les articulations de sa demande, tandis que le défendeur Lamarre a établi lui avoir payé intégralement toutes ses commissions: par ses motifs déboute le demandeur de son action avec dépens". (C. S. 215,450).

\$106 de dommages à la suite d'un accident rare

Une scie circulaire parcourt sept arpent et enfonce une maison — Jugement du juge Forest

Un accident pour le moins extraordinaire a donné lieu ce matin à un jugement de la Cour supérieure et à l'application de l'article 1054 du Code civil de la province de Québec.

M. le juge Alfred Forest a condamné M. Hector Colpron, propriétaire d'une scierie sise au numéro 870 de la rue de l'Épée, à payer \$106 de dommages et les frais de la cause à Mme Ruby Frances Jarvis, demeurant à 896 de la rue Outremont, à la suite de l'envoie fantastique d'une scie ronde, envoyée que le juge considère comme unique dans nos annales judiciaires.

Le 21 août 1941 la scierie du défendeur fonctionnait à plein rendement quand une scie circulaire, entraînée par une force centrifuge trop grande, brisa son axe, traversa une fenêtre et alla enfoncez le toit d'une maison à plus de sept arpents de la scierie.

Avant de s'arrêter, le "bolide" traversa le plafond de la maison de la demanderesse, brisa un coffre de cèdre et réduisit en charpie draps et couvertures.

L'affaire fut soumise aux tribunaux et le juge Forest dit dans ses notes que l'article 1054 du Code civil rend responsable des dommages causés de son propre chef ou par les choses que l'on a sous sa garde. Il y a donc contre le défendeur une présomption de faute qu'il n'a pas repoussée.

Le juge fait ensuite une revue des dommages subis par le mobilier, de même que des soins que dut recevoir la demanderesse à la suite d'un violent choc nerveux et il condamne le défendeur à payer \$106, alors que la demande originale était de \$165.

A la Ligue des propriétaires

La prochaine assemblée de la Ligue des Propriétaires de Montréal aura lieu mardi, le 9 mai, à 8 heures, 15 du soir dans la salle de l'Ecole Supérieure Saint-Stanislas, au numéro 1200, rue Laurier est.

L'augmentation générale des loyers et le crédit urbain seront les deux principales questions à l'ordre du jour: on y donnera le compte rendu des dernières démarches que les représentants de la ligue ont faites au sujet de ces deux grandes questions.

Le tribunal de conciliation, la taxe scolaire, les parcs et terrains de jeux, etc., sont autant de questions non moins importantes qui seront aussi discutées lors de cette assemblée.

Tous les propriétaires de Montréal sont invités à venir soumettre leurs suggestions au cours de cette réunion qui sera la dernière avant les vacances d'été. (Comm.)

M. Le Troquer espère rentrer en France

Alger, 9 (G.P.) — M. André Le Troquer, nommé récemment délégué pour l'administration des territoires libérés en France métropolitaine, espère entrer en France immédiatement après que les troupes alliées y auront pris pied. "Je crois être capable de remettre en marche tous les rouages politiques et administratifs", dit-il.

Le Canada aide les matelots australiens

Melbourne, Australie, 9 (G.P., par câble) — Les matelots de la marine marchande jouiront du confort d'un nouvel édifice spécialement construit pour eux à Williamstown. Pour financer le coût de la construction on s'est servi des fonds canadiens de la reine. L'édifice a été officiellement inauguré samedi dernier par le commissaire canadien en Australie, M. T.-C. Davis.



DUPUIS

Ensembles légers

que recherchent tous les hommes pratiques à la veille des jours chauds de l'été.

Tailles: petites, moyennes, grandes, pour hommes et jeunes gens.

TISSU "SPUN"

chemise et pantalon à deux tons

11.95

Un ensemble d'été à porter dans l'intimité le soir, en vacances, en fin de semaine... Rien de plus pratique que ces ensembles en tissu SPUN beige, brun, bleu aviation. Chemises à manches longues, pantalon facile à presser et conservant longtemps le pli, après le pressage. Venez en choisir dès demain.

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Descentes de baignoire avec le housse de siège de toilette

en chenille solidement retenue à un fond de canevas... en plus d'être utiles ces deux pièces sont destinées à décorer une salle de bain. Tons de jaune mauve, vert pâle, rose, pêche et autres. La série (descente et housse). 3.69

Quelles jolies nappes

... gais, décoratives pour les repas de l'été... à la ville, à la campagne... Motifs de fruits dans les teintes de rouge, brun, vert bleu, jaune sur fond naturel. Une qualité lavable qui sera de longue durée. Environ: 52" x 52". Chacune 2.79

DUPUIS — deuxième (Ste-Catherine)

Nouveaux chemins de table

TISSU PAYSAN TISSE A LA MAIN

Quoi de plus frais et de plus joli pour le buffet, la table, le bureau que ces dessus de table tissés à la main, fond uni avec rayures de couleur. Environ 16" x 45".

FOND BRUN, rayures: jaune et vert.
FOND BEIGE, rayures: brun, bleu, rouille.

CHEMINS DE TABLE: 16" x 36"

naturel et rose — naturel et bleu — naturel et turquoise — rose et blanc — pêche et turquoise — naturel rouge et noir. AU CHOIX 1.25

Articles de fantaisie
DUPUIS — deuxième (Ste-Catherine)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Dimanche Fête des MERES

... le 14 mai est le jour consacré à la glorification de la MERE CANADIENNE

pensez à la vôtre... pensez à celle qui a un fils au front... pensez aux vieilles mamans qui n'ont plus d'enfant pour penser à elles...

UN CADEAU POUR "ELLE" SERA FACILE A CHOISIR CHEZ DUPUIS.

C'est la semaine de l'embellissement

voyez ces suggestions pratiques du rayon des rideaux et draperies

Frais rideaux ruchés et marquissette

LA PAIRE 3.50

... la brise douce annonçant l'été vous invite à parer vos fenêtres de salle à manger, de salon d'une paire de ces rideaux... Marquissetteivoire à petits pois de même ton ivoire. Volant large sur les côtés intérieurs et dans le bas. Largeur des côtés: 48 pouces, hauteur: 2 1/4 verges.

Belle cretonne fantaisie

LA VERGE 1.85

pour draperies d'été... pour les housses dont il faut couvrir les fauteuils et les divans à couverture riche... Largeur: 48 pouces.

DUPUIS — cinquième (De Montigny)

Au sous sol d'économies

Souliers de toutes sortes

pour dames, jeunes filles

groupe spécial de très jolis souliers achetés spécialement pour cette vente... plusieurs représentent un surplus de manufactures renommées... modèles variés et pour tous les goûts.

pointures dans ces séries mais non dans chaque modèle: 2 1/2 à 8 — PRIX INTERESSANT, la paire 1.00

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.

DUPUIS — sous-sol d'économies

SOULIERS Gore, escarpin, sandales.
CUIRS de veau, de chevreau, cuir suédé, cuir verni.
TALONS et BOUTS de pied découverts.
EN noir, brun, bleu, rouge, gris, beige, vert.
TALONS pratiques cubains aussi talons hauts.